

La réciprocité dans le volontariat international d'échange et de solidarité



ÉTUDE

OCTOBRE 2023

ÉTUDE

La réciprocité dans le volontariat international d'échange et de solidarité

Octobre 2023

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Yann Delaunay, Directeur général de France Volontaires

COMITÉ TECHNIQUE DE L'ÉTUDE :

France Volontaires : Nelly Allard, Clarisse Bourjon, Lucie Morillon

F3E : Othmane Chaouki

Agence du Service Civique : Fabiola Gardet Rivas, Victor Vuattoux

ÉQUIPE CHARGÉE DE LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE :

Noémie Do Linh, Arnaud Laaban et Gaia Sangiorgi

Yosanira Corso (Équateur/Pérou), Ali Edjaré (Togo), Samar Tlili (Tunisie)

COMITÉ DE PILOTAGE DE L'ÉTUDE :

Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT) : Omar Agbangba, Edem Agode

Cotravaux : Véronique Busson

Délégation Catholique pour la Coopération (DCC) : Stéphanie Feugère

Fidesco : Francesco Martialis

France Volontaires : Thierry Debris

IFAID : Ghislain Brégeot

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : Chloé Daniel, Lucas Pedrol-Margaley

Région Centre-Val de Loire : Anne-Catherine Mercuri, Emmanuelle Davignon

Service de Coopération au Développement (SCD) : Nathalie Fabart, Olivier Lagarde

AUTRES PARTICIPANTS AU GROUPE DE TRAVAIL :

ATD Quart Monde ; CLONG-Volontariat ; Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé (CNEAP) ;

Cool'eurs du Monde ; DEFAP – Service protestant de mission ; Département d'Ille-et-Vilaine ;

Éclaireuses et Éclaireurs de France (EEDF) ; Ligue de l'enseignement ; Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire ;

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ; Mission Locale Le Havre Estuaire Littoral ;

Programme des Volontaires des Nations Unies (PVNU) ; Solidarité Laïque.

Ainsi que Félix Tagba et Basile Ouédraogo, anciens volontaires internationaux en France.

CONCEPTION ET RÉALISATION GRAPHIQUE :

Violaine Le Ster – Studio Mouja

SOMMAIRE

ÉDITO	4	INTRODUCTION	7
Agence du Service Civique	4	Périmètre de l'étude	7
France Volontaires	5	Caractéristiques du volontariat pour les terrains cibles de l'enquête	9
Acronymes	6	Déroulement de l'étude	11
PARTIE I			12
PANORAMA DE LA RÉCIPROCITÉ DANS LE VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN FRANCE			
1.1 - Repères chronologiques			13
1.2 - Les parties prenantes de l'accueil de volontaires internationaux en France au titre du principe de réciprocité			15
1.3 - L'accueil de volontaires internationaux en France au titre du principe de réciprocité			19
1.4 - Définition de la réciprocité			31
PARTIE II			37
LA RÉCIPROCITÉ EN PRATIQUE : RETOUR D'EXPÉRIENCES DES ACTEURS			
2.1 - Une expérience globalement très positive pour les volontaires internationaux accueillis en France			38
2.2 - Une expérience enrichissante mais pas toujours facile pour les tuteurs et particulièrement les tutrices			42
2.3 - L'accueil de volontaires internationaux en France : des défis spécifiques distincts de l'envoi de volontaires à l'international depuis la France			44
2.4 - La plateforme France Volontaires et son réseau international : rouage essentiel de l'accueil de volontaires internationaux			48
2.5 - Bonnes pratiques et leçons apprises de l'expérience			50
PARTIE III			52
ANALYSE DES EFFETS DE LA RÉCIPROCITÉ DANS LE VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN FRANCE			
3.1 - Des capacités personnelles démultipliées pour les volontaires			53
3.2 - Les conséquences sur les parcours des jeunes : des engagements stimulés et consolidés en France et dans les pays d'origine			57
3.3 - Un impact manifeste sur l'insertion socio-professionnelle des volontaires			59
3.4 - Les effets sur les structures d'accueil			63
3.5 - Les effets sur les territoires, ici et là-bas			68
3.6 - Les effets sur les partenariats de coopération			70
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS			73
Conclusions			74
Pistes d'amélioration et d'engagements des acteurs			77
ANNEXES			81
Liste des organisations rencontrées par terrain			82
Liste des organisations consultées par France Volontaires			84
Bibliographie			85
Questionnaire à destination des anciens volontaires accueillis en France			86
Questionnaire à destination des tuteurs de volontaires internationaux accueillis en service civique			90
Résultats de l'enquête à destination des anciens volontaires accueillis en France			94
Résultats de l'enquête à destination des tuteurs d'anciens volontaires internationaux en France			105
Tableau comparatif des accueils de volontaires internationaux par région			113
Répartition des volontaires internationaux en service civique en France par thématique			113

ÉDITO - AGENCE DU SERVICE CIVIQUE

« *Ce qui a changé ma vision des choses, ce sont toutes les premières fois : premier voyage seule, première fois que je quittais ma famille, première fois que je quittais Madhia* ». Issu de cette très riche étude, cet émouvant témoignage d'une jeune volontaire tunisienne en Service Civique nous interpelle tous et résume à lui seul la nécessité d'ouvrir de nouveaux horizons à une jeunesse désireuse de s'engager de par le monde.

Comme l'a rappelé le Président de la République lors de son allocution donnée en 2022 pour la journée du Volontariat français, et comme le texte du 4 août 2021 l'a transcrit dans la loi, le principe de réciprocité a aujourd'hui vocation à participer à une redéfinition de la politique solidaire de la France. En tant qu'Agence du Service Civique, nous partageons également cette conviction. Repenser les relations avec nos partenaires à l'aune de ce principe est désormais indispensable pour gagner en efficacité face à des défis partagés, au Nord comme au Sud, et en premier lieu celui de permettre aux jeunes de construire un développement plus soutenable pour le monde de demain.

Acteur mobilisé en faveur du Service Civique International depuis sa création en 2010, l'agence entend aujourd'hui poursuivre son engagement en matière de réciprocité et pouvoir contribuer à ce nouvel élan. Basée sur l'esprit d'universalité, de solidarité et d'enrichissement mutuel, la philosophie du Service Civique, tout comme celle du Corps européen de Solidarité, positionne ces deux dispositifs comme réceptacle naturel à l'ambition de développer ce principe d'équilibre entre la France et ses pays partenaires. Fort du rapprochement avec France Volontaires au sein du même groupement d'intérêt public, l'accueil de jeunes étrangers en Service Civique constitue ainsi un axe de développement à part entière pour notre opérateur, au même titre désormais que l'envoi de volontaires français à l'étranger.

Cette vaste étude le prouve une nouvelle fois, comme pour l'ensemble des volontaires en Service Civique, cette expérience citoyenne s'avère enrichissante et transformatrice pour les jeunes étrangers en mission en France, comme pour les structures et territoires qui les accueillent. Pour autant, les défis restent nombreux pour faire de ce moment une expérience pleinement satisfaisante et ainsi pouvoir donner sa pleine mesure au Service Civique de réciprocité. Simplifier les démarches

d'obtention de visas, accélérer l'affiliation à l'Assurance Maladie, faciliter l'ouverture d'un compte bancaire en France, autant de chantiers prioritaires qui s'imposent aujourd'hui comme préalable à un développement plus massif de l'accueil en réciprocité.

Pour que l'ambition de lever ces obstacles ne demeure pas un vœu pieux, la mobilisation de l'Agence du Service Civique se doit non seulement d'être totale mais surtout concertée avec ses différents partenaires institutionnels, en France comme à l'étranger. Nous croyons ainsi plus que jamais à la nécessaire coordination des équipes de l'Agence du Service Civique, de France Volontaires mais aussi du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, association nécessaire pour fournir à la société civile les moyens lui permettant de concrétiser des programmes toujours plus ambitieux. Au-delà des acteurs nationaux, le cœur de cette nouvelle stratégie doit également se construire dans la recherche d'un dialogue équilibré avec les partenaires étrangers, basé sur la confiance et un échange fructueux pour les deux parties, condition sine qua non à la réussite de cette entreprise.

Donner de l'ampleur au principe de réciprocité, c'est également veiller pour l'Agence du Service Civique à diversifier sa géographie d'accueil afin d'oxygéner les projets par une approche interculturelle riche et variée, à même de créer davantage de valeur ajoutée pour les porteurs. C'est, plus globalement, en France et à travers les cinq continents, mieux faire connaître cette opportunité du Service Civique de réciprocité et s'appuyer en cela sur l'enthousiasme des anciens volontaires, véritables artisans du dialogue entre les jeunes du Nord et du Sud.

En ce sens, cette étude est aujourd'hui une véritable mine d'informations dans laquelle il sera nécessaire de trouver les éléments à même de renforcer la dynamique réciproque, et grâce aux jeunes impliqués dans ce mouvement, contribuer à un monde de demain, nous en formons le souhait, plus équilibré, juste et solidaire.

Grégory Cazalet
Directeur général de l'Agence du Service Civique

ÉDITO - FRANCE VOLONTAIRES

Le volontariat a connu une reconnaissance inédite ces dernières années, en étant pleinement intégré parmi les instruments de la politique de développement solidaire de la France redéfinie par la loi du 4 août 2021, ainsi que dans les orientations prioritaires prises par le président de la République lors du Conseil présidentiel du développement du 5 mai 2023. Le volontariat international permet de développer des projets coconstruits et assurant le principe de réciprocité : permettre à des Français d'expérimenter un projet à l'international, tout en accueillant en France des jeunes volontaires venant de ces pays.

Cette dynamique s'inscrit parfaitement dans le cadre prioritaire du renouvellement de la relation de la France avec ses pays partenaires, et singulièrement avec l'Afrique. Les mobilités croisées ont un rôle de premier ordre à jouer, en favorisant une meilleure connaissance mutuelle, la déconstruction de préjugés, l'acquisition de compétences et la définition d'un nouveau référentiel commun. Il s'agit également d'un moyen de souligner que la France a autant à apprendre des jeunes du monde entier que les pays partenaires des volontaires Français.

À travers la production de données et d'études, la plateforme France Volontaires a pour objectif d'évaluer l'impact et l'utilité sociale du volontariat, et d'éclairer la situation du secteur pour accompagner ses évolutions. Composé d'une quinzaine de membres, le comité d'orientation du programme d'étude de France Volontaires a souhaité s'intéresser spécifiquement au principe de réciprocité dans le volontariat international, en mettant en lumière les effets produits, aussi bien sur les volontaires que sur leur pays d'origine, les territoires d'accueil ou encore les relations entre États.

Depuis plus de 10 ans, ce sont au total 860 volontaires, originaires de 61 pays, qui sont venus vivre une expérience en France, apporter leurs compétences, partager leur vision, leur culture, apprendre, enseigner, s'inspirer et nous inspirer. Pour que les frontières soient des passerelles, pour que l'ouverture au monde s'incarne partout et pour tous. La réciprocité est une des particularités du volontariat français dont nous pouvons collectivement être fiers.

L'étude souligne l'utilité et l'importance de la réciprocité dans le volontariat, et il suffit

d'échanger avec d'anciens volontaires en réciprocité, comme j'ai eu l'occasion de le faire à travers le monde, en Équateur, au Tchad, au Liban, à Madagascar, au Cambodge, entre autres, pour comprendre l'apport considérable de cette expérience dans leur parcours personnel et professionnel. Mais des difficultés demeurent dans la mise en œuvre des projets et l'accueil des volontaires. Nous devons être conscients des améliorations à opérer, car c'est seulement en trouvant des réponses coconstruites et concertées, en développant des partenariats francs et équilibrés, que nous pourrons assurer le développement complet de ce dispositif si vertueux.

Ces enjeux résonnent d'autant plus avec les évolutions récentes permettant désormais ces échanges réciproques pour le dispositif de Volontariat de Solidarité Internationale (VSI), ouvrant un nouveau champ des possibles pour le secteur du volontariat international d'échange et de solidarité.

J'adresse mes sincères remerciements à l'Agence du Service Civique et au F3E pour leur contribution et accompagnement essentiels, aux consultants qui ont fourni un travail de qualité, ainsi qu'aux nombreux membres et acteurs, ici et là-bas, pour leur collaboration toujours enthousiaste. La participation d'acteurs au sein de nos pays partenaires, telle que l'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT), devenue une des références du continent africain, et d'autres notamment en Équateur, au Pérou, au Sénégal et en Tunisie, donne une cohérence et une pertinence particulière aux résultats de cette étude et aux perspectives à coconstruire.

Que cette étude soit l'occasion de prolonger cette dynamique de réciprocité instaurée depuis maintenant plus d'une décennie. Qu'elle permette de consolider un partenariat toujours plus étroit entre la plateforme France Volontaires, l'Agence du Service Civique, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, la DJEPVA, nos membres et partenaires. Un horizon commun prometteur se dessine, mais seule une approche collective, lucide et partenariale permettra d'assoir véritablement le principe de réciprocité comme partie intégrante du volontariat international.

Yann Delaunay
Directeur général de France Volontaires

ACRONYMES

AECT	·	Action extérieure des collectivités territoriales
AFD	·	Agence française de développement
AFVP	·	Association Française des Volontaires du Progrès
ASC	·	Agence du Service Civique
ANVT	·	Agence Nationale du Volontariat au Togo
BFCI	·	Bourgogne-Franche-Comté International
CCIVS	·	Coordinating Committee for International Voluntary Service (Comité de coordination du service volontaire international)
CES	·	Corps européen de solidarité
CEDEAO	·	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CICID	·	Comité interministériel de la coopération internationale et du développement
CPAM	·	Caisses primaires d'assurance maladie
DAECT	·	Délégation à l'Action extérieure des collectivités territoriales
DCC	·	Délégation Catholique pour la Coopération
DGER	·	Direction générale de l'enseignement et de la recherche
DGM/CIV	·	Direction générale de la mondialisation – Délégation pour la société civile, l'engagement citoyen et la jeunesse
DRAJES	·	Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports
ECSI	·	Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale
EEE	·	Espace économique européen
EV	·	Espace Volontariats
FSPI	·	Fonds de solidarité pour les projets innovants
Fonjep	·	Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire
JAMO	·	Jeunes avec moins d'opportunités
JSI-VVV/SI	·	Jeunesse et solidarité internationale-Ville, vie, vacances/solidarité internationale
JVF	·	Journées du Volontariat Français
LP-DSLIM	·	Loi de programmation du 4 août 2021 relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales
MEAE	·	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
MENJ	·	Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
Norec	·	Norwegian Agency for Exchange Cooperation (Agence de coopération norvégienne)
ODD	·	Objectif de développement durable
OFAJ	·	Office franco-allemand pour la jeunesse
OFII	·	Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
OIT	·	Organisation internationale du Travail
OSC	·	Organisation de la société civile
PNVU	·	Programme des Volontaires des Nations Unies
RED	·	Réseau Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (anciennement Réseau éducation au développement)
RRMA	·	Réseau régional multi-acteurs
SCI	·	Service civique international
UE	·	Union européenne
UNML	·	Union nationale des Missions Locales
VIES	·	Volontariat international d'échange et de solidarité
VLS-T	·	Visa long séjour temporaire
VSI	·	Volontariat de solidarité internationale



INTRODUCTION

Cette étude sur la réciprocité dans le volontariat international d'échange et de solidarité (VIES) a été commanditée par France Volontaires, en partenariat avec l'Agence du Service Civique (ASC). Elle est accompagnée par le F3E qui cofinance l'étude.

Périmètre de l'étude

La présente étude s'inscrit dans la continuité des travaux du groupe de travail « volontariat et réciprocité » initié à l'automne 2020 au sein de France Volontaires.

Elle porte ainsi sur l'application du principe de réciprocité dans le volontariat international, dont l'une des expressions est l'existence de flux de **mobilités croisées** dans le cadre de l'engagement citoyen, entre deux pays liés par des pratiques de **coopération et de solidarité internationale**. L'étude analyse plus spécifiquement l'accueil de volontaires internationaux en France provenant de pays tiers partenaires et mis en œuvre par les associations et organisations publiques. Cet accueil a été introduit par la création du service civique par la loi du 10 mars 2010, puis plus récemment énoncé dans la loi n° 2021-1031 du 4 août 2021 dans les termes suivants : « L'État reconnaît le volontariat comme levier transversal d'action de la politique de développement solidaire et promeut l'accès de toutes et tous aux dispositifs de volontariat à l'international et aux volontariats dits "réciproques". » La France est aujourd'hui l'un des rares pays, avec l'Allemagne et la Norvège, à mettre en œuvre le principe de réciprocité dans le cadre du volontariat international.

Le périmètre de l'étude couvre l'accueil de volontaires internationaux dans le cadre de dispositifs réglementés, pour **des séjours en France de six mois ou plus**, tels que l'engagement de service civique et le Corps européen de solidarité (CES) – qui a remplacé le Service volontaire européen (SVE) fin 2018. Cette analyse a aussi cherché à identifier d'autres modalités d'accueil en dehors de ces dispositifs réglementés.

Sont ainsi exclus du périmètre de l'analyse :

- Les expériences d'engagement à l'étranger de volontaires français ou disposant préalablement d'un titre de séjour français.
- Pour la partie qualitative, l'accueil de volontaires provenant de pays européens (UE et hors UE), d'Amérique du Nord, d'Australie et de Nouvelle-Zélande. La partie quantitative (base de données de l'ASC) concerne aussi des volontaires hors UE provenant de pays à hauts revenus (représentant 2 à 3 % du total).
- L'accueil de volontaires internationaux en France pour des périodes courtes (moins de six mois), ce qui exclut, entre autres, les participants à des chantiers de jeunes.
- Les expériences « Sud-Sud » de VIES (d'un pays partenaire de la politique de coopération au développement de la France à un autre).

Par ailleurs, l'étude ayant une dimension rétrospective, elle exclut les expériences de VIES en cours en France, comme les premières expériences d'accueil de volontaires de solidarité internationale qui se sont déroulées en 2023.

Tableau 1. Dispositifs couverts par l'étude permettant l'accueil en France de volontaires internationaux

Dispositifs réglementés	Engagement de service civique	Service volontaire européen (SVE)	Corps européen de solidarité (CES)	Volontariat de solidarité internationale (VSI)
Année de création	2010	1996	2018 (remplace le SVE)	1986, 1995 (décrets) 2005 ¹ (loi) 2021 (volet « accueil en France »)
Institution de référence	Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ), ASC	Agence Erasmus +	Agence Erasmus +	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep)
Année du 1 ^{er} accueil en France	2011	1996	2018	2023
Âges	16 à 25 ans	18 à 30 ans		À partir de 18 ans
Nationalités (références législatives)	Ressortissants des pays où sont affectés des volontaires français	Ressortissants des pays tiers partenaires du programme E+ ²		Ressortissants ou résidents réguliers d'États non membres de l'UE ou non parties à l'accord sur l'Espace économique européen (EEE)
Accessibilité des données	Transmises période : 2017-2022	Non transmises	Consolidation partielle sur la Tunisie	Non disponibles (réglementation trop récente concernant le volet « réciprocité »)

Limites rencontrées et recentrage du champ d'observation à l'engagement de service civique

- Aucune modalité d'accueil de volontaires internationaux, autres que celles prévues par les dispositifs règlementés (engagement de service civique, CES ou SVE) n'a pu être identifiée selon le critère de durée de six mois ou plus d'accueil en France (termes de référence de l'étude), sauf pour le CES en Tunisie, et ce malgré la consultation d'une large typologie de structures, en particulier des organisations de solidarité internationale.
- L'analyse quantitative du rapport se limite à l'accueil en France de volontaires internationaux en service civique, faute de données obtenues sur les autres modalités (CES et SVE notamment). Selon les consultations réalisées, l'accueil de volontaires internationaux hors Europe et hors Amérique du Nord via les dispositifs européens reste très limité.
- Les enquêtes menées auprès d'anciens et d'anciennes volontaires à travers des rencontres ou l'administration d'enquête en ligne concernent exclusivement des volontaires internationaux accueillis en France dans le cadre d'une mission de service civique.

¹ Avant 2005, le VSI était encadré par deux décrets : un premier en 1986 pour les volontariats longs (de plus d'un an) dépendant de financements du MEAE ; un second en 1995 qui en précise les modalités.

² Notamment de la région Sud Méditerranée : Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Lybie, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie.
https://youth.europa.eu/d8/sites/default/files/inline-files/european_solidarity_corps_guide_2023_en.pdf

Caractéristiques du volontariat pour les terrains cibles de l'enquête

Afin d'étudier les effets de la réciprocité dans le volontariat international sur ses différentes parties prenantes, quatre pays partenaires ont fait l'objet d'une analyse poussée : l'Équateur, le Pérou, le Togo et la Tunisie.

Ces terrains ont été choisis car ils témoignent de dynamiques distinctes. Le Togo coordonne une large politique nationale de volontariat depuis 2011, et l'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT) a été créée en 2014. À l'inverse, les dynamiques de volontariat, notamment

dans le cadre des mobilités croisées, sont beaucoup plus récentes en Équateur et au Pérou. Enfin, la Tunisie a été sélectionnée car plus d'une centaine de volontaires tunisiens ont déjà été accueillis en France dans le cadre du dispositif de service civique. France Volontaires a été récemment sollicitée pour appuyer ce pays dans la structuration de son volontariat national, comme elle a pu le faire pour d'autres pays comme le Togo. Trois visites de terrain ont également été réalisées en France pour apprécier les dynamiques locales d'acteurs et d'actrices : dans les territoires des Hauts-de-France (centrée sur Lille, Douai et Calais), de Grenoble et de Marseille.

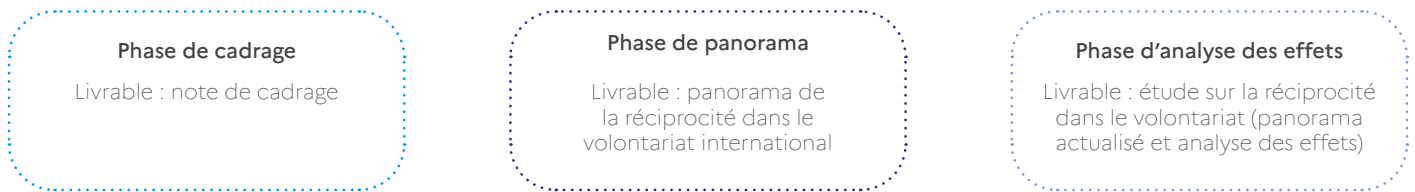
Tableau 2. Caractéristiques du volontariat par pays

Caractéristiques par pays	Équateur	Pérou	Tunisie	Togo
Politique publique et textes de référence	2022 : Loi sur le volontariat mise en débat au Parlement	2004 : Loi 28238 générale du volontariat 2012 : Décret législatif n° 1098 qui accorde au ministère de la Femme et des Populations vulnérables la tutelle du système national de volontariat	Le ministère de la Jeunesse et des Sports s'est appuyé sur différents programmes (Erasmus+, PVNU) pour élaborer une stratégie (textes réglementaires et plan d'application) jusqu'à un projet relativement avancé de création d'une agence nationale du volontariat en Tunisie, avec l'Observatoire tunisien de la jeunesse mais qui n'a pas abouti. La politique est régionalisée à travers les Commissariats de la jeunesse dans les territoires.	La politique nationale de volontariat est pilotée par le ministère du Développement à la base, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes. Elle a deux objectifs – l'employabilité et l'engagement – et elle bénéficie du portage politique de la primature. 2011 : Loi n° 2011-001 portant sur l'institution et la réglementation du volontariat national 2014 : Décret de création de l'ANVT 2015 : Accord de partenariat entre l'ANVT et France Volontaires 2018 : Accord de partenariat ANVT-programme Weltwärts de l'Allemagne
Applicabilité : institutions exécutives (agence, programmes, systèmes...), budget	Aucune	Système national de volontariat existant sous la tutelle du ministère de la Femme et des Populations vulnérables qui exerce un rôle de reconnaissance, de facilitation et de promotion de l'action volontaire, et régule les conditions de l'activité volontaire sur le territoire national	L'Agence Euromed au sein du ministère de la Jeunesse est la seule dotée de moyens pour le développement du volontariat avec les pays partenaires de l'UE	L'ANVT développe différents programmes et partenariats nationaux et internationaux. Son budget annuel est attribué par le ministère de tutelle et s'élève à 3,5 milliards CFA

Caractéristiques par pays	Équateur	Pérou	Tunisie	Togo
Accord cadre de partenariat avec la France	Oui, entre les États équatorien et français sur la mobilité des volontaires	Non	Non	Oui, entre l'ANVT et France Volontaires
Typologie des acteurs (nationaux, internationaux)	<p>Volontariat/ bénévolat national porté et développé par : associations, universités, collectivités territoriales</p> <p>Ces acteurs sont accompagnés sur la dimension internationale par France Volontaires via l'EV Équateur.</p>	<p>Volontariat/ bénévolat national porté et développé par : associations, universités, autorités publiques (ministères de l'Environnement, de la Culture, etc.) et gouvernements locaux (mairie de Lima, mairies de quartiers, etc.)</p> <p>Ces acteurs sont accompagnés sur la dimension internationale par France Volontaires via l'EV Pérou.</p>	<p>Associations locales, réseau des maisons de jeunesse, collectivités territoriales, Agence Euromed, Institut français</p> <p>Ces acteurs sont accompagnés sur la dimension internationale par France Volontaires via l'EV Tunisie.</p>	<p>L'ANVT principalement joue le rôle de structure d'envoi et collabore étroitement avec l'EV Togo (mobilisation, formation, etc.). Certaines associations locales et collectivités locales, partenaires de l'ANVT, peuvent développer des missions de volontariat réciproque indépendamment.</p> <p>Ces acteurs sont accompagnés sur la dimension internationale par France Volontaires via l'EV Togo.</p>
Effectifs volontaires nationaux	Pas de référence	Pas de référence	Pas de référence	63 406 depuis 2011 (source : statistiques de l'ANVT, mai 2023)
Effectifs volontaires internationaux	25 en service civique en France (2017-2022)	27 en service civique en France (2017-2022)	77 en service civique en France (2017-2022) 41 volontaires en CES (entre 2019 et 2022)	31 en service civique en France (SC 2017-2022) 23 en Allemagne 6 au Mali 9 au Niger
Profils des volontaires	60 % de femmes Âge moyen : 22 ans et 10 mois 88 % de diplômés post bac	63 % de femmes Âge moyen : 22 ans 67 % de diplômés post bac	57 % de femmes Âge moyen : 23 ans et 4 mois 84 % de diplômés post bac	45 % de femmes Âge moyen : 23 ans et 9 mois 90 % de diplômés post bac

Déroulement de l'étude

Le processus de l'étude a suivi trois phases, chacune donnant lieu à une production spécifique.



La triangulation d'informations collectées a été réalisée à partir des instruments mobilisés suivants :

Une analyse approfondie de la **base de données** (2017-2022) de l'Agence du Service Civique, portant spécifiquement sur les volontaires internationaux en service civique accueillis en France au titre du principe de réciprocité.

Une **revue documentaire** des données, études, documents programmatiques existants autour du VIES en général, et de l'accueil de volontaires internationaux en particulier, en France, en Allemagne et en Norvège.

Des **entretiens semi-directifs** avec les parties prenantes de l'accueil au niveau national : France Volontaires, Agence du Service Civique, MEAE (DGM/CIV³), structures et organismes d'accueil.

Quatre **visites de terrain à l'international** : au Sénégal (janvier 2023), au Togo (mars 2023), en Tunisie (avril 2023) ainsi qu'en Équateur et au Pérou (avril 2023). Ces terrains ont permis d'interroger, en entretien et en atelier, d'anciens volontaires internationaux en France, des structures d'envoi, des institutions publiques locales (ex. : ministère, agences référentes), les services consulaires et de coopération des ambassades françaises, les antennes de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII).

Ces visites ont été coorganisées avec les équipes des EV de France Volontaires et la mobilisation de consultants nationaux au sein de l'équipe.

Trois **visites de terrain** en France pour apprécier les dynamiques d'acteurs et d'actrices : dans les territoires des Hauts-de-France (centrée sur Lille,

Douai et Calais), de Grenoble et de Marseille. Des entretiens individuels et collectifs ont été réalisés avec des représentants de structures d'accueil des volontaires internationaux (associations, missions locales, collectivités, établissements d'enseignement agricole ou d'enseignement général...), des pouvoirs publics impliqués dans la politique d'accueil (collectivités territoriales et Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports [Drajes]), des tuteurs et tutrices de volontaires internationaux accueillis en France, et les responsables d'antennes territoriales de France Volontaires. À ces consultations s'ajoute l'observation d'une rencontre du Réseau Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale de l'Enseignement Agricole (RED, anciennement Réseau éducation au développement).

Deux **questionnaires en ligne** ont été diffusés par l'ASC et France Volontaires :

- L'un à destination des anciens volontaires internationaux en service civique en France : en tout, 159 personnes ont répondu à l'enquête, soit une marge d'erreur de 6,7 % pour un niveau de confiance de 95 % (satisfaisant compte tenu des options limitées de réponse aux questions).
- L'autre à destination des tuteurs et tutrices d'anciens volontaires internationaux en service civique en France : en tout, 120 répondants ont complété le questionnaire, soit une marge d'erreur de 7,7 % pour un niveau de confiance de 95 % (satisfaisant compte tenu des options limitées de réponse aux questions).

Les listes d'envoi ont préalablement été travaillées par l'ASC afin de ne cibler que les anciens volontaires ou les tuteurs et tutrices rentrant dans le champ de l'étude (voir « Périmètre de l'étude » ci-dessus). Les résultats détaillés sont disponibles en annexe.

³ Délégation pour la société civile, l'engagement citoyen et la jeunesse (CIV) de la direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international (DGM) du MEAE.

PARTIE I

.....

**PANORAMA DE
LA RÉCIPROCIÉ
DANS LE
VOLONTARIAT
INTERNATIONAL
EN FRANCE**

.....

1.1 REPÈRES CHRONOLOGIQUES

Fruit de dynamiques initiées conjointement par les organisations de la société civile (OSC) et les États en coopération, les premiers accueils de volontaires internationaux d'échange et de solidarité en France remontent aux **années 1920**, et étaient alors limités aux pays européens. Le mouvement du Service civil international a d'ailleurs célébré le centenaire de son premier chantier international en 2020. Ces expériences s'inscrivaient dans une perspective de réconciliation et de construction de la paix entre anciens pays en conflit. La volonté était d'inscrire **un service civil volontaire international** comme alternative aux services militaires, obligatoires et nationaux.

Dans l'après-guerre, **les chantiers internationaux**, initiés par les organisations de solidarité internationale, connaîtront un fort développement contribuant à dessiner et inspirer les futures évolutions des cadres du principe de réciprocité à travers les volontariats internationaux. Le Comité de coordination du service volontaire international (CCIVS) voit le jour en 1948 sous l'égide de l'Unesco, dans un contexte de guerre froide et de décolonisation.

Le développement des volontariats qui suivra dans les années 1960 s'inscrira dans le cadre du servicenational(dontl'obligationserasupprimée en 1997 en France), notamment le service de la coopération. C'est sur cette forme de VIES que s'est posée la question de la réciprocité et du développement de ce principe. Elle a fait l'objet de différents travaux de réflexion, notamment de prospective, impulsés par les organisations de solidarité internationale et qui ont abouti au concept du « volontariat monde »⁴.

À partir de 2010, France Volontaires renouvelle son dialogue partenarial avec les pays d'accueil des volontaires français en intégrant le principe de réciprocité. Il prendra la forme d'accord-cadre avec les États partenaires. Compte tenu, notamment, de la limitation du déploiement de volontaires français dans les pays du Sahel et de la volonté de maintenir les liens de coopération, les premières expérimentations visant l'accueil de volontaires internationaux en France via le service civique ont été conduites sous l'impulsion du président de France Volontaires, Jacques Godfrain, qui a initié en 2010 les accords de réciprocité avec les chefs d'États **du Mali et du Niger**.

Depuis, la **multiplication des accords de coopération** conclus avec les institutions et agences nationales de volontariat – principalement en Afrique mais aussi en Équateur – ainsi que l'ouverture récente du VSI au principe de réciprocité marquent l'évolution à la fois de la coopération et de l'ambition renforcée de réciprocité.

La frise chronologique ci-après tient compte des connaissances mises en partage à la date d'élaboration du présent rapport. Elle ne vise pas l'exhaustivité mais permet plutôt à chaque partie prenante de situer son action dans la coconstruction d'une vision commune et de l'opérationnalisation de la réciprocité dans le volontariat international.

⁴ Edith Heurgon et Alain Raymond, *Tous volontaires au monde, jardiniers du bien commun. Solidarité, citoyenneté, mobilité, hospitalité*, Paris, Éditions Hermann, 2019.

1920
Création du mouvement du Service civil international

- 1948**
- Création du Comité de coordination du service volontaire international (CCIVS)
- Création de l'Office franco-allemand de la jeunesse (OFAJ)

1965
Le service de la coopération est reconnu comme forme civile du service national en France

1986
Décret n° 86-469 du 15 mars 1986 qui définit les droits des volontaires, notamment en matière de protection sociale

1996
Création du Service volontaire européen (SVE)

- 2005**
- Création du service civil volontaire en France
- Adoption en France de la loi sur le VSI

2009
Création de l'association France Volontaires sur le socle de l'AFVP

2011
Premiers accueils de volontaires internationaux en service civique (en provenance d'Afrique de l'Ouest et d'Asie)

- 2015**
- Accord de partenariat Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT) et France Volontaires
- Accord de partenariat Centre de promotion du volontariat du Mali et France Volontaires
- Lancement de l'appel à projet « Jeunesse » de la Délégation à l'Action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) du MEAE
- Lancement du Programme régional de volontariat de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

- 2017**
- Lancement du programme de volontariat international de réciprocité de la Délégation Catholique pour la Coopération (DCC)
- Atelier coopératif des acteurs du volontariat international de réciprocité de Niamey au Niger

- 2019**
- Lancement du programme ProDDige du SCD
- Convention entre l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) et France Volontaires
- Lancement du programme Mission Sud-Nord de la Fidesco
- Symposium de Bonn : partage d'expériences et de perspectives entre Engagement Global, Norec et France Volontaires

- 2021**
- Accord de partenariat Agence nationale du volontariat au Tchad et France Volontaires
- Accord de partenariat ministère de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique de Côte d'Ivoire et France Volontaires
- Accord de partenariat ministère de la Jeunesse du Sénégal et France Volontaires
- Accord de partenariat ministère de la Jeunesse et des Sports du royaume du Maroc et France Volontaires
- Loi de programmation du 4 août 2021 relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales (LP-DSLIM)

- 2023**
- Accueil des premiers VSI en France dans le cadre de la réciprocité
- Accord de partenariat CONFEJES (Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie) et France Volontaires
- Accord de partenariat ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des relations avec le Parlement de Mauritanie et France Volontaires
- Accord de partenariat ministère des Affaires étrangères de Mauritanie et France Volontaires
- Convention de partenariat France Volontaires et One Forest Youth Initiative
- Protocole d'accord ministère de la Jeunesse, Nouvelle Citoyenneté et Cohésion Nationale de République démocratique du Congo

Des origines du volontariat à la création de France Volontaires et de l'ASC

Multiplication des accords de partenariats et les premières expériences de réciprocité

Accélération de l'accueil de volontaires internationaux et inscription dans la loi

1935
Création en France de l'association du Service civil international

1963
Création de l'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP)

1970
Création du programme Volontaires des Nations Unies (VNU)

1995
Décret n° 95-94 du 30 janvier 1995 qui organise les relations entre les associations et les volontaires de solidarité internationale

1997
Réforme du service national en France. Suppression du service militaire obligatoire et développement de volontariats « civils »

2008
Création du programme de coopération allemande Weltwärts

- 2010**
- Adoption en France de la loi sur le service civique
- Création de l'Agence du Service Civique (ASC) en France

- 2014**
- Introduction de la composante Sud-Nord Weltwärts
- Lancement du projet WECCEE de Cool'eurs du monde

- 2016**
- Lancement des projets de volontariat international de réciprocité au Service de Coopération au Développement (SCD)
- Accord de partenariat Agence du service civique national de participation au développement du Cameroun et France Volontaires
- Accord de partenariat Office béninois des Services de Volontariat des Jeunes et France Volontaires
- Accord de partenariat Programme National de Volontariat du Burkina Faso et France Volontaires
- Accord de partenariat Agence nigérienne du volontariat pour le développement du Niger et France Volontaires
- Atelier coopératif des acteurs du volontariat international de réciprocité de Lomé au Togo

2018
Création du Corps européen de solidarité (CES) en remplacement du SVE

2020
Accord de partenariat ministère de la Jeunesse et de l'Éducation civique pour le Corps des jeunes volontaires du Congo et France Volontaires

- 2022**
- Accord-cadre en faveur de la mobilité des volontaires entre l'Équateur et la France
- Décret d'application de la LP-DSLIM posant les conditions des VSI accueillis en France au titre de la réciprocité
- Arrêté fixant les conditions de délivrance et les montants des aides de l'État pour les VSI accueillis en France au titre de la réciprocité
- Accord de partenariat ministère des Affaires étrangères du Tchad et France Volontaires
- Accord de partenariat gouvernement de la République du Sénégal et France Volontaires
- Accord de partenariat ministère de la Jeunesse et de l'Éducation civique du Cameroun et France Volontaires

Chronologie de la réciprocité dans le volontariat international

1.2

LES PARTIES PRENANTES DE L'ACCUEIL DE VOLONTAIRES INTERNATIONAUX EN FRANCE AU TITRE DU PRINCIPE DE RÉCIPROCITÉ

Ancrée depuis plusieurs décennies dans les pratiques des réseaux internationaux ou européens d'échanges de volontaires (chantiers de jeunes en particulier), la réciprocité est un **principe intrinsèque** de la rencontre et de l'altérité entre les peuples et les individus concernés par le volontariat international. Elle trouve un écho favorable dans la construction européenne, notamment lors de la **création du SVE** il y a vingt ans, en s'ouvrant à l'accueil de volontaires extra-communautaires, et depuis 2018 à travers le CES.

En France, l'inscription de la réciprocité dans les **textes fondateurs de la plateforme France Volontaires** (statuts et projet associatif) en 2009 est portée conjointement par les acteurs associatifs, les collectivités territoriales et les pouvoirs publics. En mars 2010, le Parlement adopte la loi sur le service civique et la création de l'Agence du Service Civique au sein de laquelle France Volontaires contribue à concrétiser l'accueil de volontaires internationaux en France. Les premières expérimentations visant l'accueil de volontaires en France via le service civique se sont concrétisées avec le Mali et le Niger ; parallèlement dix volontaires provenant d'Asie ont œuvré au sein du réseau Cotravaux. De cette histoire sont nés de multiples initiatives

et projets associant OSC, territoires et États renouvelant les partenariats internationaux ainsi que la manière d'échanger et de coopérer par la mobilisation de volontaires à travers, notamment, le dispositif de service civique. Dans ce contexte, France Volontaires a réuni ses partenaires et membres à Lomé au Togo en 2016, puis à Niamey au Niger en novembre 2017 avec l'ambition de développer le principe de réciprocité dans le volontariat international. Les participants ont alors validé le renforcement de cette stratégie qui fait écho à l'évolution des gouvernances citoyennes dans les pays partenaires.

Au cœur des dynamiques d'accueil en France au titre du principe de réciprocité, les organisations de solidarité internationale forment les figures essentielles de la mise en projet des échanges de volontaires internationaux.

Tableau 3. Principaux projets/programmes initiés par les OSC mobilisant des volontaires internationaux en France dans un principe de réciprocité (par nombre de volontaires)

Organismes	Programme Projet	Périodes	Partenaires, cofinancements	Nombre de volontaires internationaux	Modalités d'accueil	Dispositifs
Cool'eurs du Monde	- WECCEE (8 éditions) dont Sésame et Recipro'citoyenneté	2014-2023	- Région Nouvelle- Aquitaine - Département de la Gironde - Commune de Bier - Commune de Lormont - Agence française de développement (AFD) (ECSI) - Territoires Volontaires	150 2019-2020 > 56 2020-2021 > 44 2022-2023 > 50	Mise à disposition et accueil direct	- Service civique - Corps européen de solidarité - Jeunesse et solidarité internationale- Ville, vie, vacances/ solidarité internationale (JSI-VVV/SI)
SCD	- HaiCoVol - Tous VolonTerre - Jeunes citoyens du monde - PRODDige I	2016-2017 2017-2018 2018-2019 2019-2022	- AFD (ECSI) - Fondations privées - Ville et métropole de Lyon - Financement participatif	71 2016-2017 > 5 2017-2018 > 7 2018-2019 > 7 2019-2022 > 52	Mise à disposition	Service civique
DCC	Programme de réciprocité (4 éditions)	2017-2022	Fonds propres	68 2017 > 7 2019 > 15 2021 > 18 2022 > 28	Mise à disposition et accueil direct	Service civique
France Volontaires	- Réciprocité Mali-Niger - Réciprocité Tunisie - Ambassadeurs de l'engagement citoyen à l'international - Africa2020 - EnLAzando	2011-2022	- Institut français de Tunisie - OSC Pays de la Loire - MEAE/Union nationale des missions locales (UNML) - AFD Institut français - Fonds de solidarité pour les projets innovants (FSPI) - MEAE	63 2011-2013 > 6 2014-2018 > 33 2018-2020 > 8 2020-2021 > 11 2021-2022 > 5	Mise à disposition et accueil en propre (au siège et au sein des antennes en France)	Service civique

Il convient de souligner que cette **logique projet ou programme** n'est pas pour autant la seule à garantir le développement en volume et en qualité des expériences d'accueil de volontaires internationaux, comme le démontre le mode opératoire spécifique de Solidarités Jeunesses. Ce réseau international, membre de Cotravail et du réseau CCIVS, a accueilli dans ses délégations en France pas moins de 62 jeunes de pays tiers en service civique entre 2017 et 2022 (se plaçant ainsi en quatrième position dans le classement des organismes d'accueil de service civique devant France Volontaires). Le cadre stratégique de Solidarités Jeunesses s'appuie sur les parcours et expériences des jeunes dans un principe d'ouverture et d'inclusion internationale mettant en valeur les échanges multilatéraux plutôt que la réciprocité bilatérale.

L'institutionnalisation de la réciprocité s'exprime pour la première fois en février 2018, à travers le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) qui consacre le terme « réciprocité » au cœur de la logique de rénovation de la politique de développement de la France : « une rénovation de la politique de développement et de solidarité internationale de la France, pour bâtir un monde en commun, doit mobiliser des acteurs publics comme privés et doit se construire dans un esprit de responsabilité partagée et donc d'exigence accrue vis-à-vis des bénéficiaires, en mobilisant la jeunesse de notre pays dans une logique de réciprocité. Elle doit également être mieux harmonisée avec nos partenaires internationaux et locaux. »

Promulguée le 4 août 2021, la LP-DSLIM loi de programmation relative au développement

solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales fixe l'ambition du principe de réciprocité : « La France construit sa politique de développement solidaire et de lutte contre les inégalités mondiales dans un esprit de responsabilité partagée avec les autres bailleurs et les principales organisations internationales pour le développement. Elle fait preuve d'une exigence accrue vis-à-vis des pays partenaires en développement et promeut vis-à-vis d'eux une logique de réciprocité. » Dès lors, comme inscrit à l'article 3, « les actions menées par la France pour consolider le cadre de la mobilité croisée et des volontariats réciproques » font l'objet d'un rapport annuel aux législateurs. C'est l'aboutissement d'un travail collectif de plusieurs années auquel ont pris part France Volontaires et ses membres afin d'assurer le développement de la réciprocité dans le VIES.

La réciprocité, ainsi inscrite dans la loi, offre un nouveau cadre d'action, complété par le décret n° 2022-1067 du 28 juillet 2022. L'arrêté du 1er décembre 2022 fixe les conditions concrètes de mise en œuvre du **principe de réciprocité dans le VSI** : délivrance et montants des aides de l'État revus à la hausse en prenant en compte les contraintes des associations, ainsi que les montants minimum et maximum versés par les associations aux volontaires.

Alors que l'accueil en France au titre du principe de réciprocité est amené à se développer davantage, il est important de mieux connaître et comprendre les mécanismes de la réciprocité dans ses multiples conceptions, formes et effets, ainsi que les défis qui peuvent encore se poser. Le schéma suivant présente les principales implications observées à travers cette étude.

Schéma 1. Principales parties prenantes du volontariat international au titre de la réciprocité
Source : élaboration consultants

ÉTATS PARTENAIRES

- Gouvernements et/ou ministères de tutelle selon les objectifs propres à chaque État
- Non-membres de l'UE

AGENCES ET PROGRAMMES DE VOLONTARIAT

- ASC
- Agence Erasmus+ France
- France Volontaires
- Agences nationales de volontariat (comme l'ANVT au Togo)
- PVNU
- Programme de volontariat de la CEDEAO

VOLONTAIRES INTERNATIONAUX EN FRANCE

- Jeunes femmes et hommes volontaires
- Personnes ressortissantes des pays partenaires
- Engagés en contrat pour une durée de plus de 3 mois
- Anciens volontaires en appui à leurs pairs

ORGANISATIONS D'ACCUEIL ORGANISATIONS D'ENVOI DES PAYS PARTENAIRES

- Structures agréées/accréditées/intermédiées
- OSC : associations, collectifs et réseaux, structures d'insertion
- Collectivités territoriales
- Établissements publics

1.3

L'ACCUEIL DE VOLONTAIRES INTERNATIONAUX EN FRANCE AU TITRE DU PRINCIPE DE RÉCIPROCITÉ

1.3.1 - Une évolution positive depuis 2017 freinée par la pandémie de covid-19

Rappel sur le périmètre d'analyse des données

L'accueil de volontaires internationaux en France au titre du principe de réciprocité existe quasi exclusivement à travers deux dispositifs : l'engagement de service civique et le CES (SVE jusqu'en 2018). Les entretiens et la recherche documentaire n'ont pas permis de déceler d'autres modalités de volontariat (de six mois ou plus) avec une dimension réciproque pour cette analyse.

L'analyse chiffrée de l'accueil de volontaires internationaux en France s'appuie exclusivement sur les données collectées par l'ASC. En effet, le mode de collecte mis en place lui permet d'isoler, parmi tous les volontaires en service civique, ceux relevant du principe de réciprocité⁵. Malgré leur sollicitation, les données comparables du CES (et du SVE) n'ont pu être partagées ni analysées en dehors du cas de la Tunisie (qui a nécessité une consolidation manuelle).

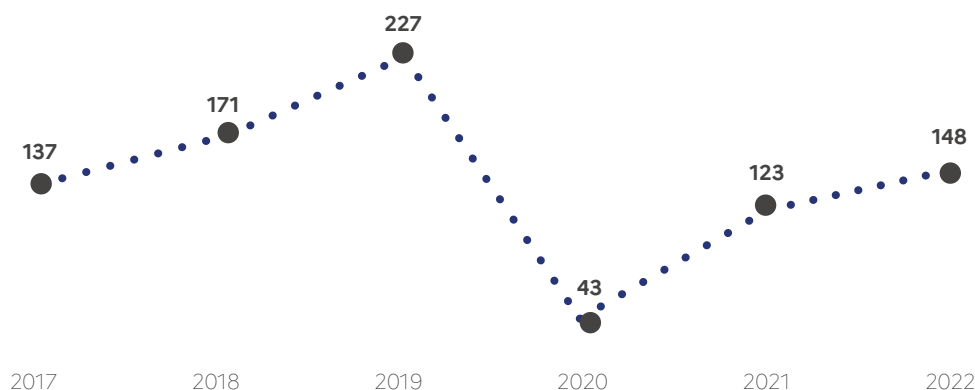
Entre 2017 et 2022, via le dispositif du service civique, la France a accueilli **860 jeunes volontaires internationaux provenant de 61 pays différents** de l'ensemble des régions du monde, à l'exception de l'Océanie. Ces chiffres ne couvrent pas les échanges de volontaires issus de l'Union européenne mais prennent en compte des échanges de volontaires avec des pays de l'Amérique du Nord (Canada principalement) qui constituent cependant une minorité dans les chiffres (2 à 3 % du total)⁶.

Soixante-cinq pour cent de ces volontaires internationaux ont été accueillis dans le cadre

d'un agrément national (délivré par l'ASC) et 35 % avec un agrément local (délivré par les services déconcentrés de l'État).

Si l'évolution a été positive et conséquente entre 2017 et 2019 (+ 66 %), la pandémie de covid-19 a porté un coup d'arrêt important à la dynamique, en raison de la fermeture des frontières, des restrictions de déplacement et de la non-reconnaissance des vaccins non homologués par l'UE. Malgré tout, l'accueil de volontaires internationaux a repris à partir d'août 2021 et a même dépassé en 2022 le niveau atteint en 2017.

Graphique 1. Évolution du nombre de volontaires internationaux accueillis en France entre 2017 et 2022



Sources : données ASC

⁵ Via le type de visa des volontaires.

⁶ Cela est dû à la modalité de comptage qui se base sur le type de visa sollicité et non sur la nationalité d'origine ou le pays d'origine.

Ces volontaires sont **majoritairement des femmes** (56 % en moyenne contre 61 % pour les volontaires en service civique en général) et ont **en moyenne 22 ans et dix mois** au moment de leur expérience de volontariat (contre 21 ans pour le service civique en général⁵). La plupart ont entamé ou terminé des études supérieures (78 % ont un niveau supérieur au baccalauréat contre 32 % pour les volontaires en service civique en général en 2022). À l'inverse, la catégorie des jeunes avec moins d'opportunités (JAMO) (mesurée par un indicateur de « décrochage

scolaire ») représente seulement 6 % des jeunes accueillis (contre 19,5 % pour les volontaires en service civique en général en 2022).

Pour conclure, les volontaires accueillis en France en service civique au titre du principe de réciprocité sont donc bien plus diplômés et plus âgés que les volontaires en service civique en général. Le pourcentage de femmes reste élevé mais il l'est nettement moins que pour ces derniers.



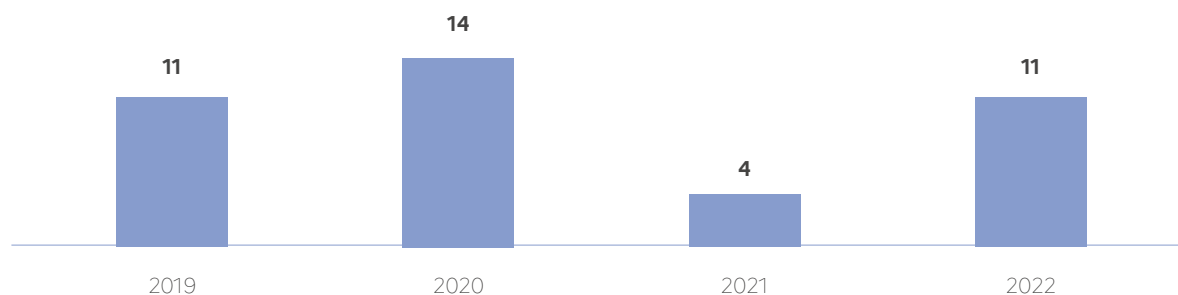
Zoom sur le Corps européen de solidarité en Tunisie

Les jeunes provenant de pays voisins de l'Union européenne peuvent intégrer le CES. Ils sont issus des pays suivants : Albanie, Algérie, Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Égypte, Géorgie, Israël, Jordanie, Kosovo, Liban, Moldavie, Monténégro, Maroc, Palestine, Russie, Serbie, Syrie, Tunisie, Ukraine. À ce titre, ils peuvent réaliser une expérience de volontariat au sein de l'UE et notamment en France.

Concernant le CES, nous ne disposons que des chiffres consolidés sur les volontaires tunisiens accueillis en France entre 2019 et 2022. Ces chiffres ne peuvent être extrapolés pour l'ensemble du CES tant les disparités géographiques sont importantes et les effectifs très variables d'un pays d'origine à l'autre.

Ainsi, 40 Tunisiens, dont 19 femmes, ont connu une expérience de volontariat de plus de trois mois dans le cadre du CES en France, principalement dans le milieu associatif (associations de solidarité internationale, maisons de la jeunesse et de la culture, missions locales...). Ce volume est presque équivalent à celui des volontaires tunisiens accueillis en France pour une mission de service civique (44 entre 2019 et 2022).

Graphique 2. CES - Nombre de Tunisiens accueillis en France pour des volontariats de plus de 3 mois entre 2019 et 2022



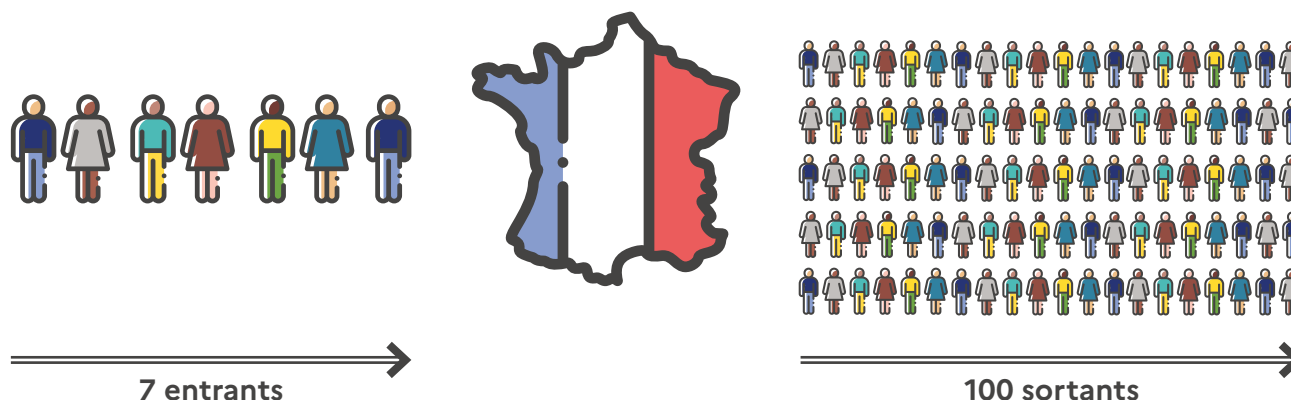
Source : données Agence Erasmus +

⁵ Données transmises par l'ASC.

1.3.2 - Des flux encore déséquilibrés entre accueil et envoi avec des situations variables selon les pays

Le nombre de volontaires internationaux accueillis en France en moyenne sur 2017-2022 n'atteint que 7 % de celui des volontaires envoyés dans le monde sur des missions de solidarité internationale dans le cadre de dispositifs français de plus de trois mois (c'est-à-dire VSI et service civique) en 2021⁹.

Schéma 2. Flux entrants/sortants de volontaires internationaux en France

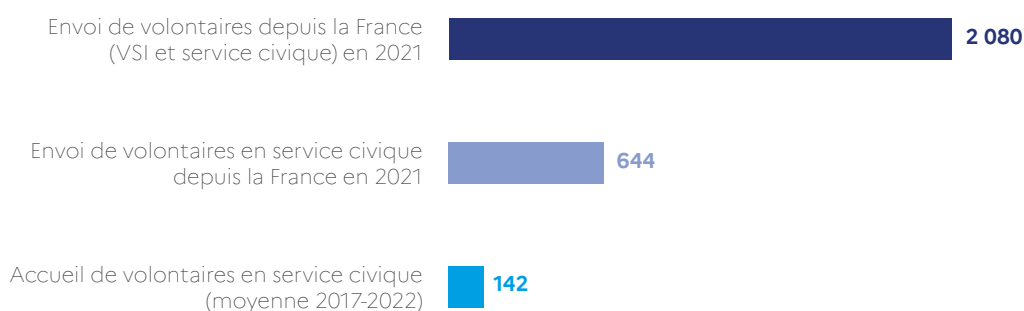


Source : statistiques MEAE

Si le discours en faveur d'un rééquilibrage de ces flux paraît faire consensus, il ne se traduit pas encore par un accroissement des effectifs et la parité semble compliquée à atteindre, *a fortiori* à court ou moyen terme.

Néanmoins, le VSI, qui représente 69 % des engagements longs en 2021, n'était pas ouvert de façon effective à l'accueil de volontaires internationaux en France jusqu'en 2023. Par conséquent, le nombre de volontaires internationaux accueillis, principalement via le service civique, doit être rapporté à celui des volontaires envoyés via ce même dispositif.

Graphique 3. Comparaison des flux d'envoi depuis la France et d'accueil en France de volontaires internationaux par dispositif



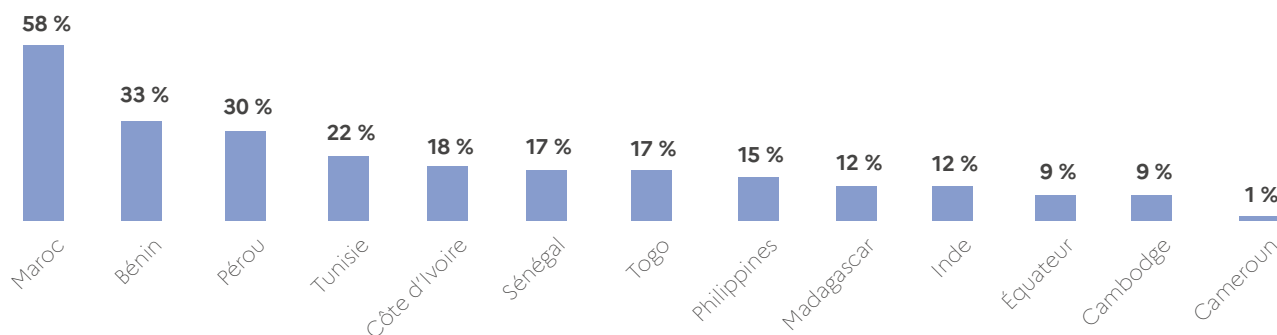
Source : données MEAE et ASC

⁹ Ces chiffres excluent donc les volontaires internationaux accueillis en JSI-VVV/VI et le Volontariat d'échanges et de compétences qui sont des dispositifs « courts » ainsi que ceux envoyés vers ou en provenance de l'UE, l'EEE ou la Suisse.

Ainsi, pour le seul dispositif du service civique, le nombre de volontaires internationaux accueillis en France entre 2017 et 2022¹⁰ représente 22 % du nombre de volontaires envoyés à l'étranger en 2021¹¹; autrement dit pour quatre volontaires envoyés, un peu moins d'un volontaire est accueilli. Ces chiffres sont toutefois susceptibles d'avoir été impactés par le contexte de pandémie. Avant la crise du covid-19, en 2019, cette part était moindre : les volontaires internationaux accueillis en service civique représentaient 11 % du nombre de personnes envoyées à l'étranger via le même dispositif. La fermeture des frontières de nombreux pays a en effet limité les opportunités de volontariat à l'étranger pour les Français, alors que les frontières françaises ont rouvert aux volontaires étrangers à partir d'août 2021, même si les règles en matière d'éligibilité des vaccins ont pu limiter les flux.

Derrière ces chiffres globaux, des spécificités sont observées : le Maroc, le Pérou ou encore le Bénin se caractérisent par des flux entrants et sortants relativement réciproques, le nombre de volontaires internationaux accueillis représentant entre 30 et 58 % du nombre de ceux envoyés via le service civique. À l'inverse, le Cameroun, l'Équateur ou le Cambodge présentent un déséquilibre plus marqué : le nombre de volontaires internationaux accueillis représente moins de 10 % de celui des volontaires envoyés en service civique vers ces mêmes pays. Enfin, pour le Burkina Faso et les Comores qui figurent parmi les principaux pays d'origine des jeunes accueillis en France entre 2017 et 2022, aucun volontaire n'a été envoyé dans ces pays via le dispositif du service civique en 2021 et 2022 « (source MEAE)¹². De ce fait, ces deux pays ne sont pas inclus dans le graphique suivant.

Graphique 4. Pourcentage de volontaires internationaux accueillis en France (moyenne 2017-2022) par rapport au nombre de volontaires envoyés en 2021 en service civique pour les principaux pays partenaires d'envoi/d'accueil



Source : données ASC

Au Maroc, le nombre de volontaires internationaux en service civique accueillis en France en moyenne entre 2017 et 2022 représente 58 % du nombre de volontaires internationaux en service civique partis de France.

¹⁰ Nous utilisons la moyenne 2017-2022 pour lisser les chiffres qui ont beaucoup varié entre 2017 et 2022.

¹¹ Les chiffres excluent les envois intra UE, EEE et Suisse.

¹² En raison du contexte sécuritaire pour le Burkina Faso.

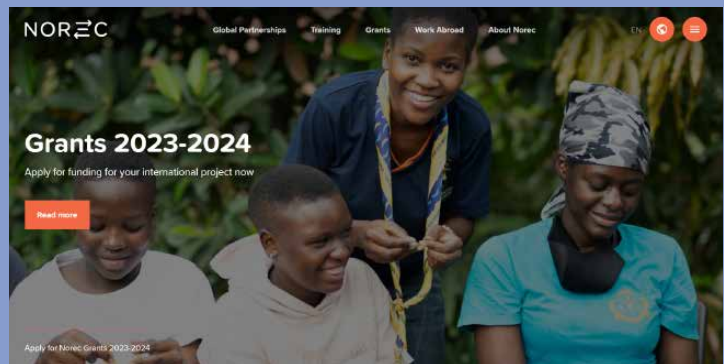


Zoom sur les programmes allemand et norvégien

Selon les entretiens réalisés, rares sont les pays qui mettent en œuvre le principe de réciprocité dans le volontariat international, du moins dans un cadre juridique et avec des dispositifs dédiés. La plupart l'envisagent à sens unique – des pays du Nord vers les pays du Sud – ou bien dans les deux sens de manière ponctuelle et limitée dans le cadre de relations bilatérales ou multilatérales entre associations, souvent membres d'une même fédération ou d'un même réseau international. En Europe, en dehors de la France, deux autres pays se distinguent toutefois : la Norvège et l'Allemagne. Ainsi, le programme allemand Weltwärts a permis d'accueillir 3 300 volontaires de pays du Sud depuis 2013 (soit près d'un volontaire accueilli pour 4,5 envoyés en 2019). En Norvège, l'Agence nationale pour l'échange de coopération (Norec) a inscrit la réciprocité comme un principe de base de son programme de volontariat. Celui-ci privilégie en fait l'accueil de volontaires internationaux en Norvège plutôt que l'envoi de volontaires norvégiens dans des pays tiers.



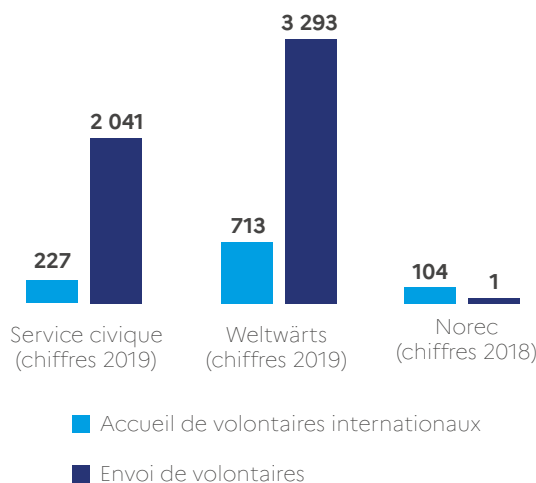
Source : Accueil - weltwärts [FR]



Source : About Norec - Norec

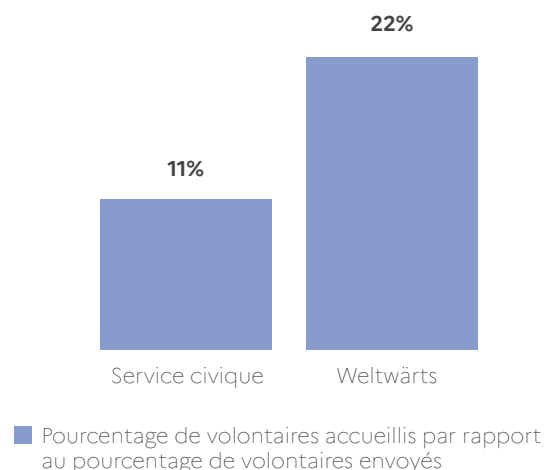
À travers le service civique, la France fait partie des rares pays à avoir enclenché une dynamique de réciprocité dans le volontariat, avec notamment l'Allemagne (Weltwärts) et la Norvège (Norec), des derniers y consacrant d'ailleurs une part des effectifs plus importante.

Graphique 5. Comparaison des flux d'accueil/d'envoi de volontaires internationaux entre le service civique (France), Weltwärts (Allemagne) et Norec (Norvège)



Source : données ASC, Weltwärts, Norec

Graphique 6. Comparaison du poids des volontaires internationaux accueillis par rapport aux volontaires envoyés entre le service civique et Weltwärts (Allemagne)

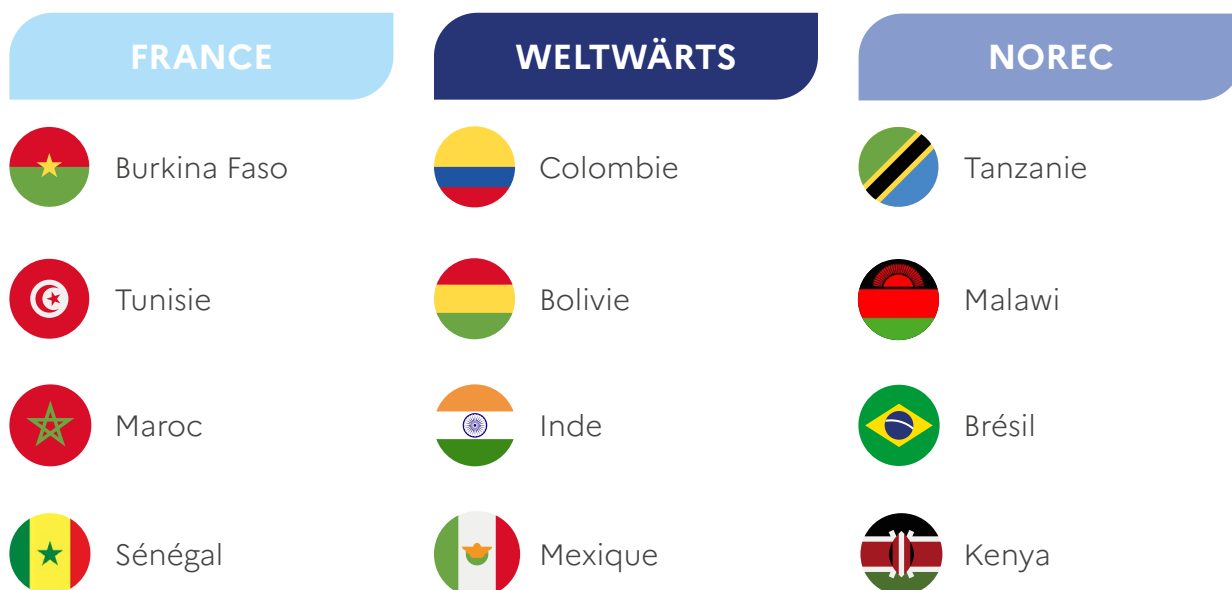


Source : données ASC, Weltwärts, 2019

Ainsi, les volontaires internationaux accueillis via Weltwärts représentaient 22 % du nombre de volontaires envoyés à l'international en 2019 (contre 11 % pour le service civique pour la même année) via ce même programme, tandis que Norec est fortement tourné vers les volontaires internationaux, la plupart provenant d'autres pays (99 % pour 2019, 90 à 95 % les autres années hors période covid-19).

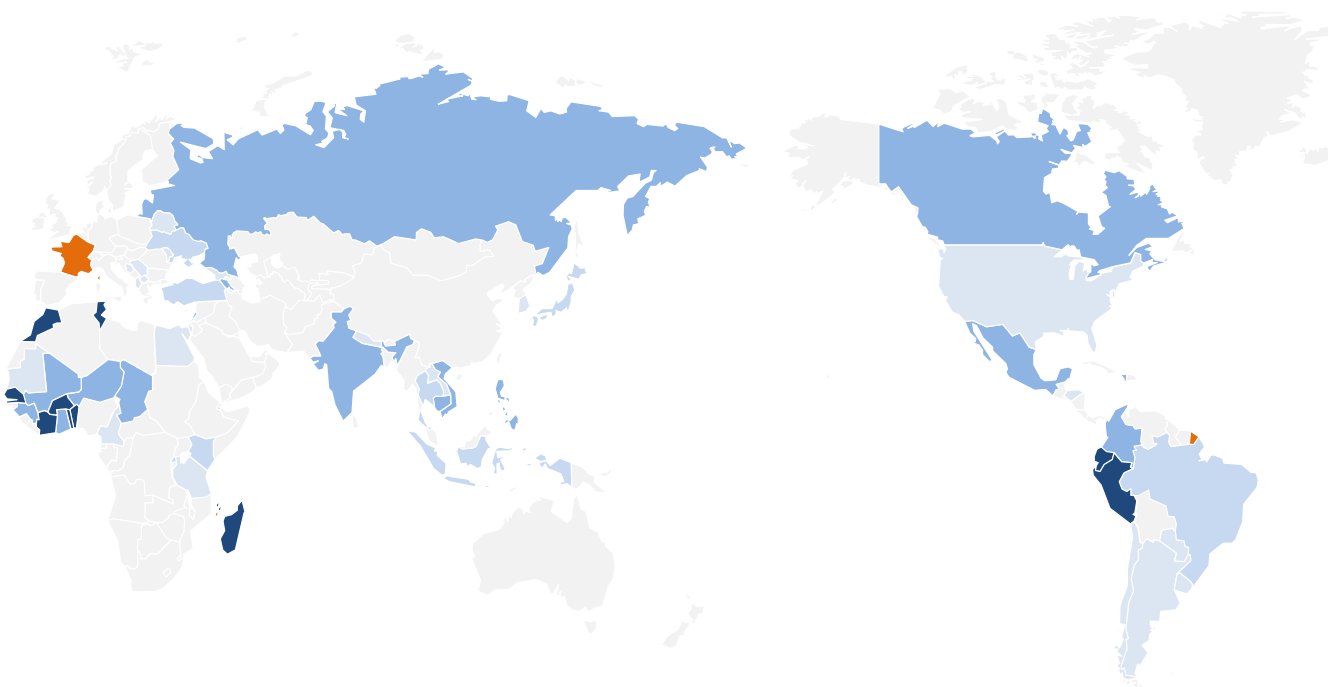
Les géographies d'origine sont elles aussi différentes. Les quatre premiers pays d'origine des volontaires internationaux accueillis dans le cadre de Weltwärts ou Norec se distinguent de ceux des volontaires internationaux accueillis en Allemagne dans le cadre du service civique. Ces géographies correspondent, en général, à un **historique de plusieurs décennies de coopération** plutôt qu'aux flux actuels d'aide publique au développement (ex. : importance des volontaires mexicains accueillis en Allemagne).

Schéma 3. Quatre principaux pays d'origine des volontaires internationaux accueillis (depuis 2013 pour Weltwärts et depuis 2017 pour le service civique et Norec)




1.3.3 - Une concentration dans les pays disposant d'un Espace Volontariats (EV) avec des disparités importantes de volumes et de profils

Carte 1. Cartographie des volontaires internationaux accueillis en service civique en France par pays d'origine (2017-2022)



Nombre de volontaires ayant connu une expérience de volontariat international en service civique en France :

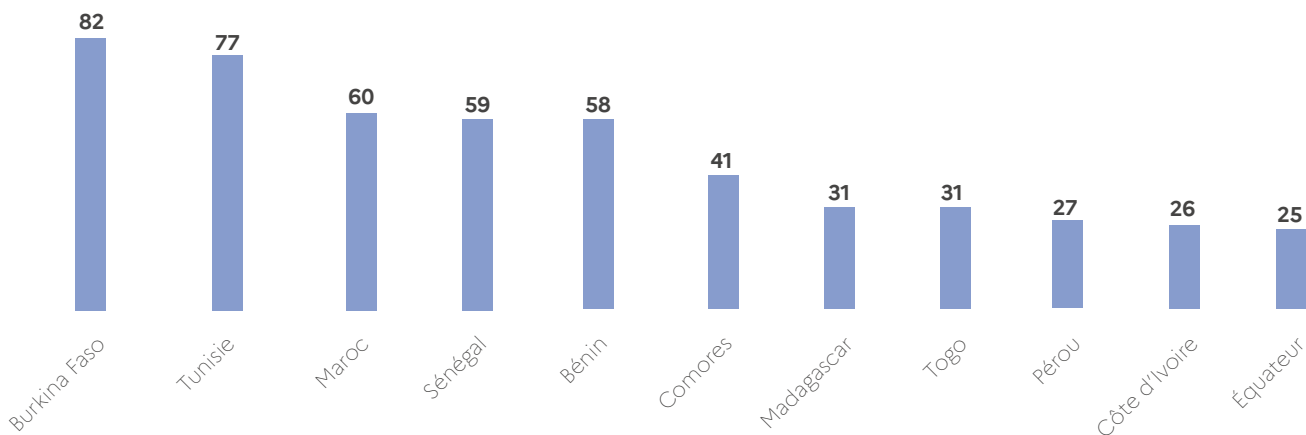
■ 25 ou plus ■ 10 à 24 ■ 4 à 9 ■ 3 ou moins

 France : pays d'accueil des volontaires internationaux (hors UE et EEE)

Source : données ASC. Elaboration consultants

Onze pays d'origine (sur 61), classés ci-après par ordre croissant, se démarquent particulièrement puisqu'ils concentrent 60 % des volontaires internationaux (517) accueillis en France : l'Équateur, la Côte d'Ivoire, le Pérou, le Togo, Madagascar, les Comores, le Bénin, le Sénégal, le Maroc, la Tunisie, le Burkina Faso.

Graphique 7. Nombre de volontaires internationaux en service civique accueillis en France selon leur nationalité entre 2017 et 2022 (cumulé) pour les 11 principaux pays d'origine des volontaires



Source : données ASC

À noter le cas particulier des Comores : les chiffres correspondent à un programme de coopération spécifique avec Mayotte, centré sur des jeunes n'ayant pas le baccalauréat (ou son équivalent), important en nombre mais qui n'a pas été poursuivi au-delà de 2018.

Quant aux pays d'Asie, continent d'origine d'environ 17 % des volontaires accueillis en France (soit plus que les pays d'Amérique du Sud) entre 2017 et 2022, la distribution entre pays apparaît plus éclatée. Cela explique l'absence de pays asiatiques dans le graphique ci-dessus, les principaux pays d'origine étant l'Inde (20 volontaires accueillis en France), les Philippines (15) et le Cambodge (14).

Au regard de ces chiffres, deux facteurs paraissent particulièrement importants (sans être excluants) :

.....●.....

L'existence d'un Espace Volontariats¹³ qui facilite la promotion de la réciprocité dans le volontariat international, la recherche de structures d'accueil en France, le relais des opportunités de mission et la préparation des volontaires avant leur départ en France. Cela a pu notamment influencer les chiffres de pays comme le Pérou ou l'Équateur par rapport à des pays relativement similaires comme la Colombie qui ne disposent pas d'EV, et ce, malgré des relations de coopération nourries avec la France et une société civile très organisée. Ainsi, dix des onze premiers pays d'origine des volontaires internationaux accueillis en France disposent d'un EV sur leur sol. Toutefois, l'inverse n'est pas toujours vrai. Au Laos et en République démocratique du Congo, qui ne disposent pas d'un EV sur leur sol, respectivement deux et quatre volontaires ont été accueillis en France entre 2017 et 2022 via le service civique.

.....●.....

L'existence d'un cadre national facilitant l'envoi de volontaires internationaux en service civique en France. C'est ce qui peut expliquer notamment la performance de pays comme le Burkina Faso qui a articulé sa stratégie de volontariat national et le volontariat à l'étranger. C'est aussi un pays particulièrement visé par la coopération décentralisée française. Le constat est similaire pour le Togo (ANVT) ou le Bénin.

En revanche, ce n'est pas le cas pour les autres pays, et notamment la Tunisie, le Maroc ou le Sénégal qui figurent parmi les premiers pays d'origine des volontaires accueillis en France.

Par ailleurs, en croisant les données « pays » avec d'autres variables, nous constatons :

.....●.....

Des disparités relativement importantes en matière de répartition genrée : si les femmes représentent plus de 60 % des volontaires originaires de Madagascar, des Comores, du Pérou ou d'Équateur, elles ne représentent plus que 45 % ou moins des jeunes au Burkina Faso, au Bénin et au Togo. Pour comparaison, 56 % des volontaires internationaux en mission en France sont des femmes.

.....●.....

Des disparités en termes de diplômes : si globalement les volontaires internationaux en service civique en France ont un niveau d'éducation élevé (71 % possèdent un diplôme supérieur au bac), il existe des différences importantes d'un pays à l'autre qui s'expliquent en grande partie par le ciblage des programmes de volontariat international incluant une dimension réciproque. Par exemple, les Comoriens en mission en France (à Mayotte principalement) l'ont été au titre d'un programme qui visait spécifiquement des jeunes n'ayant pas le niveau baccalauréat. Par conséquent, leur niveau « post bac » est logiquement très faible (2 %) alors qu'il avoisine voire dépasse les 90 % parmi les jeunes équatoriens, togolais ou marocains.

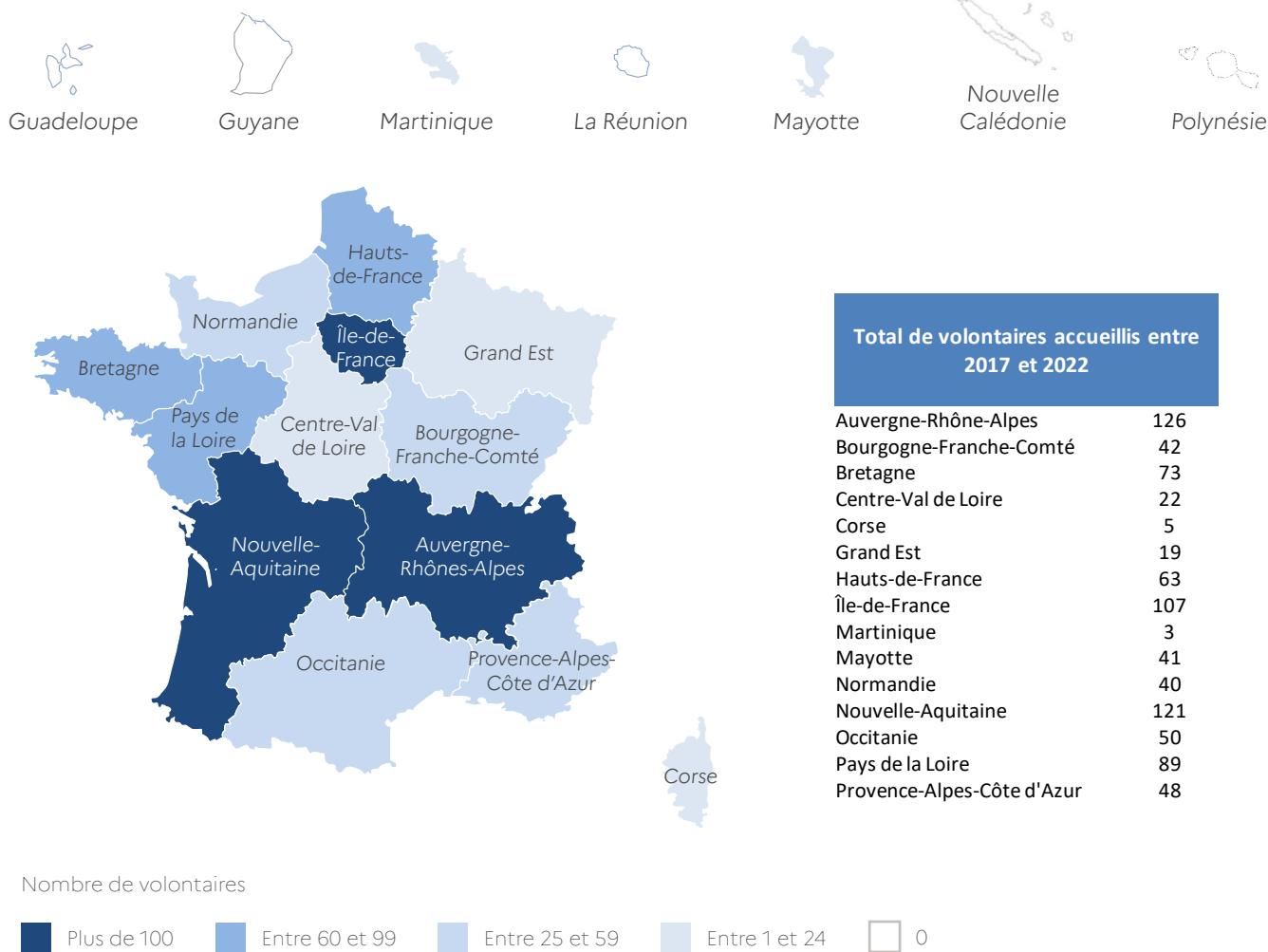
.....●.....

Une certaine cohérence en termes d'âge : si l'on exclut Mayotte (programme ciblé en 2017 qui n'a pas eu de suite), la plupart des volontaires avaient entre 22 ans et 23 ans et demi au moment de leur mission en France. À noter que la limite d'âge fixée par le dispositif du service civique (25 ans) et l'obligation d'être majeur pour voyager sont autant de facteurs permettant de lisser la moyenne.

¹³ Nos EV dans le monde - France-Volontaires : <https://france-volontaires.org/france-volontaires-dans-le-monde/>

1.3.4 - Des disparités régionales fortes en termes d'accueil de volontaires internationaux

Carte 2. Accueil des volontaires internationaux en service civique en France par région (2017-2022)



Source : Données ASC. Elaboration consultants

L'analyse des données de l'accueil spécifique de volontaires internationaux en service civique par rapport à l'accueil global de volontaires en service civique et à la population des régions permet de mettre en exergue plusieurs cas particuliers :

- La région Grand Est concentre 8 % de la population française et 8 % des jeunes en service civique mais ne reçoit que 2 % des volontaires internationaux sur la période étudiée.
- La région Île-de-France abrite 18 % de la population française et 15 % des volontaires en service civique mais n'accueille que 13 % des volontaires internationaux en service civique en France sur la période étudiée. À noter qu'elle est la seule région

métropolitaine – avec la Corse – qui ne dispose pas de Réseau régional multi-acteurs (RRMA).

À l'inverse, des régions comme la Nouvelle-Aquitaine, la Bretagne ou les Pays de la Loire accueillent une part bien plus importante de volontaires internationaux que d'autres régions rapportée à leur poids dans la population française (écart d'au moins quatre points) ou à leur part dans l'accueil de jeunes en service civique en général en France. Dans certains cas, les chiffres sont tirés vers le haut par des programmes spécifiques avec un ancrage territorial marqué comme « WECCEE et Récipro'Citoyenneté » de Cool'eurs du Monde en Nouvelle-Aquitaine (71 volontaires sur les 121 accueillis dans la région entre 2017 et 2022).

Enfin, certaines régions n'ont reçu aucun volontaire international sur la période étudiée. Il s'agit notamment de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Réunion. Concernant cette dernière, il s'agit pourtant d'un territoire d'envoi de volontaires. Cinquante-huit VSI accompagnés par France Volontaires ont été envoyés dans l'océan Indien et en Afrique au titre de la coopération régionale avec les collectivités en 2021. La situation est toutefois en train d'évoluer. Dans le cadre de la mise en œuvre du programme Territoires Volontaires, l'accueil de volontaires internationaux à la Réunion devrait bientôt se développer. Des contacts ont également été pris en Guadeloupe lors d'une mission de France Volontaires début 2023 pour développer des actions de mobilités croisées sur le modèle de ce qui se fait en Martinique (avec le Bénin).

On observe, en outre, des disparités importantes d'une région à l'autre concernant les types de structures de mission des volontaires. Plusieurs cas de figure émergent :

- la mobilisation des établissements d'enseignement privé en Bretagne (qui ont accueilli environ 40 % des volontaires internationaux en service civique de la région) ;
- l'implication des collectivités territoriales en Bourgogne-Franche-Comté (environ 45 %) ;
- l'engagement des établissements d'enseignement public à Mayotte (qui ont accueilli la quasi-totalité des volontaires internationaux en service civique de la région) ;
- l'implication quasi exclusive d'associations (plus de 80 %) en Île-de-France, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Nouvelle-Aquitaine.

Parmi les facteurs pouvant expliquer les disparités, on retrouve l'existence de **programmes d'accueil**, à l'instar de celui de Cool'eurs du Monde en Nouvelle-Aquitaine, le dynamisme des **lycées agricoles** (notamment en Bretagne) ou la densité des **réseaux d'acteurs de la mobilité** dans les territoires. Cependant, étant donné la taille limitée des cohortes par région, ces disparités peuvent aussi être liées à des **personnes particulièrement engagées** (professionnelles ou bénévoles) au sein de leur structure, pour promouvoir l'accueil d'un ou plusieurs volontaires internationaux en service civique par an.

1.3.5 - Des volontaires accueillis principalement dans des structures aguerries avec un statut associatif

Sur la période 2017-2022, 159 structures ont accueilli des volontaires internationaux en service civique en France. En analysant les données, il est possible d'établir la typologie suivante :

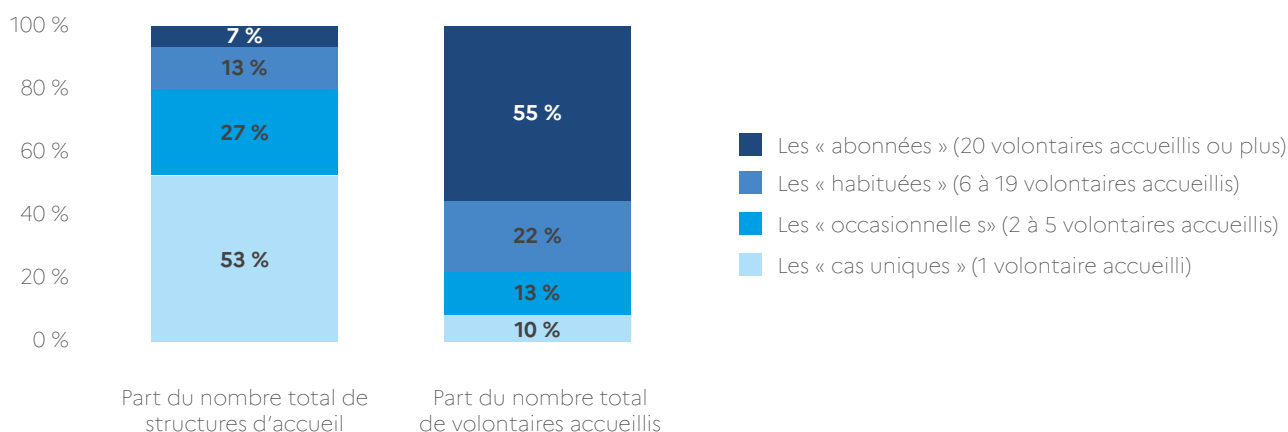
Les « **cas uniques** » : des structures qui n'ont accueilli qu'un volontaire international et n'ont pas réitéré l'expérience (sur la période considérée). Elles représentent 53 % du total des structures pour moins de 10 % des volontaires accueillis.

Les « **habituées** » : des structures qui ont accueilli un nombre relativement important de volontaires internationaux en service civique en France (entre six et dix-neuf). Elles constituent 13 % des structures et 22 % de ces jeunes.

Les « **occasionnelles** » : des structures qui ont accompagné plusieurs volontaires internationaux en service civique en France sur la période, et ce, sans dépasser un certain volume critique (de deux à cinq volontaires). Elles représentent 27 % des organisations et 13 % des volontaires accueillis.

Les « **abonnées** » : des structures (onze au total) qui ont accueilli un grand nombre de volontaires sur la période (vingt ou plus). Elles correspondent à 7 % des structures et 55 % des jeunes accueillis.

Graphique 8. Typologie des structures d'accueil en fonction des volontaires internationaux accueillis en France entre 2017 et 2022



Source : données de l'ASC

Parmi les « abonnées », on retrouve notamment Cool'eurs du Monde, la DCC, le SCD et Solidarités Jeunesses qui représentent, à elles quatre, un tiers du total des volontaires internationaux accueillis en France.

Si les données ne permettent pas de déterminer la répartition par type de structure (association ou collectivité par exemple), il est néanmoins possible de comparer les moyennes du nombre de volontaires internationaux accueillis par organisme. Celles-ci montrent par exemple que les établissements d'enseignement public et les collectivités territoriales ont reçu en moyenne davantage de volontaires internationaux (respectivement 2,9 et 2,8 volontaires entre 2017 et 2022 contre 1,9 pour les associations et 1,3 pour les établissements d'enseignement privé). En revanche, si l'on compare la moyenne des volontaires internationaux accueillis par structure porteuse d'un agrément d'accueil, les chiffres diffèrent.

Globalement, les moyennes sont plus élevées (plus de trois volontaires par structure, quelle que soit la structure) et les associations se distinguent particulièrement avec une moyenne de 4,6 volontaires internationaux accueillis au cours de la période 2017-2022. Ces chiffres soulignent l'importance du rôle d'intermédiation joué par la structure, notamment une association, qui porte l'agrément. Celles-ci peuvent en effet jouer un rôle d'opératrice pour les collectivités territoriales, d'autres associations locales ou des établissements d'enseignement : c'est à travers leur agrément que sont accueillis les volontaires internationaux, même si la mission est réalisée principalement dans un autre lieu.



Zoom sur l'accueil isolé de volontaires internationaux : entre problématique et opportunité

Environ 3 % des volontaires internationaux en service civique en France (entrant dans le périmètre de cette étude) ont été reçus en dehors d'un projet/programme spécifique d'accueil de volontaires internationaux, ou d'un cadre de partenariat de coopération décentralisée¹⁴ identifiable. Selon les entretiens menés, il s'agirait le plus souvent de candidats ayant répondu à une offre de service civique, qui ne ciblait pas spécifiquement des jeunes non européens, dans une structure non aguerrie à cette pratique. Cette configuration peut engendrer des situations complexes pour les structures d'accueil comme pour les volontaires concernés, en particulier lorsque les prérequis de préparation n'ont pas été acquis. Il peut s'agir des conditions matérielles, financières ou de visa adéquat. En outre, une préparation au départ ou un accompagnement au retour sont rarement prévus dans ces situations, alors qu'ils sont pourtant essentiels à une expérience de volontariat international.

Du point de vue de l'ASC, la gestion des cas isolés est critique lorsque le visa attribué ne permet pas d'ouvrir les droits des volontaires à l'arrivée en France :

« Parfois, on voit des jeunes étrangers qui arrivent en France avec des visas non éligibles [de visiteur] et l'organisme d'accueil tombe de sa chaise quand il apprend que ce n'est pas le bon cadre, que cela bloque le contrat et l'accès à la Sécurité sociale. Cela arrive assez fréquemment car les consulats qui reçoivent les dossiers ne connaissent pas forcément les conditionnalités de notre dispositif de service civique et redirigent vers un visa volontaire alors que ce visa est éligible uniquement pour un volontariat CES. Cela concerne une très petite minorité de volontaires mais représente une forte charge de travail d'accompagnement individuel pour l'agence. »

Extrait d'entretien avec l'ASC.

¹⁴ Spécifique à l'accueil de volontaires internationaux ou non.

1.4

DÉFINITION DE LA RÉCIPROCITÉ

1.4.1 - La réciprocité dans le volontariat, entre définitions, objectifs et attentes multiformes

« L'État reconnaît le volontariat comme levier transversal d'action de la politique de développement solidaire et promeut l'accès de toutes et tous aux dispositifs de volontariat à l'international et aux volontariats dits "réciproques". »

Extrait de l'article 4 de la LP-DSLIM du 4 août 2021.

Bien que les termes « réciprocité » et « réciproque » s'imposent dans le débat public et les textes législatifs relatifs à la solidarité internationale et au volontariat international, **il n'existe pas encore, à ce jour, une définition collective partagée** par les acteurs français et leurs partenaires internationaux de ce qu'est la réciprocité dans le volontariat international. D'autres acteurs de la coopération internationale ont cependant mené une réflexion autour de ce concept dans le volontariat, sans pour autant en donner une définition générique. C'est le cas notamment de Norec qui a publié en 2022 le rapport « Unpacking Reciprocity in International Exchange Cooperation » dans lequel Benjamin J. Lough conclut qu'il existe « diverses conceptions et pratiques de réciprocité [qui] dépendent d'une variété d'acteurs, allant des partenariats macro-géopolitiques aux relations micro-interpersonnelles ».

Les espaces de consultation et de coconstruction organisés dans le cadre de cette étude comme l'analyse de la documentation disponible permettent d'identifier, en effet, différents niveaux de discours, de précision, de compréhension dans la manière de définir les caractéristiques de la réciprocité dans le volontariat international. Les messages varient selon la nature des acteurs, leurs motivations, leurs attentes et les objectifs qu'ils poursuivent.

Certaines institutions utilisent ainsi le concept en détaillant les principes qui le caractérisent et en déclinent le sens et les finalités ; d'autres comme Solidarité Laïque l'entendent comme un idéal, une fin en soi. Certains le voient comme une posture personnelle (mentale/

comportementale), un mode d'action, une philosophie dépassant le volontariat. D'autres encore, en particulier les institutions publiques, l'associent systématiquement au cadre réglementaire correspondant et le plus souvent au dispositif du service civique.

Dans une logique partenariale ou non, avec plus ou moins d'équivalence dans les effectifs, la réciprocité dans le volontariat international implique une dynamique d'échange et une mobilité donnant lieu à un accueil et un envoi, en simultané ou décalé ; ou bien uniquement

« La recherche de réciprocité dans le volontariat international mérite une réflexion approfondie, et une prise de conscience critique de sa propre posture dans un système de relations complexes. »

à un accueil (individuel ou collectif) dans un principe large de correspondance avec un pays dans le monde vers lequel des volontaires français sont le plus souvent envoyés.

Quel que soit le mode opératoire (accueil et envoi, accueil uniquement, dans un cadre partenarial ou de façon individuelle, etc.), la recherche

de réciprocité dans le volontariat international mérite une réflexion approfondie, et une prise de conscience critique de sa propre posture dans un système de relations complexes. Pour Benjamin J. Lough, « il est important de considérer comment le terme est compris et interprété comme un principe général. » («Unpacking Reciprocity in International Exchange Cooperation », 2022).

1.4.2 - Un consensus large autour des valeurs et du sens guidant la réciprocité dans le volontariat international

Il semble tout d'abord important d'identifier les points communs aux différents acteurs consultés. Ceux-ci partagent en effet une vision de la réciprocité dans le volontariat international fondée sur : la dimension éthique, la dimension éducative/formatrice et la dimension transformative à différents niveaux (personnes, organisations, territoires, relations...).

1

La dimension éthique

Les différents ateliers, les entretiens menés et la documentation analysée ont permis d'identifier les valeurs universelles d'égalité, d'équité, de solidarité, de fraternité, de partage, de respect, de justice et de paix souvent mentionnées par les acteurs français, leurs partenaires internationaux ainsi que les anciens volontaires internationaux qui l'expriment dans leurs propres termes.

La réciprocité trouve son sens

- dans la « **correspondance** » [ancienne volontaire péruvienne](#)
- dans une « **relation gagnant-gagnant** » [Arche Grenoble](#)
- dans le mot « **weccee qui signifie échange en wolof, qui permet la découverte de l'autre et passer outre les barrières érigées** » [Partenaire du Sénégal](#)
- c'est une « **opportunité de relation horizontale** » [Soy Voluntari@](#) où « **prime le principe d'équité et de fraternité** » [Scouts d'Équateur](#)

La Fidesco, organisation catholique de solidarité internationale, explique le sens donné à son programme de réciprocité dans le volontariat international nommé « Mission Sud-Nord » en reprenant certaines de ces valeurs :

« Dans un monde marqué par les ruptures et les conflits, chacun d'entre nous, personnellement et collectivement, au Nord comme au Sud, est invité à prendre part pleinement à la construction d'un monde en paix. La "Mission Sud-Nord" contribue à construire cette fraternité entre les peuples qui permet de déployer la culture du service et de la rencontre. » [Extrait d'une présentation aux partenaires Mission Sud-Nord, Fidesco, 2023](#)

2

La dimension éducative/formatrice

Comme l'écrit la pédagogue Claire Héber-Suffrin en 2012 dans son ouvrage *Les Réseaux d'échanges réciproques de savoirs : vers une société apprenante et créatrice* (Éditions Ovidia, 2012), la réciprocité est « une force créatrice pour apprendre », elle pousse à reconnaître « les savoirs de tous, pour tous, par tous ». C'est à travers l'expérience de l'échange, du partage, de la rencontre, de la pratique de l'interculturalité qu'un apprentissage s'opère. L'accueil de volontaires internationaux en France au titre du principe de réciprocité est ainsi souvent conçu comme un mode pédagogique au cœur de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI). C'est ce que l'on retrouve de manière évidente dans les projets comme

Récipro'citoyenneté de Cool'eurs du Monde ou encore PrODDige du SCD. Il en est de même pour certains projets d'accueil de volontaires au sein d'établissements d'enseignement (catholique et/ou agricole) et d'associations.

*« La rencontre interculturelle est une richesse : tout le monde a le droit de s'enrichir de cette rencontre interculturelle. Elle devrait répondre à un besoin universel de découvrir d'autres cultures et de **s'enrichir de l'altérité et de la rencontre** ».* [Extrait d'entretien avec une association nationale en France](#)

Ce discours est également porté par certains partenaires internationaux dont l'action s'inscrit dans les territoires comme à Madagascar, en Tunisie et au Bénin :

« *L'intérêt pour inclure le principe de réciprocité dans le volontariat est de promouvoir l'ouverture, développer une citoyenneté avec des nouvelles visions, nouvelles perspectives* ». Extrait d'entretien avec une collectivité territoriale de Madagascar.

« *L'international est une composante importante d'ouverture sur le monde pour les jeunes*. » Extrait d'entretien avec un partenaire associatif en Tunisie.

« *La réciprocité est un outil majeur pour la **mobilité des jeunes**, pour leur transformation, pour les rendre plus forts et leur permettre de participer à la construction d'un monde plus juste à travers la découverte et la rencontre, le rapprochement des peuples, cela permet de briser les différences, déconstruire les murs : la dimension interculturelle est forte*. » Extrait d'entretien avec une institution publique au Bénin.

Dans ce même ordre d'idée, un réseau d'associations de volontariat explique que l'expérience de la réciprocité dans le volontariat :

« [...] permet d'engendrer des échanges culturels, d'apprentissage entre acteurs, avec une **approche d'horizontalité** et de bien vivre ensemble, de complémentarité et de solidarité. » Extrait d'entretien avec un réseau d'associations au Pérou.

3

La dimension transformative à différents niveaux (personnes, organisations, territoires, relations...)

Les acteurs et actrices s'accordent sur le potentiel de transformation intrinsèque à l'accueil de volontaires internationaux en France qui peut contribuer à un changement de paradigme des relations internationales vers plus de réciprocité, à des parcours d'engagement qui font évoluer les personnes (remise en question, déconstruction de préjugés) et plus largement au développement des territoires concernés.

Selon la vision de certaines institutions publiques françaises et internationales, il s'agit d'un **instrument au service du développement et des jeunesse**s de leurs pays. L'acquisition de compétences et de savoir-être à travers

l'expérience du volontariat international est considérée comme un facteur d'accroissement des chances d'insertion socio-professionnelle et une opportunité pour les jeunes d'être « des agents de développement » au plus près des territoires et des réalités. On retrouve cette vision dans la « Stratégie d'intervention Volontariat international de réciprocité » de l'ANVT datant de 2019 :

« *L'objectif de l'ANVT par le volontariat international de réciprocité est de **faire émerger des jeunes citoyens engagés et qualifiés pour le développement durable de leurs communautés et de leurs pays***. »

Ainsi que dans le discours porté par des institutions publiques locales :

« Les objectifs visés à travers les échanges réciproques de volontaires sont le renforcement de compétences, l'augmentation de l'employabilité des jeunes, la participation des jeunes au développement du pays. La dimension d'engagement est toujours présente mais avec un aspect pragmatique visant une jeunesse responsable et qui contribue au développement national. » Extrait d'entretien avec une institution publique au Bénin.

La mise en œuvre du principe de réciprocité dans le volontariat participe au changement de paradigme dans les relations internationales et les échanges. Comme le mentionne la DCC dans son plan d'orientation 2019-2022, il s'agit de « [r]ééquilibrer les flux de mobilité des volontaires, c'est aller vers plus d'équité dans les échanges et réinterroger le sens profond du volontariat, qui n'est plus uniquement « nord-sud » mais multidirectionnel ».

Les volontaires mobilisés dans une démarche de réciprocité contribuent au renforcement des partenariats, des synergies, du dialogue. C'est un point de vue partagé par plusieurs collectivités territoriales, organisations de volontariat et réseaux d'acteurs de la société civile.

« Le volontariat permet de renforcer les synergies des acteurs qui travaillent sur chaque territoire dans les mêmes thématiques. [...] Les volontaires sont des "ambassadeurs" de la coopération, ils permettent d'asseoir des

partenariats. La coopération conçue par la ville se situe dans la réciprocité de manière générale : il s'agit de faire dialoguer deux territoires sur des actions communes. » Extrait d'entretien avec une collectivité française.

« La réciprocité est bien là au service d'une dynamique d'ensembliser [sic], de coconstruction avec les partenaires qui s'oppose à une logique unilatérale. » Extrait d'entretien avec une association française.

Les volontaires mobilisés dans une démarche réciproque sont aussi considérés comme des « acteurs du changement », comme mentionné par le CCIVS dans son plan stratégique 2022-2027 :

« Le CCIVS construit une communauté inclusive d'acteurs du changement au niveau mondial qui contribuent à un monde pacifique, juste et régénérateur grâce au service volontaire international. » Extrait du plan stratégique 2022-2027 du CCIVS.

En ligne avec cette idée, une institution nationale dans un pays partenaire en charge du volontariat résume ainsi, lors d'un entretien, le potentiel de la réciprocité pour le secteur et les personnes engagées :

« Cela rend possible l'inter-apprentissage basé sur l'éthique, le bien vivre ensemble et la citoyenneté, offre la possibilité de construire de nouvelles manières de concevoir le développement, renforce les personnes et les positionne en tant qu'acteurs de changement ». Extrait d'entretien avec une institution publique au Pérou.

1.4.3 - Des nuances qui apparaissent autour de la priorisation des objectifs à poursuivre à travers plus de réciprocité dans le volontariat

Afin de contribuer à croiser les regards, alimenter et inspirer la manière de développer la réciprocité dans le volontariat à l'avenir, il convient de pointer les nuances en matière d'attentes et d'objectifs des différents acteurs perçues au travers de l'enquête.

Si un message politique et sociétal est porté et affiché par les acteurs français qui se positionnent en faveur de l'accueil de jeunes volontaires internationaux – avant tout appréhendé comme un moyen de **favoriser l'ouverture**, le respect et une citoyenneté solidaire, et de lutter contre les replis dans leurs espaces d'intervention – le discours des acteurs internationaux, et notamment africains, se centre davantage sur le **rééquilibrage des relations internationales** et le sens de la coopération. Pour ces derniers, la réciprocité dans le volontariat doit être au **service des jeunes et du développement des pays** d'où elles proviennent.

« *La réciprocité est le fait d'envoyer autant de jeunes togolais en France pour équilibrer la tendance du nombre de jeunes qui viennent au Togo à travers une offre plus accrue de missions en France, une facilitation administrative pour l'obtention des visas et un accompagnement de qualité (avant, pendant et après les missions) qui garantit un retour ou le développement des opportunités (projets d'étude, de rencontre, etc.).* » [Extrait d'entretien avec un ancien volontaire du Togo.](#)

« *Le principe de la réciprocité doit répondre à une vision d'égalité et de qualité des missions pour espérer une plus-value pour la communauté.* » [Extrait d'entretien avec une association au Togo.](#)

.....

Ainsi, l'on constate que le curseur est davantage mis sur certains objectifs que sur d'autres selon la nature et la provenance des acteurs. Pour la plupart des acteurs français, la valeur ajoutée de la réciprocité dans le volontariat porte sur son potentiel de vecteur d'ECSI. L'impact des expériences sur les jeunes eux-mêmes, étrangers et français, et sur les territoires et les communautés qui les accueillent, est essentiel.

« **Pour les collectivités territoriales, ce qui a le plus d'impact c'est l'accueil** : le jeune accueilli peut sensibiliser beaucoup de jeunes sur le territoire [...]. Pour que l'envoi [de français à l'étranger] arrive à contribuer à une politique jeunesse il faut vraiment du volume... Ce n'est pas avec l'envoi de quatre volontaires par an que cela fait un impact. En revanche, l'accueil de quatre-cinq étrangers a beaucoup plus d'impact en France. » [Extrait d'entretien avec un organisme de l'agglomération marseillaise.](#)

La grande majorité des partenaires internationaux associatifs et institutionnels (notamment africains) considère que la plus-value d'une plus grande réciprocité dans les échanges de volontaires réside notamment dans un rééquilibrage des effectifs, mais aussi dans les opportunités qu'elle offre aux jeunes. Dans un second temps, et à travers eux, elle contribue aux transformations de leurs pays d'origine et à la promotion de nouvelles formes de partenariat et de coopération.

« **Pour l'instant, on a l'impression que la réciprocité est un outil qui répond aux demandes du Nord, mais pas forcément aux besoins du Sud.** La réciprocité doit pouvoir changer le paradigme, elle doit être la réponse à un besoin de coopération. [...] Les attentes sont de pouvoir échanger avec les structures en France pour que des propositions soient faites en lien avec un rééquilibrage du volume d'effectifs. » [Extrait d'entretien avec une institution au Togo.](#)

La réciprocité appliquée au volontariat international apparaît donc comme un principe mobilisateur, un mode d'action, une posture, un idéal à poursuivre qui pousse à une réflexion commune autour des objectifs qu'elle sert. En cohérence avec le postulat de « correspondance », un dialogue reste à renforcer entre les différentes parties prenantes, dans une dynamique partenariale qui permette à chacun de mieux s'y retrouver.

PARTIE II

.....

LA RÉCIPROCITÉ EN PRATIQUE : RETOUR D'EXPÉRIENCES DES ACTEURS

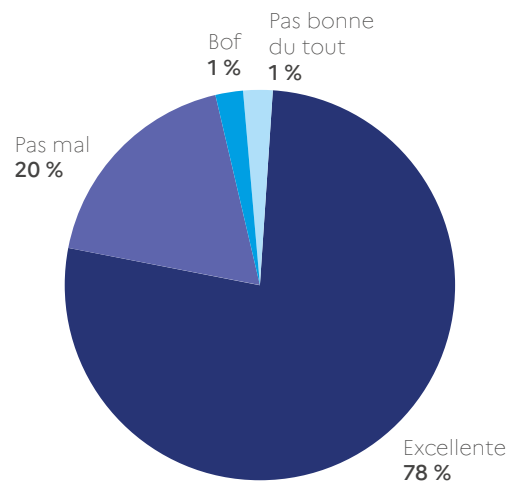
.....

2.1 UNE EXPÉRIENCE GLOBALEMENT TRÈS POSITIVE POUR LES VOLONTAIRES INTERNATIONAUX ACCUEILLIS EN FRANCE

Les profils des répondants à l'enquête « anciens volontaires internationaux en France » et à l'enquête « tuteurs d'anciens volontaires internationaux en France » sont détaillés en annexes.

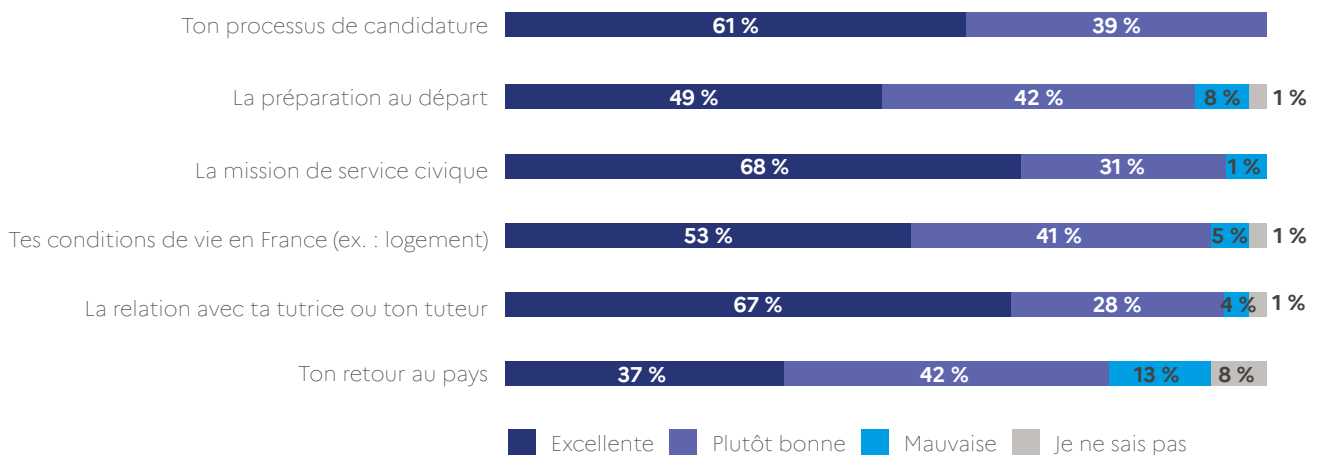
L'expérience de volontariat international en France est jugée « excellente » pour 78 % des anciens volontaires internationaux en France (et globalement positive pour 98 %) ayant répondu à l'enquête. Les retours négatifs ne concernent qu'une poignée d'individus (trois sur les 159 répondants). S'ils sont globalement bons, ces retours peuvent varier selon le type de structure de mission. Par exemple, l'expérience est jugée « excellente » par plus de 80 % des anciens volontaires dans une association de plus de cinq salariés, une mission locale ou une collectivité territoriale. C'est le cas de la moitié seulement des répondants qui ont exercé dans un établissement d'enseignement général. Le genre ou l'âge ne semble pas influencer de manière significative les résultats. Ce constat rejoint la satisfaction plus globale qu'expriment l'ensemble des volontaires en service civique, 87 % se disant satisfaits de leur mission. Un sentiment là aussi partagé au-delà des différences d'âge, de genre ou de catégorie sociale (OpinionWay/ASC, enquête post-service civique 2022).

Graphique 9. Globalement, comment juges-tu cette expérience ?



Enquête à destination des anciens volontaires internationaux en France (159 répondants)

Graphique 10. Quel est ton retour sur...



Enquête à destination des anciens volontaires internationaux en France (157 répondants)

Le retour des volontaires est particulièrement positif sur la mission de service civique (68 % ont répondu « excellente »), la relation avec la tutrice ou le tuteur (67 %) et le processus de candidature (61 %). En revanche, même si cela reste globalement plutôt positif, les avis sont plus mesurés concernant le retour au pays (37 % ont répondu « excellent »).

- Les aspects les plus positifs de l'expérience concernent la rencontre, l'échange (43 réponses), la découverte de la culture et de la langue française (40 réponses) et les acquis au niveau professionnel (connaissances, compétences, contacts – 36 réponses).

- Les aspects les plus négatifs ont trait aux conditions de vie en France (30 réponses, notamment le logement et l'insuffisance ou les retards de l'indemnité), au retour au pays (18 réponses), au contexte de covid-19 (14 réponses), à l'accompagnement (13 réponses, avec une confusion sur le rôle des EV pendant la mission) ou encore au climat (12 réponses).

Les entretiens réalisés avec d'anciens volontaires corroborent globalement ces résultats comme le montrent les extraits suivants.



Ce qui a le mieux marché selon les anciens volontaires ayant renseigné l'enquête (extraits)

« Ayant fait mon service civique avec d'autres jeunes venant de tous les horizons (Asie, Amérique latine, Afrique, Haïti et France), le **principal aspect positif fut les échanges interculturels** pendant les temps collectifs, les formations hebdomadaires sur les ODD [objectifs de développement durable] et la solidarité internationale. Ensuite la **polyvalence dans l'exécution des tâches.** »

« J'ai beaucoup apprécié la **liberté de proposer et organiser les activités dans l'organisation.** On m'a fait confiance et on m'a laissé faire ce que je voulais mais en même temps, on m'a beaucoup guidé et soutenu dans mes projets. **Pouvoir partager des moments conviviaux avec les bénéficiaires** de l'organisation m'a beaucoup plu et ça m'a énormément aidé à m'améliorer personnellement. »

« Je pouvais **me plonger dans la culture française et partager la mienne.** J'ai également acquis de nombreuses connaissances pratiques sur l'agriculture et la campagne en France. Au cours de ma mission, j'ai gagné en confiance pour partager ma culture et j'ai même fait de nombreuses découvertes, ce qui me rend encore plus fier de mon identité. »

« L'accueil et l'intégration à la Mission Locale ont été très bien organisés. Les missions étaient très intéressantes et **j'ai vite exercé des responsabilités** ce qui m'a bien formé. **L'accompagnement de mon tuteur a été extraordinaire** : il a toujours été présent et m'a beaucoup accompagné dans mon projet d'après volontariat. »

« J'ai trop aimé l'expérience. **C'était une des expériences les plus enrichissantes de ma vie mais également une des plus difficiles** car je dû m'adapter à un rythme de vie et environnement bien différent de celui auquel j'étais habitué. »



Ce qui a le moins bien marché selon les anciens volontaires ayant répondu à l'enquête (extraits)

« J'ai galéré aux premiers moments parce qu'il n'y avait **aucune indemnité d'installation**. Je ne pouvais rien acheter jusqu'à ce que ma tutrice me fasse un prêt. **L'inscription à la Sécurité sociale a été inutile**. Je l'ai obtenue à deux semaines de la fin de ma mission alors que j'étais grave dans le besoin au milieu de mon séjour. Franchement, les conditions sont à revoir pour les internationaux. »

« J'ai été bien encadré par ma tutrice, par mon maître de stage et mon entourage, mais **mon retour au pays ne m'a pas été profitable** car les autorités ne font rien pour nous aider à embrasser le monde de l'emploi. »

« **L'hiver français** fut l'une des plus grandes difficultés que j'ai dû surmonter, à cela s'ajoute la crise sanitaire [covid-19] à laquelle le monde a fait face, qui a paralysé une grande partie de nos activités. »

« En tant que volontaire international, j'ai souffert de ne pas avoir de logement en effectuant 32 h de travail par semaine. Je savais déjà que mon association n'était pas en mesure de m'offrir de logement, mais je trouve que c'est dommage que les volontaires, surtout internationaux, qui viennent en France pour effectuer leur mission se trouvent dans une telle difficulté. » [Ce cas n'est pas la norme mais illustre la persistance du problème du logement pour une petite minorité de volontaires accueillis.]

« J'étais le premier "volontaire en réciprocité" de l'organisation. Quand j'ai commencé, ma mission n'était pas encore concrète et les salariés ne savaient pas trop quoi faire avec moi. Du coup j'ai passé les deux premiers mois en faisant **des tâches qui n'étaient ni intéressantes ni "percutantes"**. Je ne me sentais pas utile. Heureusement, j'en ai discuté avec ma tutrice et la responsable et les choses ont progressé depuis. »

Une autre réalité semble vécue par plusieurs jeunes, particulièrement ceux originaires d'Afrique subsaharienne et du Maghreb, qui indiquent avoir été confrontés à des situations de discrimination durant leur séjour en France. Ce point d'attention doit être considéré tant dans la préparation que dans l'accompagnement de l'expérience pour les organisations qui en ont été les témoins, comme le souligne l'encadré ci-après.



Zoom sur l'existence de situations de discriminations et de violences

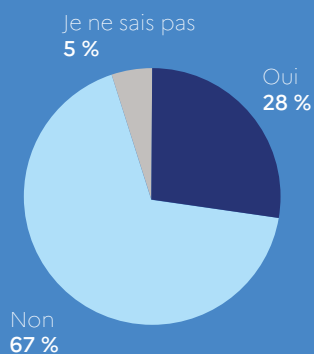
Vingt-huit pour cent des anciens volontaires ayant complété l'enquête ont indiqué avoir vécu une expérience de discrimination ou de violence en France. Pour les deux tiers d'entre eux, il s'agit d'une expérience de racisme, ayant lieu le plus souvent dans les transports en commun, des commerces ou des agences (bancaires notamment).

Seize pour cent rapportent des discriminations religieuses et 12 % des violences basées sur le genre. Les entretiens et ateliers réalisés avec d'anciens volontaires confirment ces expériences de discrimination, avec un taux probablement supérieur à 50 % pour les jeunes originaires d'Afrique subsaharienne, même si l'enquête ne permet pas de vérifier cette estimation tirée des ateliers. Ces épreuves n'ont toutefois pas impacté significativement le jugement sur l'expérience de volontariat. Le taux d'expérience « excellente » passe ainsi de 81,5 % en général à 75 % chez les répondants rapportant avoir vécu une expérience de discrimination ou de violence, ce qui reste très positif.

Cela s'explique notamment par une réaction plutôt positive de leurs proches. En effet, 75 % des répondants jugent satisfaisante ou plutôt satisfaisante la manière dont ils ont été accompagnés par leur entourage (amis, collègues, tuteurs...) pour surmonter cette expérience. D'ailleurs, le fait que l'entourage ait réagi à ces situations de discrimination/violence a finalement donné une bonne vision de la France aux volontaires. Néanmoins, dans 18 % des cas, cet accompagnement n'a pas été jugé adéquat, notamment lorsque les faits ont eu lieu dans la structure de mission. Comme l'explique une ancienne volontaire, « il faut croire les femmes quand elles disent qu'elles se sentent mal à l'aise à cause d'un collègue ».

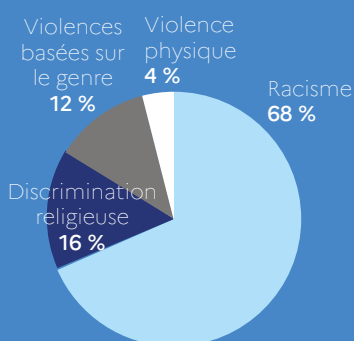
Du côté des tuteurs, 47 % s'estiment plutôt peu ou pas outillés pour le faire. Les commentaires révèlent un constat d'impuissance face à ces situations. Les quelques suggestions portent sur l'information préalable des futurs volontaires en amont de leur séjour sur la réalité du racisme en France. Par ailleurs, aucun commentaire de tuteur ou tutrice ne se rapporte aux cas de violences basées sur le genre, ce qui pourrait montrer un besoin de formation et d'outillage pour identifier les situations et accompagner les personnes concernées.

Graphique 11.
As-tu vécu une expérience de discrimination ou de violence en France ?



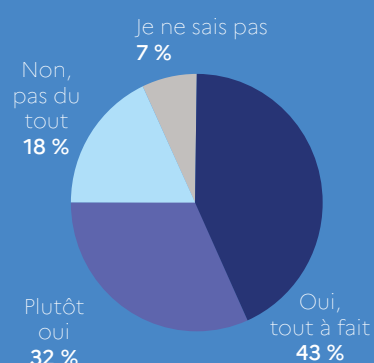
Enquête à destination des anciens volontaires internationaux en France (159 répondants)

Graphique 12.
De quelle nature était cette expérience ?



Enquête à destination des anciens volontaires internationaux en France (44 répondants)

Graphique 13. Les personnes t'entourant ont-elles pu t'aider à surmonter cette expérience de discrimination de manière satisfaisante ?

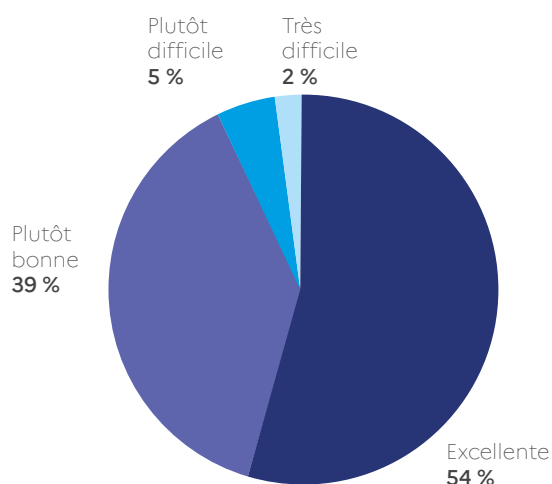


Enquête à destination des anciens volontaires internationaux en France (44 répondants)

2.2

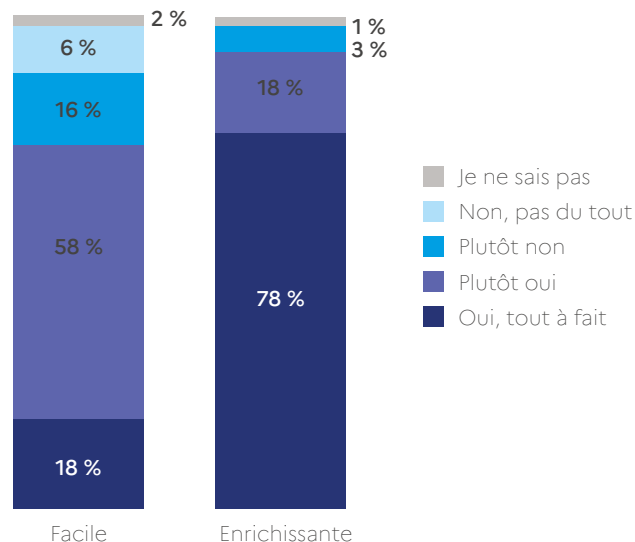
UNE EXPÉRIENCE ENRICHISANTE MAIS PAS TOUJOURS FACILE POUR LES TUTEURS ET PARTICULIÈREMENT LES TUTRICES

Graphique 14. Globalement, comment jugez-vous cette expérience ou ces expériences d'accueil de volontaires internationaux ?



Enquête à destination des tuteurs de volontaires internationaux en France (120 répondants)

Graphique 15. Et s'agissant de l'accompagnement que vous avez pu fournir à des volontaires internationaux, diriez-vous que cette expérience est...



Enquête à destination des tuteurs de volontaires internationaux en France (119 répondants)

L'expérience de tutorat est jugée positive par 93 % des tuteurs et tutrices, et même excellente pour 54 % d'entre eux. Cependant, si 78 % la trouvent « tout à fait enrichissante », seuls 18 % l'estiment « tout à fait facile ». Les expériences négatives restent néanmoins rares : moins de 5 % des cas. La complexité de l'accueil sur le plan administratif est très souvent pointée du doigt : trouver des solutions aux problèmes de visa, chercher un logement, ouvrir un compte en banque, obtenir une carte vitale... constituent des défis pour des personnes qui n'ont pas toujours conscience ou n'ont pas toujours été suffisamment informées de la charge temporelle et de la responsabilité que cela peut représenter. D'ailleurs, seules 20 % d'entre elles environ jugent « excellente » la préparation à l'accompagnement dont elles ont pu bénéficier, tandis qu'elles sont plus de 60 % à trouver la relation avec les volontaires « excellente ». Parmi les suggestions proposées, la facilitation des démarches administratives – par des partenariats nationaux par exemple – revient le plus régulièrement parmi les répondants. Les entretiens réalisés avec des tuteurs corroborent globalement ces résultats. Par ailleurs, leur retour d'expériences semble dépendre de deux variables :

1

L'expérience préalable d'accueil : l'expérience de l'accompagnement de volontaires internationaux en France semble avoir une influence importante sur la perception des tuteurs et tutrices : 54 % de celles et ceux ayant accueilli un ou une volontaire depuis 2017 jugent leur expérience « excellente ». Ce taux monte à 73 % lorsqu'ils en ont accueilli plus de trois au cours de la même période. Cette évolution s'explique par la courbe d'apprentissage : le cadre est mieux rôdé, les tuteurs peuvent

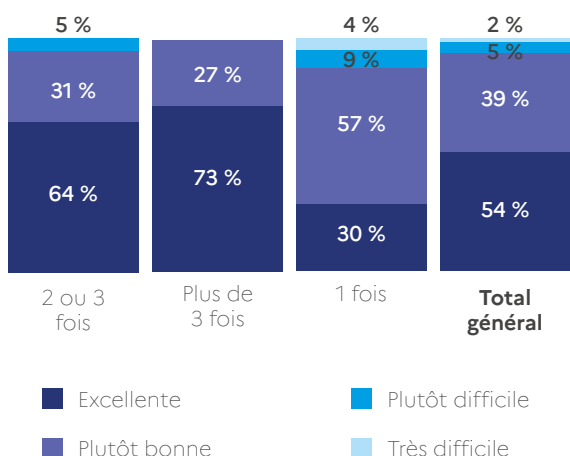
disposer de contacts préétablis pour faciliter certains processus (l'ouverture d'un compte en banque sera plus facile dans une agence qui a déjà accepté l'ouverture de comptes pour les volontaires précédents) et ils peuvent tenir compte des leçons apprises de l'expérience. Par ailleurs, ceux ayant un vécu positif vont davantage avoir tendance à répliquer l'expérience quand ceux qui ont eu une première expérience négative peineront à se réengager.

2

Le genre des tuteurs : Une différence importante dans la perception de l'expérience de tutorat est notée entre tuteurs et tutrices : 72 % des hommes jugent l'expérience de tutorat de volontaires internationaux « excellente » contre seulement 43 % des femmes. Cette différence pourrait s'expliquer par le temps dévolu à l'accompagnement des jeunes, notamment en dehors des heures de travail et le week-end. En effet, si 31 % des tuteurs jugent « tout à fait » facile l'expérience d'accompagnement de volontaires internationaux en France, seuls 11 % de leurs homologues féminines partagent ce jugement. Plusieurs hypothèses peuvent être émises qui demanderaient davantage d'investigations :

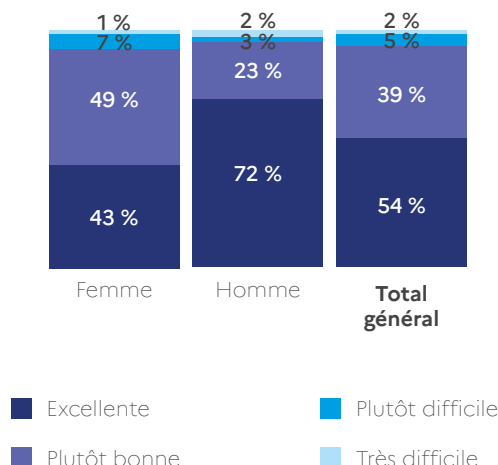
- Il pourrait s'agir des conséquences des inégalités persistantes dans la **répartition des tâches domestiques** et liées à la famille. Les femmes pourraient éprouver davantage de difficultés à assumer cet accompagnement car il vient s'ajouter à toutes les autres tâches.
- Cela pourrait aussi être lié à **l'expérience des tuteurs et tutrices** : les personnes expérimentées sont davantage susceptibles de connaître les rouages de l'administration et d'avoir des contacts préétablis dans les territoires, facilitant ainsi l'accueil des jeunes. Or, les entretiens semblent montrer que de plus en plus de femmes en début de carrière assument ce rôle de tutrice.

Graphique 16. Jugement de l'expérience globale de tuteur en fonction du nombre de volontaires déjà accompagnés



Enquête à destination des tuteurs de volontaires internationaux en France

Graphique 17. Jugement de l'expérience globale de tuteur en fonction de l'identité de genre des tuteurs



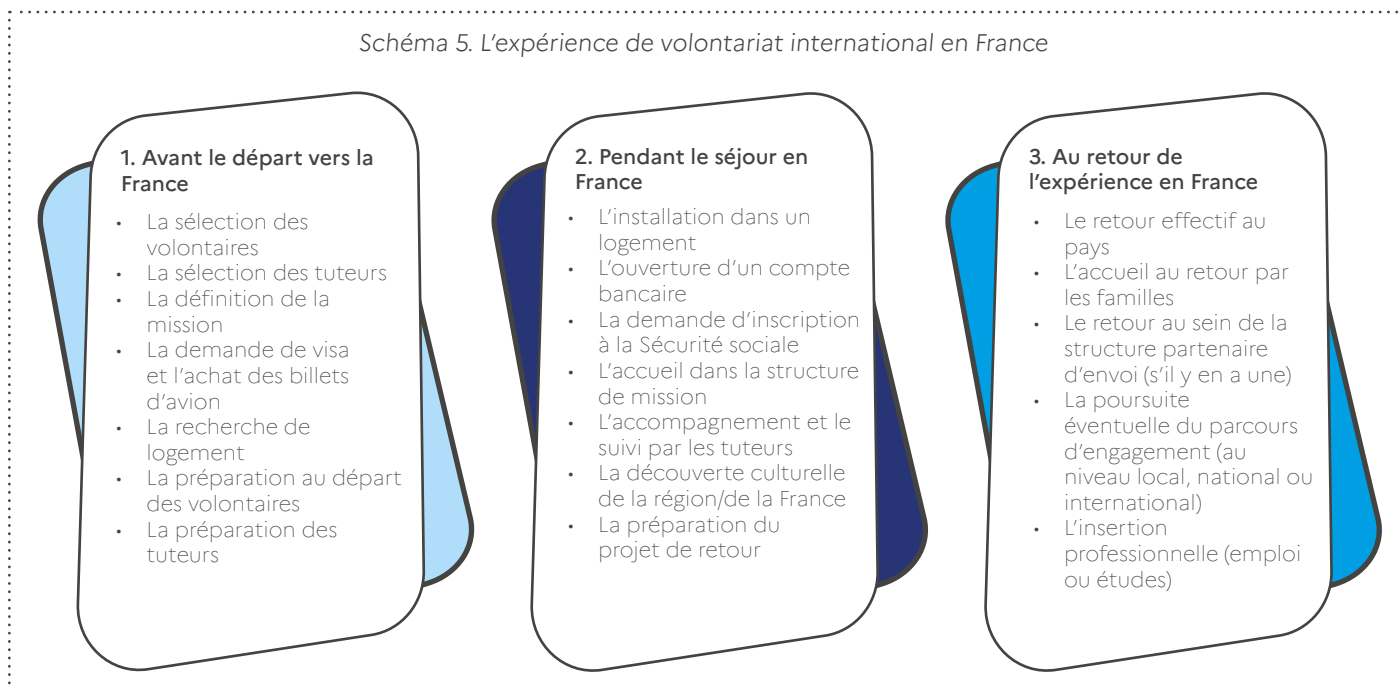
Enquête à destination des tuteurs de volontaires internationaux en France

2.3

L'ACCUEIL DE VOLONTAIRES INTERNATIONAUX EN FRANCE : DES DÉFIS SPÉCIFIQUES DISTINCTS DE L'ENVOI DE VOLONTAIRES À L'INTERNATIONAL DEPUIS LA FRANCE

L'expérience de volontariat international en France suit, classiquement, trois phases, dont les durées peuvent varier en fonction des modalités spécifiques propres à chaque mission/expérience.

Schéma 5. L'expérience de volontariat international en France



Le schéma reste globalement le même que pour l'envoi d'un volontaire français dans un pays partenaire. Par ailleurs, certaines problématiques rencontrées sont communes : le besoin de préparation à l'interculturalité, la définition de missions en adéquation avec le statut et les attentes des volontaires, la qualité de l'accompagnement par les tuteurs et tutrices, le choc culturel et thermique à l'arrivée, le choc au retour en redécouvrant la vie quotidienne et un entourage qui n'a pas le même vécu. Cependant, l'accueil de volontaires internationaux en France présente aussi plusieurs spécificités que l'étude a permis de mettre en évidence, telles que :



Une indemnité insuffisante sans aide en nature

Si l'indemnité mensuelle de service civique (489,59 € versée par l'État et 111,35 €¹⁵ de prestation servie par les organismes d'accueil, soit 600,94 € avec une majoration de 51,58 € pour les volontaires internationaux) peut être suffisante pour un Français qui réalise une expérience de volontariat dans un pays à bas revenu, elle ne permet pas aux volontaires internationaux de subvenir à l'ensemble de leurs besoins en France, en particulier à couvrir les frais de logement.

Consciente de cette difficulté, les structures d'accueil cherchent systématiquement des solutions de logement en amont. Plusieurs structures interrogées dirigent les volontaires vers des banques alimentaires et multiplient les mises en contact pour améliorer les conditions d'accueil à moindre coût (ex. : facilités pour rejoindre un club de sport). À noter que ces montants ont fait l'objet d'une revalorisation au 1^{er} juillet 2023¹⁶.

¹⁵ Barème des indemnités dans le cadre du service civique 2022 (ASC).

¹⁶ Depuis le 1^{er} juillet 2023, l'indemnité nette perçue par les volontaires passe de 489,59 € à 496,93 € et la prestation de subsistance de 111,35 € à 113,02 €, ce qui porte l'indemnité de service civique revalorisée à 609,95 €. En cas de mission internationale (Europe et reste du monde), l'indemnité nette perçue par les volontaires passe de 541,17 € à 549,28 € ce qui, avec la prestation de subsistance, porte le montant total de l'indemnité revalorisée à 662,40 € pour toute mission internationale.

« Les jeunes ne vont pas bien loin avec l'indemnité qu'ils reçoivent. On est obligé de couvrir les frais de logement. Mais pour cela, il faut avoir des financements supplémentaires parce que ce n'est pas pris en charge par le service civique et ce n'est pas facile de l'obtenir. Les collectivités s'engagent de moins en moins sur le volontariat international au-delà des frontières européennes. » *Extrait d'entretien avec une structure d'accueil de volontaires internationaux en France.*



Un processus complexe de demande de visa

Le processus de demande de visa n'est pas vécu de la même manière entre volontaires accueillis en France ou envoyés depuis la France. S'il s'agit d'une démarche administrative – parfois longue – pour les volontaires français partant à l'étranger, l'expérience peut être vécue comme complexe et douloureuse pour les volontaires internationaux originaires de pays avec des flux

migratoires importants vers la France : prise de rendez-vous parfois refusée, documentation complexe à réunir, conditions spécifiques pouvant être vécues comme humiliantes (ex. : convocation au consulat, vécue comme intimidante, au retour pour vérifier que le jeune est bien revenu, erreur des consulats dans le type de visa octroyé...).

« Le plus grand frein, ce sont les procédures d'obtention du visa vers l'espace Schengen. Il n'y a pas de process spécifique aux volontaires au consulat. On nous traite comme de potentiels migrants irréguliers. » *Extrait de l'atelier avec des anciens volontaires tunisiens en France (avril 2023).*

« Certains consulats font signer un document aux jeunes leur demandant de se rendre au consulat pour pointer dans la semaine suivant leur retour pour vérifier qu'ils ne sont pas devenus des migrants illégaux. Ce n'est pas normal. » *Extrait d'un entretien avec une structure d'accueil de volontaires internationaux en France.*



Des difficultés à obtenir une couverture médicale à leur arrivée en France

Alors que les volontaires français peuvent bénéficier de leur couverture sociale et d'une prise en charge complémentaire d'assurance internationale spécifique pour leurs frais de santé dans le pays d'accueil, ce n'est pas le cas

des volontaires accueillis qui doivent s'inscrire auprès des CPAM pour obtenir une carte vitale. Or, l'obtention est le plus souvent très complexe et très longue. De nombreux volontaires ne l'ont reçue qu'après être retournés dans leurs pays.

« Le problème se pose d'abord au guichet. On nous explique parfois que les demandes ne sont pas recevables. Cela dépend sur qui on tombe. Puis, ensuite c'est très long. La dernière fois, les deux volontaires que nous avons accueillis ont reçu leur carte vitale après leur départ. » *Extrait d'un entretien avec un tuteur de volontaires internationaux.*



Des difficultés pour ouvrir un compte bancaire

L'indemnité de service civique doit être versée sur un compte français. Or, il peut s'avérer difficile d'en ouvrir un pour un jeune non européen restant moins d'un an dans le pays (durée attestée par le visa). Ces difficultés avec les banques sont perçues comme des inégalités voire des discriminations par certaines

personnes interrogées au cours d'ateliers et dans le cadre du questionnaire en ligne (tuteurs et volontaires). Ce problème est néanmoins très variable d'un territoire à l'autre et dépend de la préexistence ou non de liens de confiance avec une agence bancaire en particulier.

« À l'arrivée, la difficulté c'est trouver une banque. Parfois on multiplie les refus. On a même eu des entretiens pour justifier la non-utilisation de l'argent reçu pour le jihadisme car les jeunes venaient d'Afrique... » *Extrait d'entretien avec un responsable d'antenne territoriale de France Volontaires.*



Une pression familiale pour ne pas revenir

Pour les volontaires français, il s'agit le plus souvent de convaincre les familles du bien-fondé de cette expérience et de déconstruire les préjugés néocoloniaux et misérabilistes sur les pays d'accueil. Pour les volontaires internationaux provenant de pays avec des flux migratoires importants (comme le Togo, la Tunisie ou le Sénégal), la pression familiale

est, à l'inverse, très forte sur le retour : le retour volontaire au pays peut être considéré comme un échec, celui de ne pas avoir saisi l'opportunité de rester – même sans papiers – dans un pays à haut revenu. Cette pression psychologique peut être très difficile à vivre pour les volontaires qui peuvent se voir reprocher ce retour, même plusieurs années après.

« "Pourquoi es-tu revenu ?", "Quand est-ce que tu repars ?". Ma famille me répète tout le temps cela, encore aujourd'hui. »

« Au retour, ma famille pensait que si j'étais revenu de France, c'est que j'avais suffisamment d'argent et que je n'avais plus besoin de leur aide. J'ai dû quitter la maison pour vivre par moi-même. » *Extrait de l'atelier réalisé au Sénégal (janvier 2023) avec d'anciens volontaires en France.*



L'absence de système de volontariat

Dans de nombreux pays d'origine des volontaires internationaux accueillis en France, il n'existe ni de politique publique de volontariat international, ni de textes l'encadrant, voire pas de volontariat tout court. Il en résulte une absence ou un manque de continuité du

parcours d'engagement intégrant la préparation des volontaires et la valorisation de leur expérience au retour, en particulier dans les opportunités d'insertion y compris en termes de soutien financier.

« Il n'y a pas de réciprocité s'il n'y a pas un engagement des deux États. Or ici, l'État sénégalais ne soutient pas la réciprocité. Il n'y a pas de volonté d'aider financièrement les volontaires, notamment à leur retour. » Extrait de l'atelier réalisé au Sénégal (janvier 2023) avec d'anciens volontaires en France.



Des difficultés pour revenir en France

La question des visas, une fois l'expérience terminée, cristallise les critiques des anciens volontaires internationaux accueillis en France, particulièrement ceux provenant d'Afrique. Alors que les anciens volontaires français peuvent revenir – souvent même sans visa – dans le pays où ils ont réalisé leur mission, leurs homologues internationaux accueillis en France doivent solliciter de nouveau un visa, avec

des conditions en général difficiles à remplir, sans avantages liés à leur passé de volontaire en France. Or, beaucoup souhaitent revenir, souvent pour compléter leurs études. Alors qu'ils sont rentrés au pays malgré une pression familiale intense pour ne pas le faire, cette situation est vécue comme une injustice forte et un manquement au principe de réciprocité.

« Il y a une vraie absence de réciprocité sur les visas. Après leur expérience, les Français peuvent revenir au Sénégal sans problème. Ce n'est pas le cas pour nous les jeunes sénégalais. On nous demande des tas de justificatifs, on nous prend pour de potentiels migrants irréguliers alors qu'on a déjà montré que nous étions revenus. » Extrait de l'atelier réalisé au Sénégal (janvier 2023) avec d'anciens volontaires en France.

2.4

LA PLATEFORME FRANCE VOLONTAIRES ET SON RÉSEAU INTERNATIONAL : ROUAGE ESSENTIEL DE L'ACCUEIL DE VOLONTAIRES INTERNATIONAUX

L'ensemble des acteurs rencontrés, quel que soit leur positionnement (anciens volontaires, tuteurs, structures d'accueil ou partenaires dans les pays de coopération...) soulignent l'importance de France Volontaires, notamment de son réseau territorial, et des Espaces Voluntariats (EV) à toutes les étapes de l'expérience de VIES en France :

- **Promotion des dispositifs et information préalable.** Pour de nombreuses structures d'accueil, France Volontaires a d'abord été la première porte d'entrée de l'accueil de volontaires internationaux en France : c'est le plus souvent en participant à des activités de France Volontaires ou en étant directement sollicitées par cet organisme pour accueillir des jeunes internationaux que ces structures se sont intéressées à ces dispositifs.
- **Définition du cadre d'accueil.** France Volontaires a pu ensuite fournir un appui important pour définir le cadre d'accueil des volontaires : nombre, types de mission, processus de sélection, question du logement... Ce besoin d'appui est particulièrement fort pour les structures qui accueillent pour la première fois ou lorsque des organisations plus aguerries ont connu des changements d'équipe importants. Les EV peuvent aussi être mobilisés pour trouver des candidats et participer à leur sélection.
- **Préparation des volontaires.** France Volontaires, via les EV, joue également un rôle crucial dans la préparation et l'accompagnement des volontaires, notamment dans leurs démarches de demande de visas, ou pour mieux les préparer à leur séjour en France (interculturalité, différences de climat...). Dans de nombreux pays partenaires, en l'absence de systèmes nationaux de volontariat ou de structures d'envoi de volontaires internationaux, la préparation au départ effectuée par France Volontaires est, du reste, l'unique activité réalisée en amont de l'arrivée en France (en dehors des démarches administratives et réunions en ligne avec les structures d'accueil et tuteurs).
- **Mise en réseau et accompagnement des volontaires.** Pendant le séjour en France des volontaires internationaux, les EV ne suivent plus directement les volontaires – c'est le rôle des tuteurs – mais le siège de France Volontaires et ses antennes en région, présentes en général lors de l'arrivée des volontaires et lors de leur préparation au retour, peuvent être sollicitées pour répondre à des questions des tuteurs ou structures d'accueil, partager des contacts, des événements... France Volontaires peut aussi s'impliquer davantage en cas de difficultés particulières : problème de visa détecté à l'arrivée en France, de relations avec les tuteurs ou structures d'accueil, de motivation des volontaires... Dans les faits, les responsables d'antennes territoriales de France Volontaires s'impliquent également au quotidien pour proposer des activités aux volontaires accueillis : organisation d'événements pour mettre en réseau différents volontaires présents à la même période sur un même territoire, accompagnement ponctuel pour des activités de loisirs (les week-ends notamment).
- **Lien avec les volontaires au retour.** L'Espace Voluntariats maintient souvent des liens avec les anciens volontaires internationaux et les mobilise régulièrement à l'occasion des journées du volontariat français (JVF), que ce soit dans les pays d'origine ou en France lorsque les anciens volontaires y retournent pour étudier ou travailler. Dans certains pays comme au Burkina Faso ou au Sénégal, France Volontaires accompagne les jeunes dans l'établissement et l'animation d'un réseau d'anciens volontaires en France. Il n'est pas rare que d'anciens volontaires soient ensuite mobilisés pour accueillir des volontaires français, ou pour accompagner des jeunes engagés de leur pays en vue d'une expérience en France.

« Quand on est en France avec France Volontaires, la préparation est plus travaillée en amont. Les jeunes savent mieux dans quel contexte ils arrivent. On est aussi tributaire de la communication du partenaire sur place s'il n'y a pas d'EV. C'est pareil sur l'envoi. Avec Ambassadeurs¹⁷, c'était top, très cadré, tout en ayant un peu de flexibilité sur le parcours des jeunes. La personnalité et les motivations étaient bien cernées. » *Extrait d'entretien avec un tuteur de volontaires internationaux accueillis en France.*

« Grâce à France Volontaires, on n'a pas jeté l'éponge. [La référente de France Volontaires] a su nous épauler et nous aider. Elle ne compte jamais son temps. Elle a toujours les bonnes adresses, les bons contacts, les bons conseils. Elle a ce souci de l'accueil du jeune qui est admirable. » *Extrait d'entretien avec une structure d'accueil de volontaires internationaux accueillis en France.*

« Depuis le début, on est en lien avec France Volontaires. Sans France Volontaires on n'aurait jamais pu accueillir et envoyer des jeunes en mobilité. J'avoue qu'ils ont été supers avec nous depuis le début. Ils nous ont aidé à rédiger les projets, pour la carte vitale... À chaque fois je fais appel à eux, ils répondent. Il n'y aurait pas eu de mobilité sans eux. » *Extrait d'entretien avec une structure d'accueil de volontaires internationaux accueillis en France.*

Ce rôle essentiel joué par France Volontaires semble aujourd'hui ne pas être suffisamment reconnu au niveau institutionnel à la hauteur de l'engagement des équipes. Par exemple, au sein de l'EV du Sénégal, l'accompagnement des volontaires internationaux sénégalais accueillis en France (entre dix et quinze par an) représente une charge de travail d'environ un demi-ETP (équivalent temps plein) selon les personnes interrogées. Par ailleurs, la réduction de l'envoi de volontaires français à l'étranger en raison de la pandémie de covid-19

a permis aux EV moins dotés, comme celui de l'Équateur, de dégager plus de temps pour accompagner les volontaires internationaux qui seront accueillis en service civique en France. Mais lorsque le flux de personnes envoyées reviendra aux volumes d'avant 2020 (*a priori* en 2024 selon les EV interrogés), les EV ne pourront vraisemblablement pas maintenir ce niveau d'engagement, ce qui pourrait avoir un impact sur les flux de volontaires internationaux accueillis en France en provenance de ces pays.

¹⁷ Le projet « Ambassadeurs de l'engagement citoyen à l'international » est né de la volonté de France Volontaires et de l'UNML de démocratiser l'accès à la mobilité internationale et d'encourager la citoyenneté chez tous les jeunes, et notamment ceux qui en sont le plus éloignés.

2.5

BONNES PRATIQUES ET LEÇONS APPRISSES DE L'EXPÉRIENCE

Les entretiens réalisés ont permis d'identifier un certain nombre de bonnes pratiques pour résoudre des difficultés couramment ou occasionnellement rencontrées dans l'accueil de volontaires internationaux en France. Certaines sont spécifiques à l'accueil en France des volontaires internationaux, d'autres peuvent aussi s'appliquer pour l'envoi de volontaires français à l'étranger.

Pour comparer l'expérience des volontaires internationaux accueillis en France à celle des volontaires français envoyés à l'étranger, nous nous sommes appuyés sur plusieurs sources : l'étude de capitalisation du projet Ambassadeurs de l'engagement citoyen à l'international¹⁸ réalisée par l'un des consultants de la présente étude et les retours d'expérience des tuteurs et tutrices qui peuvent avoir cette double lecture.

Tableau 4. Les bonnes pratiques

Les bonnes pratiques observées	Pourquoi est-ce important ?	Est-ce spécifique aux jeunes accueillis en France ?
<p>Mission : coconstruire les missions entre organismes d'envoi et d'accueil en trouvant un compromis entre les aspirations du jeune et les besoins des structures d'accueil. Ne pas hésiter à proposer plusieurs missions et à garder une marge d'adaptation à l'arrivée. Il est important aussi de laisser du temps aux jeunes dans leur programme pour la découverte du territoire, de la France ou de l'Europe, ou pour socialiser. Cela signifie qu'il faut centrer les attentes de la structure d'accueil sur la rencontre, l'interculturalité, l'apport d'un autre regard ou d'une autre vision...</p>	<p>Certains jeunes ont pu connaître des expériences de mission mitigées, même si l'expérience de vie a pu être globalement réussie. Ceci est particulièrement le cas lorsque les missions ont été définies en amont de la sélection des jeunes en étant très orientées sur les compétences : ils ont tendance alors à être sélectionnés en fonction de leurs compétences (comme pour un emploi, avec des attentes projetées s'appliquant davantage à des jeunes vivant en France) et non en fonction de leur engagement.</p>	<p>Oui et non. Les mêmes difficultés peuvent être rencontrées avec, en plus, les inégalités Nord-Sud en toile de fond : des attentes démesurées en termes de compétences vis-à-vis des volontaires en provenance de France car considérés comme nécessairement « hautement qualifiés » en venant d'un pays à haut revenu.</p>
<p>Entretiens : réaliser des entretiens davantage centrés sur les motivations et l'engagement que sur les compétences, lors des processus de sélection.</p> <p>Il est important que cet entretien soit collectif et associe structure partenaire, structure d'accueil du volontaire en France et tuteur pour croiser les regards.</p>	<p>Les (rares) expériences négatives correspondent souvent à des motivations inadéquates par rapport à l'objectif d'un VIES (profiter de cette opportunité pour pouvoir rester travailler ou étudier en France dans la foulée du volontariat). Il en résulte le plus souvent des relations conflictuelles au sein de la structure d'accueil et avec les tuteurs.</p>	<p>Oui et non. Le risque de partir en VIES pour de mauvaises motivations existe aussi dans l'envoi de volontaires depuis la France. Mais ces motivations sont d'un autre ordre (complexe du « sauveur blanc », motivation touristique).</p>

¹⁸ France Volontaires, Étude de capitalisation – Projet « Ambassadeurs de l'engagement citoyen à l'international ».

Les bonnes pratiques observées	Pourquoi est-ce important ?	Est-ce spécifique aux jeunes accueillis en France ?
<p>Visa : vérifier, avant le départ du volontaire vers la France, que le consulat a délivré le bon visa (un visa long séjour temporaire [VLS-T], portant la mention « dispense de titre de séjour » pour le service civique et « volontaire » pour le CES), et que les dates correspondent à celles de la mission en France (pas au-delà). Une photo du visa peut être demandée au jeune au sortir de l'ambassade.</p>	<p>Malgré l'existence d'un visa spécifique pour le volontariat en France, les erreurs des consulats restent possibles avec l'octroi de visas non adaptés (ex. : visa « visiteur »). Or, il est ensuite très difficile de réaliser le changement de visa une fois en France, même si le consulat reconnaît son erreur. Il en résulte un stress important pour les volontaires et une charge très importante pour les tuteurs qui les accompagnent.</p>	<p>Oui. Le processus de visa est souvent plus simple (même si parfois plus long) pour les volontaires français déployés à l'international. En cas d'erreur, il est souvent plus facile de trouver une solution qu'en France.</p>
<p>Logement : trouver le logement du volontaire avant sa venue en privilégiant des solutions de logements situées en centre-ville bien reliés, dans des établissements proposant des activités sociales (ex. : foyers de jeunes travailleurs, résidences étudiantes...)</p>	<p>L'indemnité proposée dans le cadre du service civique ne permet pas de couvrir les frais de logement des volontaires, y compris dans les zones rurales et les petites villes. Par ailleurs, le choix du logement et sa localisation peuvent être déterminants dans le sentiment de solitude éprouvé ou non par les volontaires.</p>	<p>Oui. Le différentiel du coût du logement est généralement très important entre la France et les pays d'origine. Le cadre de vie en France est aussi beaucoup moins collectif que dans le pays d'origine (le plus souvent) et les solutions alternatives de transport dans les zones éloignées n'existent pas (ex. : pas de taxi brousse).</p>
<p>Privilégier l'accueil collectif, c'est-à-dire la présence concomitante de plusieurs volontaires sur le territoire (à minima un binôme), si possible de pays différents, qui pourront ensuite se soutenir et réaliser des activités ensemble (s'ils s'entendent bien).</p>	<p>Certains volontaires, particulièrement lorsqu'ils sont accueillis de manière individuelle dans une structure ou un territoire, peuvent souffrir du manque d'interactions sociales, d'autant qu'ils sont souvent issus de cultures caractérisées par l'intensité des relations familiales et amicales. Ce sentiment de solitude peut être plus aigu en zone rurale ou périurbaine du fait du manque de transports publics.</p>	<p>Oui et non. S'il s'agit d'une problématique partagée, elle ne s'exprime pas avec la même intensité. Les pays partenaires ont des cultures de l'accueil plus développées que la France (et l'Europe du Nord en général). Par ailleurs, il existe souvent des solutions alternatives de transport abordables pour les volontaires provenant de France (ex. : taxi brousse).</p>
<p>Langue : prévoir des cours de français en amont du séjour en France et pendant le séjour pour les volontaires internationaux qui ne maîtrisent pas la langue.</p>	<p>La langue peut constituer une limite importante à l'intégration des volontaires accueillis en France. Il est important qu'ils arrivent avec une base et qu'ils approfondissent leurs connaissances à l'arrivée afin de pouvoir se faire comprendre une fois sur place.</p>	<p>Non. Les difficultés sont similaires pour des Français accueillis dans des pays dont ils ne maîtriseraient pas la langue.</p>
<p>Rencontres entre pairs : favoriser les rencontres régulières entre volontaires internationaux accueillis en France en complément du tutorat, y compris provenant de structures d'accueil différentes, dans une logique régionale ou nationale.</p>	<p>Elles permettent de libérer la parole pour exprimer les difficultés qui apparaissent naturellement dans une telle expérience. Ces rencontres sont souvent très efficaces pour dépasser ce qui peut difficilement être exprimé au tuteur ou à sa structure d'accueil (peur de décevoir, peur de ne pas être compris, peur des conséquences sur la mission) et rechercher des solutions entre pairs.</p>	<p>Non. La même logique est appliquée à l'international par les EV qui offrent un cadre de rencontres entre pairs et facilitent la mise en réseau des volontaires accueillis dans les pays partenaires.</p>

PARTIE III

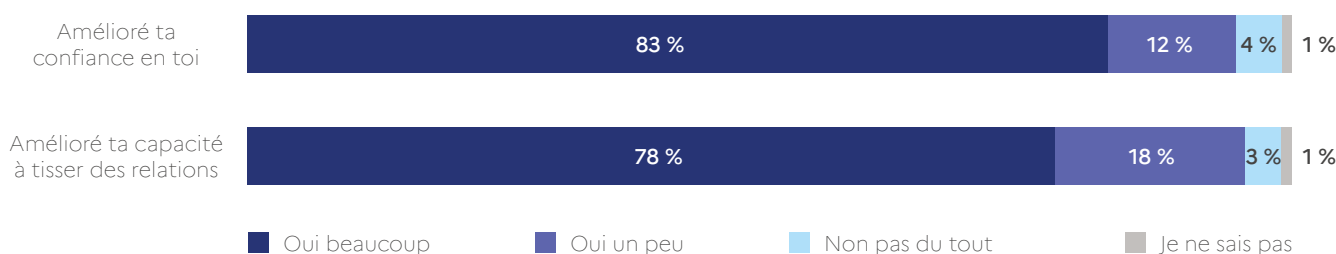
**ANALYSE DES
EFFETS DE LA
RÉCIPROCITÉ
DANS LE
VOLONTARIAT
INTERNATIONAL
EN FRANCE**

3.1

DES CAPACITÉS PERSONNELLES DÉMULTIPLIÉES POUR LES VOLONTAIRES

Les anciens volontaires comme les tuteurs et les partenaires internationaux qui accompagnent les jeunes au retour tirent d'importants bénéfices de l'expérience de volontariat international au niveau personnel, et notamment **des « savoir-être »**. Parmi ceux évoqués en premier lieu : l'amélioration de la **confiance en soi** (83 % des participants à l'enquête ont répondu « beaucoup ») et la **capacité à tisser des relations** (78 %). Ce constat rejoint celui des volontaires français après leur mission à l'international tel que constaté dans la capitalisation du projet Ambassadeurs¹⁹.

Graphique 18. Au niveau personnel, est-ce que tu dirais que cette expérience a...



Enquête à destination des anciens volontaires internationaux en France (157 répondants)

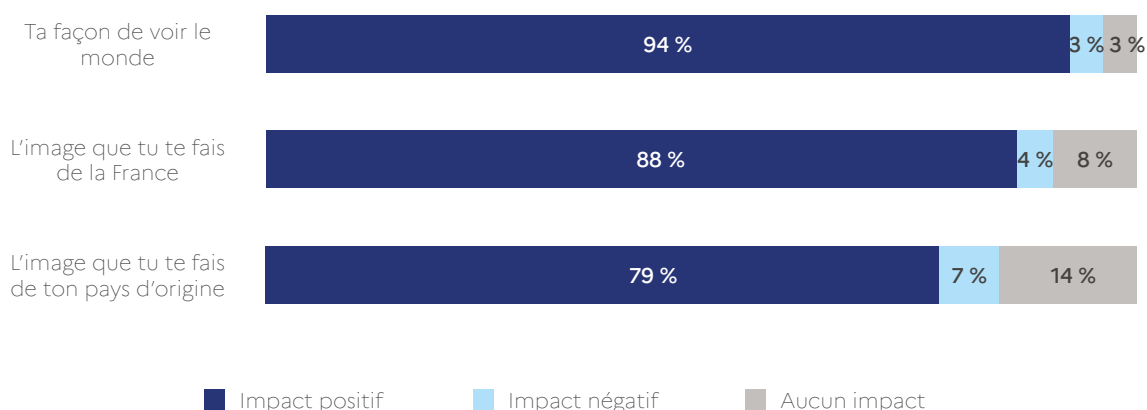
Les entretiens et ateliers confirment que la confiance en soi est bien le principal effet constaté par les anciens volontaires, suivi d'une plus grande autonomie, ouverture, capacité de résilience, de communication et d'empathie.

« Je suis devenue une femme très autonome, j'arrive à postuler à d'autres appels à candidature, grâce à tout ce que j'ai fait en France. » Enquête en ligne, ancienne volontaire.

« Ma mission m'a beaucoup aidé à découvrir des choses sur moi-même et elle a aussi renforcé quelques aspects comme l'adaptabilité, l'indépendance, l'estime de moi. » Enquête en ligne, ancien volontaire.

¹⁹ Ibid.

Graphique 19. Impacts de l'expérience de volontariat en France sur...



Enquête à destination des anciens volontaires internationaux en France (147 répondants)

Cette évolution est intimement liée à la **découverte d'une autre culture** qui inclut d'autres manières de comprendre et de vivre les relations, le rapport au travail, entre hommes et femmes, de ce qui est important dans la vie. L'expatriation et l'immersion dans un nouveau pays permettent aussi la démystification de réalités qui, de loin, pouvaient paraître idéales ; et, inversement, la revalorisation de celles propres au pays d'origine. En définitive, ce chamboulement engendre une prise de conscience d'appartenir, dans la différence, à **un monde en commun** et du besoin de trouver des **solutions à des enjeux partagés**. Le processus vécu permet à certains jeunes de se découvrir citoyens du monde et suscite chez eux l'envie d'aborder les problématiques vis-à-vis desquelles ils s'engagent sous un prisme dépassant la sphère nationale.

« Ma compréhension du monde (enjeux et défis) et sur la thématique de l'immigration ont été transformées, mon jugement est plus réaliste sur les réalités du monde occidental par rapport à ce que les médias nous présentent. » *Extrait d'entretien avec un ancien volontaire.*

« Le regard sur le monde occidental en général et en particulier sur la France a beaucoup changé. Les réalités décrites sur les médias ne sont pas les mêmes que ce qui est vécu sur place ». *Extrait d'entretien avec un ancien volontaire Togo.*

« Être citoyenne du monde, c'est dire et penser qu'il n'existe pas de frontières et que nous devons tous être tolérants envers les différentes cultures. » *Extrait de propos de l'atelier volontaires Pérou/Équateur.*

« Les volontaires qui vont en Europe, quand ils reviennent ils changent totalement. Ils s'approprient davantage les réalités. C'est comme s'ils voyaient le monde comme un rêve, et puis ils se rendent compte qu'il y a des rêves aussi ici et que les problèmes sont partagés [...]. Ils ont une nouvelle vision du monde et de la vie. » *Extrait d'entretien avec une structure associative partenaire au Sénégal.*



Zoom sur le niveau de maîtrise du français comme levier de l'expérience

Il ressort des entretiens menés avec les tuteurs qu'un bon niveau de français avant la mission en France représente un véritable atout pour le volontaire et un accélérateur d'intégration, qui augmentent ainsi les effets de l'expérience. Pour les jeunes non francophones engagés sur des missions de courte durée, le temps d'adaptation s'est avéré proportionnellement long. Cela représente d'ailleurs un défi pour les parties prenantes, notamment les structures d'accueil qui doivent déployer plus d'efforts sur un temps limité pour assurer un bon accueil et la mise en route du ou de la volontaire.

Ces situations n'ont néanmoins pas empêché que l'expérience des jeunes non francophones ait été considérée par la très grande majorité d'entre eux comme un succès et un tremplin pour l'après. Parmi les clés de réussite, au-delà de l'investissement du tuteur ou de la tutrice, sont mentionnés : l'accès à des cours de français ainsi que la logique de binôme et de partage de chambre avec un volontaire français.



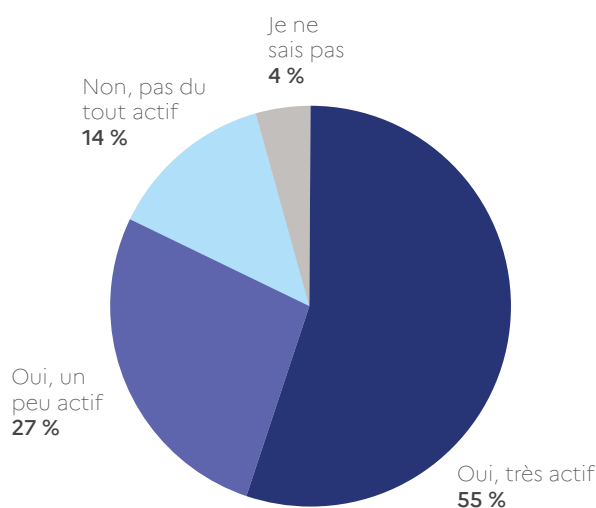
« Le faible niveau de français de l'une des volontaires n'a pas permis de commencer les missions aussi rapidement que prévu. Il a fallu une adaptation une fois sur place, moyennant un budget supplémentaire pour des cours de français intensifs. » Extrait de bilan d'expériences d'une organisation d'accueil.

« La maîtrise du français est souvent difficile au début et parfois admirable à la fin. On voit un attachement profond à la France et à la culture française. » Extrait d'entretien avec une organisation d'accueil.

3.2

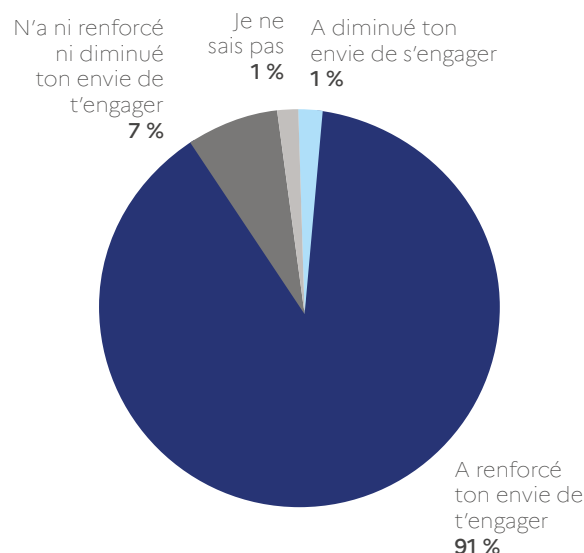
LES CONSÉQUENCES SUR LES PARCOURS DES JEUNES : DES ENGAGEMENTS STIMULÉS ET CONSOLIDÉS EN FRANCE ET DANS LES PAYS D'ORIGINE

Graphique 20. Est-ce que tu étais actif dans une organisation sociale ou solidaire avant de venir en France ?



Enquête à destination des anciens volontaires internationaux en France (159 répondants)

Graphique 21. Au niveau de ton engagement, est-ce que tu dirais que cette expérience...



Enquête à destination des anciens volontaires internationaux en France (159 répondants)

Le croisement des informations collectées confirme que la plupart des jeunes ayant effectué un volontariat en France au titre de la réciprocité avait un engagement préalable important. Selon les réponses à l'enquête en ligne, 82 % étaient plus ou moins actifs dans des organisations sociales et solidaires avant leur mission en France (dont 55 % très actifs). **Cet engagement associatif préalable peut constituer une spécificité des volontaires internationaux en service civique venant en France par rapport à ceux partis depuis la France vers l'étranger (en service civique).** Cette caractéristique est essentielle pour mesurer plus finement les effets sur l'engagement des jeunes originaires de pays tiers par rapport aux jeunes français. En effet, la participation en tant qu'activiste aux problématiques de sa société d'origine est un gage de motivation pour l'expérience de volontariat et une garantie pour le réinvestissement de cet engagement au retour, comme cela a été démontré à travers les témoignages collectés auprès des jeunes de Tunisie.

« L'expérience a permis de forger mes principes : avant c'étaient des impulsions, de la colère, contre tout le monde. L'expérience en service civique m'a permis d'avoir les codes pour réinvestir ces impulsions de manière plus construite et consciente. » [Extrait d'entretien avec une ancienne volontaire de Tunisie.](#)

Une autre expérience mentionnée par le ministère du Développement à la base, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes du Togo ainsi que par l'ambassade de France au Togo illustre le réengagement de jeunes dans une structure communautaire et d'intérêt collectif, comme la création par l'un d'eux d'un Centre régional d'information jeunesse au sein d'une Maison des jeunes au Togo à l'issue de sa mission de service civique en France. Le parcours de ce jeune est d'ailleurs relaté sur le site de France Volontaires²⁰.

²⁰ <https://france-volontaires.org/temoignage/sabankouna-emmanuel-doka-togolais-en-service-civique-international-a-linfo-jeune-de-foix/>

Pour la plupart des anciens volontaires partis en France, **leur volonté de s'engager s'est vue renforcée** (91 % des répondants). À l'image d'un jeune équatorien, volontaire au sein d'un lycée agricole dans les Hauts-de-France, qui était déjà très engagé dans sa communauté d'origine et a souhaité endosser plus de responsabilités à son retour en assumant le rôle de directeur de son organisation, se sentant d'une part redevable et d'autre part inspiré par l'expérience vécue en France.

Parmi les 7 % pour qui l'expérience n'a ni renforcé ni diminué l'envie de s'engager, plus de la moitié étaient déjà très actifs. Au retour, plusieurs commentaires soulignent le changement de dimension de l'engagement : les jeunes deviennent **leaders**, initient leurs propres projets, etc. On peut citer à titre d'exemple un ancien volontaire de Tunisie déjà actif dans la société civile depuis 2013 qui, au moment de son retour en 2018, a souhaité fonder sa propre association pour promouvoir le volontariat, en développant une dimension internationale et d'échanges autour des problématiques de prévention contre la violence. Il a pu initier un programme d'échanges impliquant cinq pays : Allemagne, Espagne, France, Italie et Tunisie.

Cette tendance est observée au Togo à travers le suivi des cohortes d'anciens volontaires, ce que démontrent ces propos :

« Ils découvrent, apprennent et quand ils reviennent, ils se rendent compte qu'ils ont quelque chose à apporter à leurs communautés. Ils reviennent avec l'envie de valoriser ce qu'ils ont acquis. Ils prennent conscience de ce qu'ils valent. Le fait de se sentir utile, de se sentir reconnu et valorisé en France leur permet de revenir avec plus de confiance et d'envie d'apporter. » [Extrait d'entretien avec une institution au Togo.](#)

Cet engagement s'inscrit pleinement dans la durée, comme le soulignent les acteurs d'organisations activistes consultés en Tunisie mais aussi les partenaires dans les territoires de l'autre rive de la Méditerranée.

« Au retour en Tunisie, elle [la volontaire] a la grande conviction que l'engagement de service civique est un engagement à vie, bien au-delà des huit mois de service civique. » [Extrait d'entretien avec une structure partenaire en Tunisie.](#)

« Plusieurs jeunes ont poursuivi leur engagement au-delà de la période de mobilité internationale. Leur insertion professionnelle est facilitée dans le secteur de la coopération dans les collectivités (service des relations internationales) et le tissu associatif local. » [Extrait d'entretien avec la ville de Marseille.](#)

Par conséquent, les parcours d'engagement des jeunes, qu'ils aient commencé avant le départ en France ou bien pendant la mission, se poursuivent après. Cinquante pour cent des jeunes ayant répondu à l'enquête sont restés actifs à leur retour au sein de la même organisation à laquelle ils participaient avant l'expérience de volontariat. Soixante-cinq pour cent sont actifs dans de nouvelles structures (en cumulant, pour la moitié d'entre eux, ces nouveaux engagements avec les anciens). **Au total, 78 % des volontaires interrogés sont encore engagés dans une organisation.**

« Après ma mission je m'étais engagée en tant que bénévole à l'école spéciale de Brazzaville pour aider les élèves de cette école à lire et écrire. Cet engagement m'a valu le prix de l'engagement communautaire lors de la 50^e journée des volontaires le 5 décembre 2021 au Congo-Brazzaville. » [Enquête en ligne, ancienne volontaire.](#)

Enfin, l'engagement citoyen s'exprime dans l'espace politique pour quelques anciens jeunes dont les parcours sont particulièrement révélateurs des effets du volontariat international en France. Cette vocation n'a pas été creusée par l'étude, mais ces personnes deviennent de véritables ambassadeurs et ambassadrices de la réciprocité dans le volontariat international. C'est le cas par exemple au Togo où les parcours sont construits dans une forme de continuité.

« Une ancienne volontaire travaille aujourd'hui à la présidence. L'expérience lui a permis d'acquérir un profil international qui est prisé au Togo. » [Extrait d'entretien avec l'Espace Volontariats du Togo.](#)

3.3

UN IMPACT MANIFESTE SUR L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES VOLONTAIRES

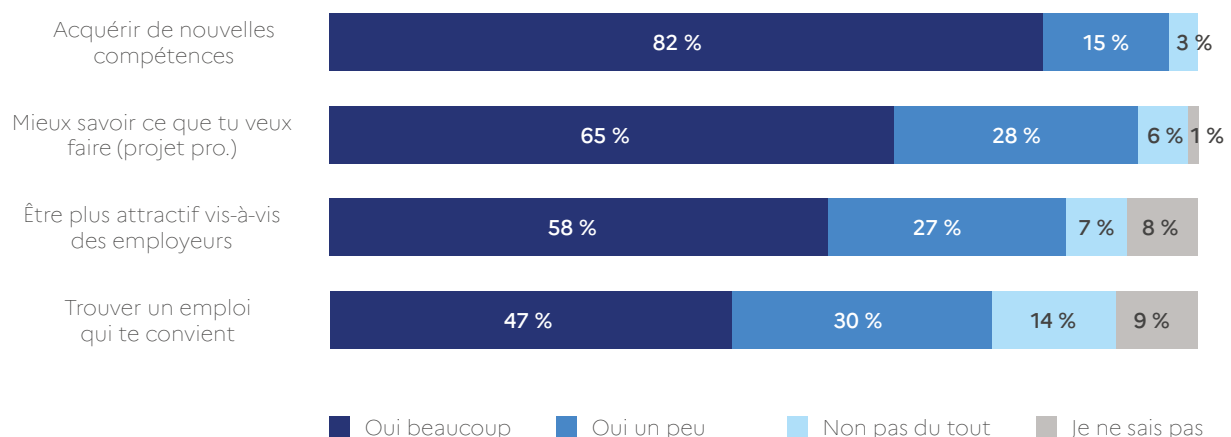
Globalement, les avis des acteurs concernés concordent pour indiquer que **l'expérience volontaire en France a été un atout dans le parcours d'insertion professionnelle et sur le curriculum vitæ des jeunes** : elle facilite l'accès à des responsabilités et, de manière plus générale, à l'obtention d'un emploi. La grande majorité des volontaires considère que l'expérience à l'international est valorisante et fait une différence face aux potentiels recruteurs dans les pays d'origine. Elle participe, lorsqu'elle inclut un bon accompagnement, à la clarification d'un projet et à une projection professionnelle ou académique.

« Je travaille au sein d'une association dont les missions cadraient parfaitement avec mes aspirations professionnelles. J'ai pu le valoriser à mon retour au pays et cela m'a donné l'opportunité de travailler aujourd'hui au sein d'une ONG internationale. » [Enquête en ligne, ancien volontaire.](#)

« La volontaire qui est rentrée a donné des nouvelles récemment. Elle a un projet de création de structure d'insertion dans son pays. On lui a fait savoir qu'on pouvait collaborer avec elle par la suite pour développer son idée. Cela a vraiment bien matché avec elle sur le plan pro et perso. » [Extrait d'entretien avec une Mission locale.](#)

Ainsi, pour la majorité des jeunes répondants au questionnaire en ligne, l'expérience de volontariat international en France est un levier d'insertion professionnelle : 82 % d'entre eux considèrent qu'elle leur a avant tout permis d'acquérir de nouvelles compétences (« oui, beaucoup »), mais aussi de mieux savoir ce qu'ils et elles veulent faire (65 %) ou encore d'être plus attractif vis-à-vis des employeurs (58 %). Le fait de trouver un emploi adéquat arrive en dernier, ce qui est logique puisqu'une partie des jeunes n'est pas encore à la recherche d'un emploi stable (35 % sont en études ou en volontariat).

Graphique 22. Au niveau professionnel, dirais-tu que l'expérience de volontariat t'a permis de...



Enquête à destination des anciens volontaires internationaux en France (159 répondants)

Un ancien volontaire tunisien évoquait de manière précise et claire les atouts de cette expérience à travers laquelle il avait acquis une « meilleure maîtrise de la langue, des techniques de communication, un sens de l'organisation, un respect des deadlines, à mesurer l'impact dans un projet, le travail en équipe, sous pression, la gestion d'un budget ». Il mettait en avant l'autonomie, la possibilité de transférer les valeurs du volontariat dans le monde professionnel. Tout cela représentant pour lui plus d'opportunités. Cette clarification des aptitudes et de la capacitation professionnelle est évoquée dans de nombreux témoignages.

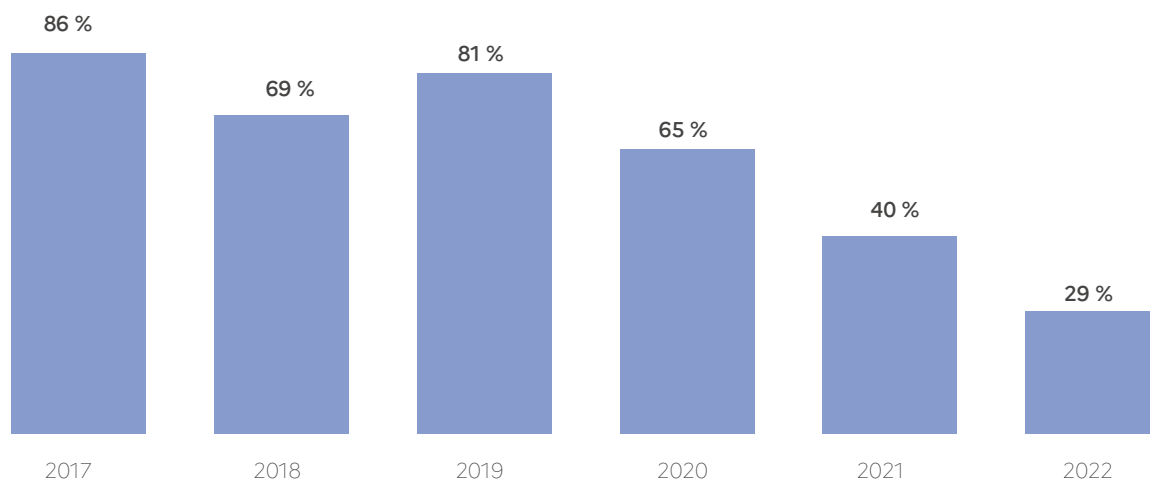
« Grâce à ma mission, j'ai découvert et aimé l'univers de la création immersive. Cela m'a permis d'avoir une nouvelle vision de la narration (le storytelling) et de questionner la manière dont je veux concevoir mon art. J'ai aussi assimilé les rudiments de l'organisation d'un festival, compétence que j'utiliserai dans mes projets futurs. Sur le plan social, j'ai découvert de nouvelles cultures et je me suis enrichie de toutes mes nouvelles connaissances avec qui j'ai pu partager des sujets importants pour moi tels que le cinéma, la pluri-culturalité au sein des pays africains, le panafricanisme et l'afrofuturisme. » [Enquête en ligne, ancienne volontaire.](#)

Par ailleurs, cette expérience de volontariat en France représente pour beaucoup de jeunes **une ouverture vers un parcours international**. Près d'un répondant sur deux (46 %) souhaite poursuivre son parcours professionnel ou éducatif en France, et 12 % l'envisagent dans un pays tiers. La France est naturellement évoquée comme un pays potentiel du fait d'une meilleure compréhension de la culture, de la langue et des opportunités après une période d'immersion en volontariat.

« Ça permet aux jeunes de confirmer leur parcours professionnel, leur intérêt dans un domaine particulier : un de nos premiers volontaires a repris ses études en master et s'est inséré professionnellement dans une entreprise en France, il travaille en France depuis six ans. » [Extrait d'entretien avec la ville de Grenoble.](#)

Au retour dans leurs pays d'origine, les volontaires semblent pour la plupart insérés socio-professionnellement. Ainsi, 87 % des répondants au questionnaire sont aujourd'hui insérés, en emploi (52 %), en étude (22 %) ou en volontariat (13 %). Logiquement, plus l'expérience est ancienne, plus la part des jeunes « en emploi » est importante.

Graphique 23. Part des jeunes en emploi (tous types d'emploi rémunéré) selon l'année de la mission de volontariat en France



Enquête à destination des anciens volontaires internationaux en France (159 répondants)

La part des jeunes aujourd'hui en volontariat (13 %) montre aussi qu'un engagement à l'international peut se combiner avec une expérience de volontariat au niveau national (comme à l'occasion des jeux de la Francophonie à Kinshasa). Enfin, ces résultats révèlent que l'engagement associatif, s'il est important, reste avant tout **bénévole** puisque seulement un quart des répondants en emploi (soit 13 % du total) exercent dans une association.

« *Le parcours d'O. a été particulièrement marqué par les échanges internationaux, il travaille actuellement au Centre français de Berlin après avoir occupé un poste chez Décathlon avec l'appui de l'OFII à son retour.* » [Extrait d'entretien avec une organisation d'envoi en Tunisie.](#)

« *L'expérience de volontariat m'a permis d'exercer en tant que professeur à l'université de ma région.* » [Extrait d'entretien avec ancienne volontaire équatorienne.](#)

« *La réciprocité a permis au volontaire de découvrir son domaine de formation et d'être découvert par un employeur depuis la France qui lui a offert un emploi juste après son retour de la mission. Il a bénéficié de diverses formations. La réciprocité a permis ainsi au jeune d'éclorer ses potentialités et d'être remarqué.* » [Extrait d'un témoignage exprimé lors de l'atelier avec les structures associatives partenaires au Togo.](#)

« *La réciprocité a un impact très positif sur le parcours professionnel des volontaires. Un des deux volontaires vit actuellement au Canada où son parcours de volontariat national et international a joué en sa faveur dans les procédures d'immigration. Il s'est bien intégré et travaille dans une entreprise avec un bon niveau de vie.* » [Extrait d'entretien avec une structure associative partenaire au Togo.](#)

« *M. a réalisé une mission de service civique en France à 21 ans, elle était chargée des dossiers des volontaires européens Club culturel [...]. Aujourd'hui, au sein de Solidarité laïque Méditerranée, elle est chargée de coordination de Jeunesses des deux rives (programmation jusqu'en 2028) et référente des volontaires. Elle s'assure des bonnes conditions d'accueil.* » [Extrait d'entretien avec une structure associative partenaire en Tunisie.](#)

L'employabilité et/ou l'insertion professionnelle plus fortes des jeunes sont plus particulièrement développées lors de missions ayant permis une

immersion dans un cadre professionnalisant. Les expériences d'accueil au sein d'établissements d'enseignement agricole comptent des « *success stories* » pour les jeunes. Le portail du RED présente une série de trajectoires de jeunes volontaires internationaux devenus exploitants, techniciens ou consultants dans leur domaine à leur retour.

Néanmoins, les entretiens et ateliers révèlent que **l'insertion professionnelle continue d'être un sujet important pour les anciens volontaires**, particulièrement au moment du retour dans leur pays, pouvant générer de l'anxiété. Les retombées positives ne se manifestent pas immédiatement. Il peut ainsi y avoir un temps de latence plus ou moins long entre le retour et le fait de trouver un emploi ou de reprendre des études. Par ailleurs, il n'est pas toujours facile de trouver un emploi correspondant à la fois aux aspirations professionnelles (notamment si elles sont centrées sur l'engagement) et aux attentes en matière de rémunération, ce qui peut nuancer les résultats de l'enquête.

Il est important de contextualiser cet enjeu d'insertion professionnelle des jeunes dans les pays d'origine des volontaires où les difficultés d'insertion sont davantage répandues que pour les jeunes français (y compris lorsqu'ils sont très diplômés). Pour l'Amérique latine, le taux de chômage des jeunes courant 2022 s'élevait à 20 % selon l'Organisation internationale du travail (OIT), alors qu'en Tunisie pour les jeunes de 15-24 ans, il atteignait 38,8 % fin 2022 (et 39,1 % chez les jeunes femmes). Les jeunes peuvent aussi éprouver des difficultés à bien identifier les secteurs d'emploi à cibler selon leurs centres d'intérêt, à disposer de contacts dans ces secteurs, ou à bien valoriser leurs compétences (formelles et informelles). D'où un besoin fort d'accompagnement au retour, une fois les volontaires revenus dans leur pays d'origine.

En 2019, France Volontaires a signé une convention de partenariat avec l'OFII afin de permettre aux jeunes de retour dans leur pays d'origine après une mission de service civique en France d'être éligible à certaines dispositions du dispositif de réinsertion.

Il s'agit d'aides pilotées et financées par l'OFII en lien avec la réinsertion par l'emploi (aide à la prise d'emploi, aide à la formation professionnelle) et avec la réinsertion par la création d'une entreprise.

Le soutien de l'OFII est dans plusieurs pays le seul dispositif potentiel de soutien des volontaires à leur retour et, par conséquent, un certain nombre de jeunes y postulent. Certains projets présentés connaissent un certain succès et l'OFII au Sénégal, par exemple, met particulièrement en avant dans sa communication les initiatives développées par les anciens volontaires.

Entre 2019 – année de la signature de la convention entre l'OFII²¹ et France Volontaires – et 2022, 52 anciens volontaires²² ont reçu un accompagnement. Parmi les trois types d'aides existantes, environ 78 % constituent des soutiens « à une activité génératrice de revenus type TPE [très petite entreprise] », les deux autres – « emploi » et « reprise d'études » – représentent chacune 11 % des aides. Au moins un tiers des aides obtenues est destiné à des projets qui semblent, d'après leur intitulé, en continuité avec leur mission de volontariat en France.

Néanmoins, le rapprochement avec l'OFII peut envoyer un message paradoxal aux jeunes. Même si les aides au retour ciblent notamment les personnes dont le titre de séjour arrive à expiration (elles ne sont donc pas en situation illégale), les volontaires sont concernés en qualité de « migrant » et non pour leur engagement, ce qui peut être perçu comme peu valorisant. L'image véhiculée par l'OFII peut, en outre, créer des incompréhensions : beaucoup de jeunes interrogés sont convaincus – à tort – que les aides de l'OFII entraînent *de facto* un refus de visa s'ils souhaitent en solliciter un pour venir étudier ou travailler en France, ou même pour y séjourner en tant que touriste. En outre, les témoignages des volontaires et de certaines institutions semblent indiquer que le dispositif de financement d'initiatives d'entrepreneuriat prévu n'est pas toujours en adéquation avec les besoins et attentes des jeunes. Centré sur le monde entrepreneurial, il propose des soutiens en termes d'insertion professionnelle qui vont dans le sens du financement pour la création d'entreprise ou la facilitation à l'embauche dans ce secteur. Cette focalisation sur le monde de l'entreprise ne fait pas toujours écho au désir d'engagement pour le bien commun des jeunes

partis en volontariat et ayant, de manière générale, une faible culture entrepreneuriale et un attrait moindre pour ce secteur. Cependant, dans les faits, l'OFII peut **soutenir des projets très divers**, y compris à vocation sociale ou culturelle et plusieurs jeunes ont réussi à mobiliser son aide pour ce type d'initiatives.

« Le dispositif [de l'OFII] s'insère au sein d'une stratégie politique de découragement à l'immigration irrégulière. La faiblesse est qu'il n'y a pas de dispositif spécifique pour favoriser la réinsertion professionnelle des volontaires, il existe un besoin de réfléchir à une mesure active destinée aux volontaires de retour. » Extrait d'entretien avec une institution du Togo.

« Le soutien de l'OFII est dans plusieurs pays le seul dispositif potentiel de soutien des volontaires à leur retour et, par conséquent, un certain nombre de jeunes y postulent »

« Un jeune a bénéficié de l'accompagnement financier de l'OFII et a aussi obtenu un financement pour le renouvellement de trois écoles au village [...]. Un autre a son projet dans l'agriculture et est accompagné par l'OFII. » Extrait de l'atelier organisé au Sénégal avec d'anciens volontaires internationaux.

Si le dispositif de l'OFII n'apparaît pas – en l'état – totalement adapté aux volontaires internationaux, celui-ci reste cependant l'un des rares mécanismes d'appui à leur insertion professionnelle. Les différents entretiens ont en effet montré l'importance de la question du retour dans la plupart des pays partenaires et la réponse encore insuffisante en matière d'accompagnement à l'insertion socio-professionnelle des autorités locales. Grand nombre d'acteurs institutionnels interviewés dans les pays partenaires reconnaissent un déficit stratégique en ce sens et, certains d'entre eux, un besoin d'accorder plus d'attention à cette question pour maximiser les effets positifs de l'expérience de volontariat international. En ce sens, plusieurs font mention du besoin de réfléchir à un projet socio-professionnel avant même le départ et que celui-ci puisse constituer une sorte de fil rouge pour l'ensemble des acteurs impliqués dans l'accompagnement des volontaires.

²¹ Cette convention a été renouvelée fin 2022, en intégrant l'accompagnement par l'OFII des futurs volontaires internationaux en VSI, en plus des volontaires en service civique.

²² Source : France Volontaires

3.4 LES EFFETS SUR LES STRUCTURES D'ACCUEIL

3.4.1 - La réciprocité dans les flux d'envoi/d'accueil de volontaires, une « évidence » partagée

Interrogées sur leurs motivations, les structures d'accueil ainsi que leurs tuteurs²³ ont un avis unanime : dès lors que des volontaires français œuvrent à l'étranger, il est **tout à fait normal d'être prêt à accueillir**, en retour, des volontaires de ces mêmes pays. L'accueil de volontaires internationaux va donc de pair avec l'envoi de volontaires français à l'international même si l'objectif n'est pas d'équilibrer à 100 % les flux, mais plutôt de garantir une certaine équité dans les échanges. Dans certains territoires comme les Hauts-de-France, où il est plus difficile de trouver des candidats à la mobilité, l'accueil de volontaires internationaux au titre de la réciprocité est aussi vu comme un **levier pour développer l'envoi de volontaires** de France vers l'étranger. Par conséquent, le fait d'accueillir des volontaires internationaux ne dépend pas des effets que cet accueil génère mais constitue un principe, un impératif moral.

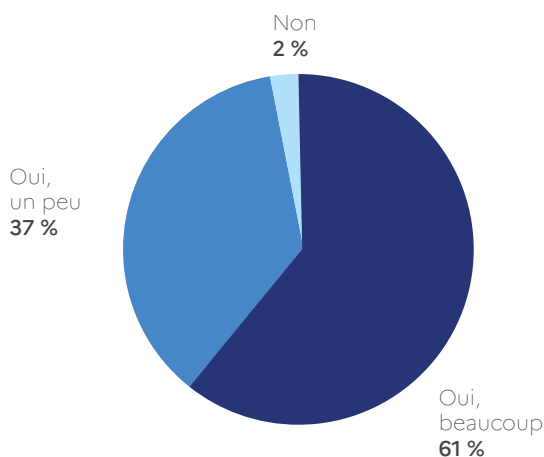
« On a sensibilisé la mairie sur la nécessité d'accueillir des jeunes si on veut en envoyer. Le partenaire sera plus à même d'accueillir correctement un de nos jeunes si on accueille aussi ses jeunes. Et on développe des liens personnels de confiance. »

« Pour envoyer, il faut accueillir, c'est incontournable. »

« On a envoyé beaucoup de jeunes par le passé. À un moment, il faut qu'il y ait aussi une réciprocité. » *Extraits d'entretiens avec des structures d'accueil/des tuteurs en France.*

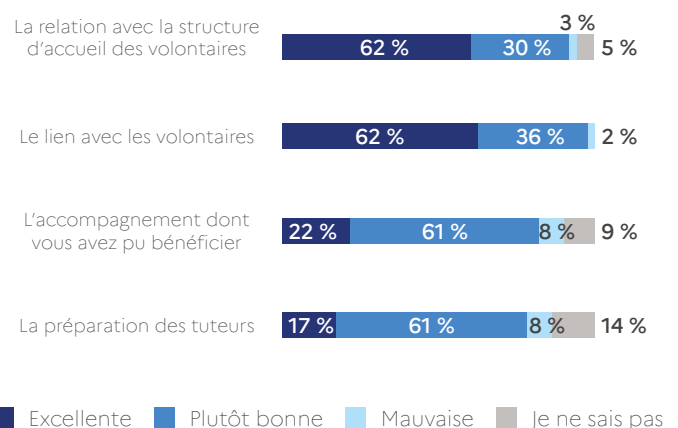
3.4.2 - Des effets importants pour les tuteurs et tutrices avec une réelle prise de recul sur leurs pratiques

Graphique 24. Avez-vous l'impression que cette expérience de tuteur ou tutrice de volontaires internationaux vous a également fait évoluer sur le plan personnel ou professionnel ?



Enquête à destination des tuteurs d'anciens volontaires internationaux en France

Graphique 25. Quel est votre retour d'expérience sur...



Enquête à destination des tuteurs des volontaires internationaux en France (120 répondants)

²³ 85 % des tuteurs et tutrices travaillent au sein de la structure de mission des volontaires internationaux.

Les tuteurs sont en première ligne dans l'accompagnement des volontaires internationaux, d'autant plus que 85 % des répondants à l'enquête travaillent dans la même structure que celle accueillant le ou les jeunes pour leur mission. Ce sont donc les premiers concernés par les effets que peut générer l'accueil de volontaires internationaux – au-delà des effets sur les volontaires eux-mêmes.

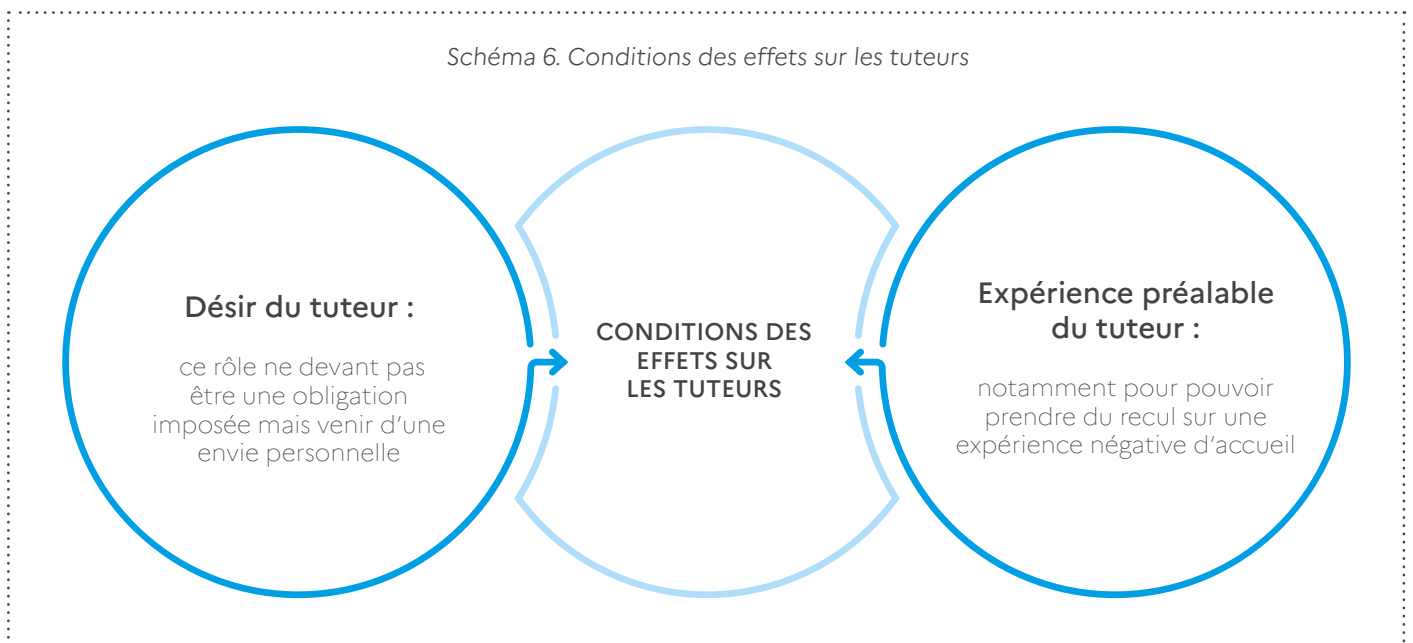
Selon l'enquête réalisée, **98 % des tuteurs estiment avoir évolué²⁴ sur le plan personnel et professionnel** en accompagnant des volontaires internationaux accueillis en France au titre du principe de réciprocité. Ces résultats sont d'ailleurs corroborés par les entretiens menés avec des tuteurs. En effet, la complexité de l'accueil (notamment sur le plan administratif) couplée à la découverte d'une personne provenant d'une culture différente, porteuse d'un regard neuf sur les relations sociales et de travail en France, peut faire **sortir les tuteurs de « leur**

98 % des tuteurs et tutrices estiment avoir évolué sur le plan personnel et professionnel.

zone de confort ». Ces derniers jugent cela positivement : par leurs questions ou leurs étonnements, les volontaires internationaux accueillis amènent les tuteurs à interroger leurs pratiques d'accompagnement, d'animation et plus généralement de travail, à prendre du recul par rapport à leurs valeurs et leur vision du monde. Des changements peuvent ainsi intervenir parce que les tuteurs sont amenés à mieux comprendre le contexte culturel de personnes qu'ils côtoient dans le cadre de leurs fonctions – au-delà des volontaires accompagnés – pour mieux répondre à leurs besoins : partenaires de projets de coopération, jeunes vivant en France originaires des mêmes pays que les volontaires accueillis au titre de la réciprocité.

Ces effets sont spécifiques à l'accueil de volontaires internationaux au titre du principe de réciprocité. Ils sont cependant conditionnés par deux facteurs :

Schéma 6. Conditions des effets sur les tuteurs



²⁴ 61 % des tuteurs indiquent beaucoup, 37 % un peu.

Extraits de verbatim du questionnaire à destination des tuteurs de volontaires internationaux accueillis en France :

« L'accompagnement de jeunes nous oblige à **nous dépasser** (à sortir de notre zone de confort) et à rechercher de nouvelles façons de travailler, d'animer. Il est nécessaire de s'adapter aux personnes, à leur niveau ou à leur centre d'intérêt. »

« Cela m'a déplacé, m'obligeant à **interroger mon fonctionnement**, mes pratiques. J'ai franchement apprécié. »

« Cela m'a permis d'être plus attentive aux cultures des autres, plus ouverte, de comprendre aussi certains enjeux sociaux que j'ignorais, d'être plus avertie et de pratiquer mes langues. »

« J'ai appris la patience, j'ai augmenté ma tolérance en sachant mieux identifier des comportements "culturels" et non personnels. »

« Tant sur les aspects personnels que professionnels, ces accueils contribuent

à notre propre ouverture au monde, à la découverte d'autres cultures, à **l'amélioration de l'accueil et du vivre-ensemble** au sein de nos structures, sociétés, communautés... »

« La confrontation directe à une autre culture est très enrichissante personnellement pour une meilleure compréhension des différences. Ça permet de mieux comprendre les réactions de personnes originaires de pays autres que la France. Le fait de travailler au quotidien avec eux est un vrai défi mais apporte énormément humainement. Étant donné mon travail [salariée de structures qui travaillent en Europe et en Afrique subsaharienne], ça me permet de **mieux comprendre mes partenaires** et la réalité du fonctionnement dans ces pays. »



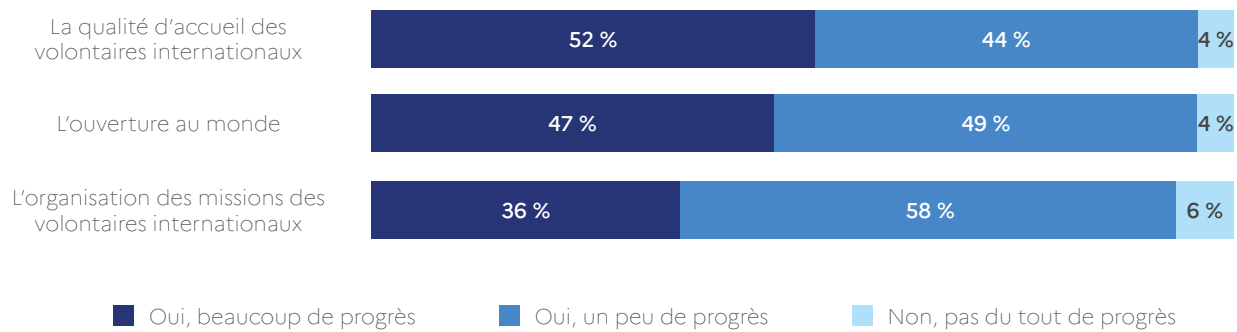
3.4.3 - Des effets sur les équipes et pratiques des structures d'accueil

Les tuteurs et responsables des organisations interrogées soulignent **les avantages au sein des structures d'accueil lorsque l'expérience est positive** : remobilisation des équipes autour d'une expérience et d'objectifs très concrets, ouverture sur le monde et sur d'autres cultures, sens donné aux missions des équipes ou des autres volontaires provenant de France accueillis, revue des pratiques pour mieux accompagner les volontaires ou les publics visés par les structures d'accueil... Par exemple, au sein des missions locales, l'accueil de volontaires internationaux soutient directement la promotion des dispositifs de mobilité : ils sont la preuve vivante que la

mobilité est positive et donne lieu à de belles rencontres et expériences. La mission locale de Lille Avenirs en a fait un levier de promotion de la mobilité sur un territoire qui accueille plus de volontaires internationaux (principalement européens) qu'il n'en envoie. Au sein des structures associatives, notamment celles réalisant des actions d'ECSI, la présence de volontaires internationaux permet de mieux incarner les actions menées : il est plus facile de sensibiliser à des enjeux de solidarité et de développement durable par l'implication directe de jeunes originaires des zones concernées.

Les tuteurs notent aussi des améliorations : un peu, voire beaucoup de progrès dans l'accueil et l'organisation des missions des volontaires internationaux, au fur et à mesure que les structures et personnes acquièrent de l'expérience.

Graphique 26. Concernant les structures d'accueil, avez-vous observé des progrès concernant les aspects suivants ?



Enquête à destination des tuteurs des volontaires internationaux en France (118 répondants)

Pour les équipes des structures d'accueil, la venue d'un volontaire international peut constituer un évènement marquant de l'année. Néanmoins, pour que cette expérience produise de tels effets, il est important que sa mission ne soit pas simplement considérée comme un emploi ou un stage comme un autre, avec une fiche de poste générique à remplir, mais que la structure se mobilise autour de cette **opportunité d'expérience interculturelle**.

« Les jeunes qui viennent de l'étranger permettent de donner du sens, de la valeur au service volontaire pour les jeunes nationaux. Ils sont une source d'inspiration pour les jeunes français qui viennent parfois par défaut et sont plus perdus. Cela responsabilise les jeunes français qui deviennent un peu ambassadeurs pour faire connaître le pays. »

« Cela solidarise au-delà du travail : les salariés s'intéressent aux jeunes venus de loin. L'accueil et l'accompagnement sont mis au centre de notre travail car on est fiers de savoir que des jeunes viennent de loin pour travailler avec nous. Ça ramène à l'humanité de chacun. »

« Ça apporte un plus énorme, ça remotive les bénévoles et les salariés, ça renouvelle les idées. Les volontaires viennent avec des projets/idées innovantes. Pour les interventions autour de la sensibilisation, c'est plus impactant, incarnant d'avoir des jeunes des pays du Sud. Cela apporte du dynamisme, mais c'est du travail, ce n'est pas une décision qu'on prend à la légère. » Extraits de verbatim du questionnaire à destination des tuteurs de volontaires internationaux accueillis en France.

« Ça apporte un plus énorme,
ça remotive les bénévoles et les salariés,
ça renouvelle les idées. »

Dans certains cas, liés aux compétences, personnalités et centres d'intérêt des volontaires, ces derniers ont contribué à renouveler les pratiques de l'organisation – au-delà des tuteurs : suivi individualisé des personnes accueillies dans les établissements concernés alors que les équipes habituelles n'ont pas le temps de le faire, développement de nouvelles activités spécifiques d'ECSI, impulsion de nouveaux partenariats...

« Tous disent que c'est super. Il y a la rencontre humaine. À 90 %, ce sont des jeunes super investis, qui proposent, sont enthousiastes, qui bousculent et apportent à la structure... Par exemple, dans le foyer d'accueil qui a accueilli la jeune béninoise, les agents n'ont pas le temps de faire de l'accompagnement individualisé, ce qu'a pu faire la volontaire. » [Extrait d'un entretien avec une structure d'accueil.](#)

3.4.4 - Une difficulté à augmenter le volume de volontaires internationaux et à pérenniser leur accueil qui fragilise les bénéficiaires

Si les effets semblent positifs pour les professionnels comme pour les structures d'accueil, l'accueil de volontaires internationaux au titre de la réciprocité reste **relativement ponctuel** au sein de chaque structure voire de chaque territoire : très rares sont les structures à accueillir plus d'un ou deux volontaires internationaux par an, puis à maintenir une régularité annuelle ou biennale. Le temps d'accompagnement nécessaire, notamment sur le plan administratif, est très lourd. Un même tuteur ou une même tutrice ne peut donc pas assumer ce rôle auprès de plusieurs volontaires en même temps. Pourtant, l'expérience montre que la prise en charge concomitante de plusieurs volontaires internationaux sur un même territoire dynamise leur vie sociale et permet de mutualiser des activités d'intégration, d'ECSI ou de découverte culturelle.

En outre, **il n'est pas rare que cet accueil soit suspendu** dès lors que la structure ou les tuteurs ont du mal à faire face à leur charge de travail, ou lorsqu'une personne clé est en arrêt (maladie, maternité, congés sans solde...). Par ailleurs, certaines structures peuvent arrêter l'accueil faute de moyens (arrêt des financements des collectivités pour ce type d'activités) ou à la suite d'une mauvaise expérience. Ce manque de continuité peut être dommageable dans la mesure où la courbe d'apprentissage de l'accueil de volontaires est cruciale : il faut avoir eu l'expérience avec au moins un ou deux jeunes pour commencer à être « rôdé ».

3.5

LES EFFETS SUR LES TERRITOIRES, ICI ET LÀ-BAS

3.5.1 - De nouveaux leaders dans leurs territoires et associations d'origine

S'ils sont difficiles à quantifier, les effets apparaissent importants au niveau du tissu associatif local et des communautés, et ce, malgré les difficultés d'insertion au retour évoquées précédemment.

À leur retour de France, les volontaires internationaux se réengagent dans les associations dans lesquelles ils étaient actifs – pour 50 % d'entre eux – ou dans de nouvelles associations (pour 65 % d'entre eux, certains rejoignant ou créant de nouvelles associations en plus de retrouver leur ancienne structure). Dans de nombreux cas, cet engagement prend une nouvelle dimension : devenir un élément moteur en étant force de proposition, prise de responsabilité au sein de la structure, passage à un statut de salarié (à temps partiel ou plus)...

Parmi les conséquences sur le tissu local, les associations sénégalaises évoquent notamment **la montée en compétences** des jeunes ayant connu une expérience de volontariat en France qui est **ensuite réinvestie dans les associations** : meilleure capacité à gérer la charge de travail, à rédiger des projets, à monter des activités... Les anciens volontaires restent aussi très engagés auprès de leurs communautés. Il est courant qu'ils soient chargés de rédiger des demandes de financement ou de subvention pour des actions ou projets pour leur communauté au sein de laquelle ils prennent une place de plus en plus importante. Enfin, dans plusieurs cas rencontrés, les collectivités locales ou institutions nationales cherchent aussi à profiter de l'expérience internationale de ces jeunes en les recrutant à temps partiel ou temps plein.

« Au retour, ils ont envie de mettre en place des choses, de faire des projets. Ils arrivent à davantage organiser, à formaliser leurs projets. Avant, ils étaient engagés mais plus en suivant

qu'en proposant. Après leur expérience, ils sont plus concentrés, plus méthodiques et ce sont eux qui font les projets. »

« À chaque fois qu'ils font un séjour, on constate ce renforcement et ils sont plus à l'aise dans la prise d'initiative et ont davantage de leadership. C'est extrêmement riche pour les jeunes. Une fille qui est partie, avant, elle était simple membre de l'association de développement durable. Quand elle est revenue, elle était devenue la porte-parole et responsable de la communication de l'association. »

« Il est devenu un modèle de réussite pour sa famille car personne n'était allé à l'étranger avant et son frère maintenant veut suivre ses pas. » Extrait d'entretiens avec des associations locales dans lesquelles les volontaires étaient engagés avant leur départ vers la France puis se sont réengagés à leur retour.

Certains jeunes, au Sénégal notamment et parmi les plus engagés, évoquent aussi le revers de la médaille : les attentes des associations ou institutions dans lesquelles ils étaient engagés sont parfois trop élevées, de même que celles de leur communauté. À leur retour, certains volontaires croulent sous les responsabilités et les demandes d'appui des associations ou de leurs communautés.

Cet engagement, souvent bénévole, n'est toutefois pas toujours considéré à sa juste valeur par les familles des anciens volontaires notamment africains, car peu rémunérateur. Comme évoqué précédemment, les anciens volontaires, même lorsqu'ils sont devenus de véritables leaders sociaux de leurs communautés et souhaitent agir dans leur pays, se voient souvent reprocher des années après le fait d'être revenu volontairement de France.

3.5.2 - Des retombées réelles pour les territoires français mais difficilement quantifiables

En France, les principaux effets sur les territoires semblent être liés aux retombées des actions d'ECSI menées avec l'appui ou à l'initiative des volontaires accueillis au titre du principe de réciprocité. Ils dépendent aussi du degré d'intérêt et d'investissement des acteurs locaux, en premier lieu des collectivités territoriales qui peuvent donner une visibilité importante à ces jeunes.

Le premier effet concerne **la lutte contre les préjugés et la xénophobie** dans un contexte de repli sur soi et de défiance vis-à-vis de la question migratoire, surtout lorsque les volontaires viennent de pays du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne marqués par des flux de migration importants vers la France. L'accueil de volontaires permet de déconstruire certaines images préconçues sur les jeunes de ces pays, de poser un regard positif sur leur culture et sur les migrations. Le second effet concerne **la compréhension du monde**. L'accueil de volontaires de ces pays ou d'autres zones du monde permet de renforcer la connaissance – parfois très limitée – des habitants des territoires d'accueil vis-à-vis des pays ou zones d'origine des volontaires internationaux. Cela renforce aussi leur compréhension des enjeux auxquels ces pays font face et leur interconnexion avec des problématiques rencontrées en France.

« L'échange permet de déconstruire les préjugés que les gens peuvent avoir sur les Tunisiens ou les Arabes à travers les actions menées. »
Extrait d'entretien avec un ancien volontaire international accueilli en France.

« Dans les territoires enclavés, c'est bien qu'ils soient en contact avec des internationaux. Par exemple, Lens-Liévin c'est important de montrer qu'il y a des différences entre Africains, que tous ne sont pas des migrants illégaux cherchant à rejoindre la Grande-Bretagne... »
Extrait d'entretien avec des structures d'accueil.

Il est cependant difficile de quantifier ces effets (nombre de personnes touchées, intensité) en l'absence d'enquête large auprès des populations, ce qui aurait un résultat coût/bénéfice limité en termes d'apprentissage. Toutefois, il est probable qu'ils soient plus importants lorsque l'accueil de volontaires correspond à une volonté politique des territoires et/ou à une dynamique collective de leurs acteurs, surtout si celui-ci se fait dans un cadre programmatique régulier comme Récipro'citoyenneté/WECCEE mené par Cool'eurs du Monde en Nouvelle-Aquitaine. De même, les retombées sur le territoire seront plus importantes si les volontaires sont amenés – dans le cadre de leur mission ou en-dehors – à multiplier les actions de sensibilisation sur le territoire.

Zoom sur la genèse d'une dynamique régionale concertée sur le service civique à l'international, y compris dans le cadre de la réciprocité en Bourgogne-Franche-Comté

Le constat d'un intérêt croissant pour articuler le service civique dans un principe de réciprocité, avec le potentiel du développement de la région a conduit à mobiliser différents acteurs territoriaux et nationaux pour mener une étude en 2017 sur l'engagement de service civique à l'international et en réciprocité²⁵. Les travaux ont eu comme objectif concerté la meilleure connaissance (quantitative et qualitative) des effets du déploiement du dispositif du service civique dans sa dimension internationale et réciproque sur le territoire.

Son application suppose la mobilisation à l'échelle régionale d'une diversité d'acteurs (pouvoirs publics, société civile) qu'incarne le Réseau Bourgogne-Franche-Comté International (BFCl) pour concevoir un dispositif régional multi-acteurs, un agenda commun et des rencontres mutualisées. L'étude a proposé de traduire cet objectif à travers : l'animation d'un observatoire régional du dispositif ; la publication d'un baromètre annuel du service civique à l'international et en réciprocité en Bourgogne-Franche-Comté ; et la réalisation d'études, d'évaluations et de documents de capitalisation, etc.

Cette étude conduite en juillet 2018 par Adèle Bresson, volontaire en service civique, et coordonnée par Benjamin Léger, directeur adjoint de BFCl, et Julien Bécasse, chargé de mission Études à France Volontaires est une référence importante pour mieux caractériser et qualifier les effets de l'accueil de volontaires internationaux aux niveaux régional et local.

Elle montre l'enjeu de la mutualisation des approches pour mieux comprendre les effets de l'expérience de la réciprocité dans les territoires.

²⁵ <https://www.decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr/ils-temoignent-professionnels/publication-de-l-etude-sur-l-engagement-de-service-civique-a-l>

3.6

LES EFFETS SUR LES PARTENARIATS DE COOPÉRATION

3.6.1 - Incarner un partenariat de coopération décentralisée

La coopération décentralisée – aujourd’hui aussi appelée action extérieure des collectivités territoriales (AECT) – constitue une forme de coopération reconnue juridiquement dans la loi depuis 1992 (loi ATR du 6 février 1992). Il s’agit d’une coopération transnationale entre deux collectivités, encadrée par une convention, portant sur des actions de jumelage, d’échanges d’expériences ou de développement. Depuis 2015, la DAECT du MEAE lance annuellement des appels à projets « Jeunesse » destinés à soutenir les projets de coopération décentralisée portant sur les jeunes entre collectivités territoriales ici et là-bas – avec un taux de cofinancement favorisant les projets menés avec des collectivités partenaires. Parmi les projets appuyés, de nombreux projets ont un volet « volontariat » – soit avec l’envoi de volontaires français en service civique ou VSI à l’étranger, soit avec l’accueil de volontaires internationaux en France en service civique ou via le CES. Il convient de noter que les collectivités peuvent aussi appuyer l’envoi ou l’accueil de volontaires en dehors de cet appel à projet.

Le succès des appels à projets « Jeunesse » et du volet « volontariat » réside dans le fait que

l’échange de jeunes (ou moins jeunes) entre deux territoires permet d’incarner la relation de coopération qui les lie. L’accueil de jeunes internationaux au titre du principe de réciprocité permet de rendre concrète et palpable cette relation partenariale avec des territoires éloignés souvent peu ou mal connus des habitants. Lorsque ces volontaires mènent des actions d’ECSI sur les territoires, ils peuvent notamment contribuer à mieux expliquer les problématiques auxquelles sont confrontés leurs territoires d’origine. Ils contribuent ainsi à justifier les partenariats de solidarité internationale des collectivités qui les accueillent.

Cependant, ce type d’actions nécessite **la mobilisation de jeunes au profil plus particulier, capables de jouer ce rôle d’« ambassadeurs »** de leurs pays d’origine, suffisamment extravertis et ayant cette capacité de recul sur leur propre territoire. Par ailleurs, il est important que ces activités de promotion de la relation de coopération soient incluses dans les missions des jeunes ou que celles-ci laissent suffisamment de temps à côté pour les réaliser.

3.6.2 - Un principe qui peut se heurter à la réalité des déséquilibres mondiaux et des moyens pour accompagner les volontaires là-bas

Le président de la République française, Emmanuel Macron, a réaffirmé le 28 février 2023 l’engagement de la France à soutenir « une nouvelle relation, équilibrée, réciproque et responsable²⁶ » avec les pays africains, déjà pris lors de son allocution en novembre 2017 à Ouagadougou. Dans cette optique, l’application du principe de « réciprocité » appliqué au volontariat, c’est-à-dire l’accueil de volontaires en France issus des pays partenaires de la coopération, est vu comme un levier permettant de mettre en pratique cet engagement. Dans plusieurs pays, notamment au Sénégal, au

Togo et en Équateur, la diplomatie française a d’ailleurs fait du principe de réciprocité dans le volontariat international un **axe important de son partenariat** avec les pays en question.

Cet engagement semble avoir été plutôt bien reçu par les institutions publiques nationales rencontrées. Cependant, que ce soit en Tunisie, au Togo ou au Sénégal, la réciprocité dans le volontariat international est surtout appréciée pour la montée en compétences associée à une expérience professionnelle en France et à une logique d’employabilité.

Ce constat est cohérent avec la vision du volontariat qu'ont un certain nombre de pays partenaires, particulièrement en Afrique : un outil pour renforcer l'employabilité des jeunes. La dimension « politique » des relations avec la France est en revanche peu évoquée. De même, la dimension « engagement » est peu mise en avant.

Dans ce cadre, l'ouverture à la réciprocité du VSI, dispositif qui concerne des personnes plus âgées, plus diplômées, avec un objectif professionnel plus affirmé, pourrait s'avérer davantage correspondre aux attentes des parties prenantes institutionnelles des pays partenaires.

Par ailleurs, cet engagement envers des relations de coopération plus équilibrées et réciproques se heurte à **la réalité des déséquilibres mondiaux et aux relations historiques** entre la France et les pays partenaires de coopération, particulièrement en Afrique.

La première limite est relative à la politique française en matière d'immigration, notamment de **gestion des flux migratoires**. L'octroi de visa pour les jeunes des pays concernés peut s'avérer difficile car corrélé à la crainte de voir les volontaires rester de manière irrégulière en France à la fin de leur mission. Les statistiques consolidées par le MEAE en 2022²⁷ indiquent un rapport de 151 visas délivrés pour 211 demandes reçues au titre d'une mission de service civique, soit sept sur dix. Ces données ne tiennent pas compte des démarches abandonnées en cours (car parfois il vaut mieux recommencer la demande plutôt que d'obtenir un refus) et tombent à 79 % de refus de visa pour le volontariat associatif pour le Sénégal (période cumulée 2017-2022). Selon les acteurs

interrogés, le découragement est fort et coûteux comparativement aux pratiques d'autres pays de l'espace Schengen. Cette crainte se matérialise par des pratiques jugées contraires au principe de réciprocité par les anciens volontaires et leurs tuteurs, telles que l'obligation de devoir se présenter au consulat au retour du séjour en France (pratique rapportée par plusieurs volontaires de différents pays). Les situations de non-retour dans le pays de provenance à l'issue de la mission et/ou de permanence illégale du séjour en France ne font pas l'objet de statistiques mais semblent rares.

Autre limite, les autorités locales peuvent craindre une « **fuite des cerveaux** », le risque étant que des personnes qualifiées et engagées, en découvrant la France, décident ensuite de s'y installer étant donné l'écart de revenus et le manque d'opportunités pour les jeunes dans certains pays. Cette crainte d'une fuite de la jeunesse qualifiée n'est pas infondée : près de la moitié des anciens volontaires en France interrogés souhaitent y poursuivre leur carrière ou leurs études. Si ce taux semble élevé, il doit être comparé au désir d'émigration des jeunes de ces mêmes pays. Celui-ci atteint 53 % en Tunisie²⁸ et 75 % au Sénégal²⁹ selon des enquêtes récentes. Ce contexte peut donc expliquer le manque relatif de soutien (politique et/ou financier) des autorités locales de certains pays partenaires pour le développement du volontariat international d'envoi.

²⁶ www.elysee.fr/emmanuel-macron/2023/02/27/discours-du-president-de-la-republique-dans-la-perspective-de-son-prochain-deplacement-en-afrique-centrale

²⁷ www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Etudes-et-statistiques/Chiffres-cles-sejour-visas-eloignements-asile-acces-a-la-nationalite/Archives/Les-chiffres-2022-publication-annuelle-parue-le-26-janvier-2023

²⁸ <https://www.jeuneafrique.com/420523/societe/monde-arabe-jeune-cinq-veut-emigrer/>

²⁹ Enquête effectuée par le département des sciences humaines de l'Institut fondamental d'Afrique noire (Ifan), juin 2017.

Ces limites semblent moins marquées avec des pays partenaires sans passé colonial ni flux migratoires importants vers la France, comme l'Équateur ou le Pérou. En Équateur notamment, le développement de l'accueil de volontaires équatoriens en France s'est accompagné d'accords de coopération pour faciliter de manière réciproque l'obtention des visas pour les volontaires équatoriens et français. Si l'insertion professionnelle des jeunes est évoquée, les attentes vis-à-vis de cette expérience sont avant tout centrées sur la découverte et l'interculturalité. Incarnée ainsi dans les accords de partenariat et les règles de visa pour les volontaires, la réciprocité semble contribuer positivement au renforcement du partenariat de coopération entre la France et l'Équateur, qui va bien au-delà du volontariat. Néanmoins, les flux de volontaires restent limités (entre 20 et 30 volontaires accueillis en France pour chacun des pays entre 2017 et 2022). Cela s'explique par plusieurs facteurs : le manque de structuration des systèmes nationaux de volontariat qui limite les possibilités de promotion des opportunités et d'accompagnement des jeunes ; la focalisation des organisations existantes de volontariat sur l'accueil de volontaires nationaux ou internationaux mais pas sur l'envoi à l'étranger de volontaires ; les équipes limitées de France Volontaires sur place, qui ne permettent pas de dédier, même partiellement, un ETP à l'accompagnement de volontaires péruviens ou équatoriens au titre du principe de réciprocité.

Enfin, les difficultés d'obtention de visas se posent en miroir pour les volontaires français dans plusieurs pays de coopération en Asie (Inde, Vietnam notamment) où les autorités imposent de plus en plus d'exigences quant au séjour long de volontaires sur leurs territoires.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

CONCLUSIONS

Dans cette étude, la réciprocité dans le volontariat international s'incarne dans l'accueil en France de volontaires internationaux provenant des pays partenaires de coopération, pour un séjour de durée moyenne (plus de six mois). Ce principe, jugé naturel pour les volontaires, tuteurs ou structures d'accueil dès lors que des volontaires français sont envoyés vers les pays partenaires, est défendu par la France au plus haut niveau, que ce soit par les engagements du président de la République ou dans la loi (4 août 2021). Sur le plan diplomatique, la réciprocité permet de rendre concrète la recherche de relations plus équilibrées avec les pays partenaires alors que peu de pays à haut revenu se sont engagés jusqu'à présent dans cette voie (seules l'Allemagne et la Norvège ont été identifiées).

S'il n'existe pas de définition unique et unanime de ce principe, un relatif consensus apparaît dans les entretiens autour des dimensions de la réciprocité, à la fois éthique, formative/éducative et transformative, qui ne se résume donc pas à des flux de mobilité entrante/sortante.

Pour être développée, la réciprocité **repose sur des dispositifs, en premier lieu l'engagement de service civique**. Nous n'avons pas identifié d'accueil de moyen ou longue durée de volontaires internationaux au titre du principe de réciprocité hors dispositifs préexistants (service civique, dans une moindre mesure le CES, désormais le VSI ouvert à l'accueil en France depuis 2023). Ce constat est logique dans la mesure où l'accueil de volontaires internationaux nécessite un financement de base et l'obtention d'un visa spécifique, facilitée lorsque la demande repose sur un cadre existant.

En termes de volume, l'accueil de volontaires internationaux en service civique en France est resté relativement limité : **860 jeunes** – majoritairement des femmes – provenant de 61 pays différents **ont été accueillis en service civique entre 2017 et 2022**. Les jeunes peuvent aussi être accueillis via d'autres dispositifs,

notamment le CES. Néanmoins, des données consolidées n'ont pas pu être récoltées, en dehors de celles relatives aux volontaires tunisiens.

Par ailleurs, **les flux ne sont aujourd'hui pas équilibrés** : le nombre de volontaires accueillis représente 7 % du nombre de volontaires envoyés (hors UE), tous dispositifs confondus, en 2021. Si l'on restreint les chiffres au service civique, le nombre de volontaires accueillis s'élève à 22 % du nombre de volontaires envoyés (hors UE). Toutefois, des exceptions existent puisque les flux sont **quasi équilibrés pour le Maroc, le Pérou ou encore le Bénin**.

Plusieurs facteurs spécifiques à l'accueil de volontaires internationaux l'expliquent :

.....●.....

Le manque de financement : le dispositif du service civique ne couvre pas les dépenses de mobilité internationale de type billets d'avion, visas ou logement qui sont importantes dans le cadre de mobilités internationales. Les structures d'accueil arrivent à mobiliser des cofinancements, par exemple des collectivités, mais ces derniers restent limités, tandis que les financements en provenance des pays d'origine des volontaires restent très rares.

.....●.....

L'importance de l'accompagnement : l'accompagnement de volontaires internationaux est particulièrement lourd pour les structures d'accueil et les tuteurs et tutrices, notamment en raison de processus administratifs complexes pour les volontaires hors UE : demande de visa, ouverture de compte bancaire, logement, obtention de la carte vitale... Par ailleurs, le besoin d'encadrement des volontaires peut être fort, particulièrement dans des zones plus enclavées, peu dotées en transports en commun. Cela limite la capacité d'accueil des organisations qui ont du mal à recevoir plus d'un ou deux volontaires en même temps.

Le manque de structuration des systèmes locaux de volontariat : un certain nombre de pays (surtout en dehors de l'Afrique de l'Ouest et centrale) ne disposent pas d'équivalent de l'Agence du Service Civique, de France Volontaires ou de l'ANVT (Togo) pour accompagner potentiellement les volontaires internationaux avant et après leur séjour en France. Ils n'ont pas non plus de dispositif financier pour accompagner les volontaires internationaux et rarement des lois ou circulaires encadrant ce type d'expériences. Par ailleurs, le développement du volontariat et le soutien à l'engagement passent souvent au second plan, du moins en Afrique, l'enjeu principal étant de faciliter l'insertion économique des jeunes.

La mobilisation très timide des organisations d'envoi dans les pays partenaires : la réciprocité et son développement posent la question de la symétrie des dispositifs et des écosystèmes concernés. Pour le moment, le constat est plutôt celui d'une relative asymétrie entre l'accueil et l'envoi organisés par les structures de pair à pair. Or, le développement nécessitera, dans chaque pays, des partenaires perçus et considérés comme de véritables structures d'envoi. Vouloir travailler directement avec des jeunes et non avec des organisations capables de les identifier et de proposer un véritable accompagnement du parcours revient à générer une asymétrie dans la relation partenariale.

Tout changement d'échelle dans l'accueil de volontaires internationaux passe donc par la recherche de solutions à ces obstacles rencontrés.

Pour ce qui concerne les effets, l'analyse croisée des conséquences sur les parcours des jeunes partis en volontariat en France montre de manière générale **des évolutions positives et des transformations fortes tant sur le plan personnel que professionnel et sur l'engagement.** Elles sont identifiées par les volontaires eux-mêmes et corroborées par leurs tuteurs (notamment à travers

l'enquête en ligne) qui observent des progrès importants entre le moment où les volontaires internationaux arrivent et le moment où ils repartent. La perception de ces changements et de ces évolutions se retrouve de manière plus affirmée encore à travers les témoignages des acteurs dans les pays partenaires qui les observent dans la durée (réseaux de France Volontaires, institutions nationales, structures partenaires). Confrontés au besoin de s'adapter à un nouvel environnement, un nouveau climat, une nouvelle culture, les volontaires gagnent significativement en autonomie, en maturité et en confiance en eux. Ils sont amenés à changer de regard sur le pays d'accueil – la France – et sur leur pays d'origine, à changer leur vision du monde, à mieux comprendre les interactions entre des problématiques communes ici et là-bas. Les jeunes internationaux en service civique en France sont souvent déjà engagés dans leur pays respectif. Ils le restent au retour et renforcent même leur engagement, une partie d'entre eux confortant ou développant leur leadership à leur retour.

Sur les plans professionnel et éducatif, l'expérience est là aussi positive même si les premiers mois peuvent être compliqués en l'absence de dispositif et d'accompagnement au retour – en dehors de quelques exceptions. La plupart des volontaires aujourd'hui sont en activité (emploi, études ou autre volontariat). Ils ressentent une réelle montée en compétences grâce à leur expérience en France et considèrent cette expérience comme valorisante et valorisée par les potentiels recruteurs, même si la situation de l'emploi en général dans leurs pays d'origine reste complexe. Les expériences négatives existent aussi, mais elles sont très minoritaires et dépendent beaucoup de la qualité du processus de préparation (codéfinition des missions, sélection et préparation au départ). L'une des limites importantes reste la question du retour au sein des familles ou de la communauté, tout particulièrement en Afrique. Revenir de France, qui plus est volontairement, peut être perçu négativement par l'entourage dans un contexte de fort désir d'émigration.

La particularité de l'accueil de volontaires internationaux en France – par rapport à l'envoi – **réside en majorité dans les effets générés au niveau des personnes, organisations et territoires en France.** En effet, l'accueil permet de vivre en France une expérience d'interculturalité intense et riche, même si pas toujours facile, avec de multiples effets positifs : déconstruction des préjugés, enrichissement culturel, questionnement sur ses propres pratiques pour les améliorer, remobilisation des équipes... La présence de volontaires internationaux permet aussi de mieux incarner les actions d'ECSI menées sur le territoire et de rendre concrets les partenariats de coopération que peuvent entretenir des collectivités ou associations. Cependant, ces effets sont aussi limités par la réalité des flux : le nombre de volontaires accueillis reste limité pour les raisons évoquées et cette pratique fragile car dépendante de l'engagement personnel d'un nombre limité de personnes et de financements externes.

À un niveau plus macro, l'accueil de volontaires internationaux en France soutient **le discours de la France sur le renouveau de sa politique de coopération**, notamment vis-à-vis des États africains, et la mise en œuvre de l'« agenda transformationnel ». Mais il se heurte aussi à **la réalité des déséquilibres mondiaux** : manque de moyens des États partenaires, priorisation d'autres enjeux que le volontariat (insertion économique des jeunes), politique de maîtrise des flux migratoires vers l'Europe...

Afin de se développer, alors qu'un nouveau dispositif s'ouvre à l'accueil de volontaires internationaux au titre du principe de réciprocité (le VSI), plusieurs pistes d'amélioration ont été identifiées.

PISTES D'AMÉLIORATION ET D'ENGAGEMENTS DES ACTEURS

Recommandation 1. Renforcer la réciprocité dans les conditions d'accueil des volontaires

Pistes d'amélioration	Cibles principales	Recommandations et actions à mener	Qui doit s'y engager ?
Simplifier les démarches administratives (CPAM, ouverture de compte bancaire...) grâce à des partenariats nationaux et internationaux	Volontaires Structures d'accueil et d'envoi	<ul style="list-style-type: none"> Nouer des partenariats au niveau national entre l'ASC et/ou France Volontaires et des institutions clés dans le parcours d'accueil des volontaires comme la Caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM) et à travers lui les CPAM pour faciliter l'obtention des cartes vitales et harmoniser les processus concernant les volontaires ; les réseaux de foyers de jeunes travailleurs, d'habitat social et alternatif ou de logements étudiants (bailleurs sociaux, centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires [CROUS])... Analyser la possibilité de développer une formule d'assurance complémentaire (voire alternative) de type Verspieren (qui propose une assurance pour les volontaires français partant à l'étranger) pour couvrir les volontaires internationaux accueillis en France. Nouer des partenariats nationaux avec des réseaux bancaires implantés dans les pays d'origine des volontaires pour faciliter l'ouverture de comptes pour les volontaires internationaux accueillis. Signaler certains cas de refus d'ouverture de compte à la Banque de France : bien que chronophage, cette saisie peut permettre de disposer de cas emblématiques et d'une jurisprudence pouvant bénéficier à tous les volontaires. Renforcer les passerelles entre France Volontaires, l'ASC et Campus France pour partager les pratiques et opportunités d'accueil des ressortissants de pays tiers. 	<p>ASC et ses partenaires en France (CNAM, CROUS, banque) Médiateur des droits</p> <p>MEAE, Fonjep, France Volontaires</p>
Renforcer les liens avec les postes et leur connaissance des dispositifs d'accueil de volontaires internationaux pour améliorer les démarches d'obtention de visa	Volontaires Structures d'envoi	<ul style="list-style-type: none"> Faire circuler chaque année une note diplomatique aux ambassades sur le visa à délivrer dans le cas d'un service civique international (SCI) en mission en France et, notamment dans le cadre de l'ouverture du VSI à la réciprocité, expliquant les spécificités de chaque dispositif. Proposer l'organisation de webinaires d'information ASC/CIV/FV à destination des postes, notamment pour informer sur les questions de visa. Mettre à disposition une lettre type signée par France Volontaires et le MEAE pour rappeler les engagements de la France en matière de réciprocité dans le volontariat international, ainsi que le type de visa correspondant et les modalités associées (ex. : validité pas au-delà de la date de retour). Informers les organismes sur la nécessité d'associer l'ambassade sur place bien en amont de la demande, ainsi que de passer par France Volontaires lorsqu'il y a un EV dans le pays. Poursuivre la mise en place de conventions/accords avec les États sur les politiques jeunesse par France Volontaires, notamment pour faciliter la délivrance des visas. 	MEAE, ministère de l'Intérieur, Services consulaires
Renforcer les systèmes nationaux/locaux de volontariat	Autorités nationales concernées	<ul style="list-style-type: none"> Développer davantage les actions de renforcement des institutions des pays partenaires impliquées dans le volontariat dans le cadre d'une stratégie de soutien à la gouvernance du volontariat international. L'espace régional constitue une piste sérieuse à explorer qui permettrait de nouveaux atterrages partenariaux impliquant tant les collectivités territoriales que des instruments financiers encore peu mobilisés à ce jour (FSPI-R). 	Bailleurs France Volontaires
Prendre en compte les coûts spécifiques liés à la mobilité internationale	Volontaires et structures d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> Soutien au coût des billets d'avion et des visas Aide au logement Prime d'installation pour faciliter les premières semaines du volontaire en France, dans l'attente de la finalisation de ses formalités administratives et bancaires Revalorisation de l'aide à la gestion des volontaires 	Ministères de tutelle Agence du Service civique

Recommandation 2. Renforcer les capacités des acteurs

Pistes d'amélioration	Cibles principales	Recommandations et actions à mener	Qui doit s'y engager ?
<p>Développer l'offre de formation à destination des tuteurs à l'international</p>	<p>Tuteurs des pays partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'offre de formation sur le SCI à destination des structures d'envoi. • Proposer des modules de formation en distanciel et en plusieurs langues (notamment anglais et espagnol) à destination des tuteurs et tutrices. • Proposer les guides et documents clés sur l'accompagnement des volontaires dans plusieurs langues (anglais et espagnol notamment). • Mobiliser davantage les partenaires locaux d'organisations comme Cotravaux dans les pays de provenance des volontaires pour proposer des formations à destination des tuteurs et tutrices. 	<p>ASC et partenaires de la formation Acteurs de la formation dans les pays partenaires</p>
<p>Renforcer les capacités des tuteurs et tutrices en France, notamment sur l'accompagnement des volontaires confrontés à une situation de discrimination/violence</p>	<p>Tuteurs en France</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Animer des groupes d'échanges entre praticiens pour faciliter la connaissance des démarches et le partage de bonnes pratiques entre structures d'accueil (à l'occasion des journées internationales de l'ASC par exemple). • Proposer des formations et des guides spécifiques à l'intention des tuteurs et tutrices en France sur la détection des cas de discrimination/violence (notamment raciste et basée sur le genre), sur la manière d'accompagner et d'orienter les jeunes concernés. • Actualiser le guide d'accueil des volontaires internationaux de France Volontaires (démarches, bonnes pratiques) et inclure un volet sur l'accompagnement des volontaires face à des situations de discrimination/violence. 	<p>ASC et partenaires de la formation Acteurs de la formation dans les pays partenaires</p>
<p>Reconnaître institutionnellement et financièrement la réciprocité dans le service civique par l'ASC et le rôle joué par France Volontaires</p>	<p>France Volontaires ASC Structures d'accueil</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quantifier le temps d'accompagnement des volontaires internationaux accueillis en France et analyser l'adéquation des moyens actuels (tant pour France Volontaires que pour l'ASC). • Dans la contractualisation qui lie France Volontaires et l'ASC à leurs tutelles, mieux reconnaître les enjeux spécifiques liés à l'accompagnement et au suivi de volontaires internationaux accueillis en France (notamment eu égard aux effectifs). 	<p>Ministères de tutelle ASC</p>

Recommandation 3. Renforcer l'accompagnement au retour

Pistes d'amélioration	Cibles principales	Recommandations et actions à mener	Qui doit s'y engager ?
<p>Améliorer l'accompagnement des volontaires à leur retour de France et la valorisation de leur expérience</p>	<p>Volontaires et leurs familles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser davantage les familles aux principes du volontariat, à l'objectif de l'expérience, à la réalité des coûts en France (que l'indemnité reçue couvre à peine) pour tenter de diminuer la pression économique reposant sur les épaules des futurs volontaires. Ce travail de sensibilisation est déjà effectué par France Volontaires et des associations partenaires dans plusieurs pays. • Développer des parcours d'engagement plus longs dans lesquels l'expérience en France est une étape et non l'aboutissement. Au retour, les volontaires pourraient basculer sur un engagement au niveau national (comme au Togo) ou le développement d'une initiative spécifique de solidarité. • Soutenir les démarches locales de labellisation des compétences acquises, recommandation portée par les acteurs locaux du volontariat, ce qui suppose une standardisation correspondant aux opportunités locales. • Mobiliser les médias locaux en valorisant les parcours d'engagement des volontaires et en ouvrant de nouvelles perspectives de développement du volontariat international. 	<p>Associations locales Médias locaux Institutions compétentes dans les pays partenaires</p>
<p>Favoriser l'insertion économique et professionnelle des jeunes à leur retour</p>	<p>Volontaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter le dispositif de soutien spécifique de l'OFII et France Volontaires pour les anciens volontaires à leur retour en reconnaissant la spécificité des volontaires : ils sont venus en France dans le cadre d'un dispositif particulier et régulier, centré sur l'engagement au titre de la réciprocité dans les relations de coopération. Par conséquent, il paraît pertinent qu'ils puissent disposer d'un cadre ciblant officiellement les anciens volontaires à leur retour et mettant l'accent sur le soutien à des initiatives (productives ou non) relevant de l'économie sociale et solidaire et des industries culturelles. En revanche, ce que propose l'OFII ne peut remplacer une politique nationale d'insertion professionnelle des jeunes. Il est donc important, si de telles politiques existent, de les orienter aussi vers celles-ci. • Faciliter l'interconnaissance entre les volontaires et les organisations de solidarité internationale françaises ou leurs partenaires locaux dans les pays concernés. D'autant que les centres d'intérêt des jeunes et leurs aspirations professionnelles peuvent coïncider avec le travail de ces organisations. 	<p>OFII France Volontaires Institutions compétentes dans les pays partenaires</p>
<p>Développer l'accueil collectif et/ou la logique « programme » en tirant les leçons de l'expérience</p>	<p>Structures d'accueil et d'envoi</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre l'élaboration d'un programme inspiré du projet Ambassadeurs mené par France Volontaires entre 2016 et 2018, dont la dernière vague a permis l'accueil de volontaires internationaux. Celui-ci a été mentionné comme une bonne pratique à reproduire pour plusieurs raisons : il offrait un cadre bien défini et outillé dans lequel il est plus facile de « monter à bord » pour une nouvelle structure ; il développait une logique de « promo » renforçant le lien entre les volontaires accueillis en France ; il suscitait un échange très riche entre volontaires accueillis et envoyés, avant et/ou après l'expérience à l'international ; il permettait des synergies importantes en matière d'activités organisées pour les volontaires. 	<p>ASC Collectivités territoriales France Volontaires MEAE UNML</p>

Recommandation 4. Opérer un changement d'échelle

Pistes d'amélioration	Cibles principales	Recommandations et actions à mener	Qui doit s'y engager ?
<p>Généraliser la réciprocité dans les échanges de volontaires, notamment par le VSI</p>	<p>Toutes les parties prenantes</p>	<p>Lancer une réflexion collective entre acteurs du volontariat dans le sillage de l'ouverture du VSI à l'accueil de volontaires internationaux pouvant déboucher sur une communauté de praticiens. Il s'agit d'une opportunité pour engager les parties prenantes dans une approche orientée « changement », qui validerait l'ambition commune à dépasser la phase d'expérimentation et ouvrir une phase de développement s'inscrivant dans un principe de durabilité et participant à relever les défis mondiaux. Il s'agit aussi d'aller au-delà de la logique des résultats quantitatifs qui peuvent guider les stratégies de changement d'échelle, pour interroger collectivement et de manière inclusive les finalités profondes de la réciprocité recherchée dans le volontariat international.</p>	<p>Consortium d'institutions et de volontaires</p>
<p>Développer une stratégie européenne en matière de volontariat international</p>	<p>Institutions européennes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le dialogue avec les autres pays européens initié à l'occasion du symposium de Bonn en 2019 pour tenter de faire naître une coopération plus ambitieuse entre pays européens et exercer une influence accrue auprès de l'UE et de ses institutions. • Proposer des rencontres et échanges internationaux incluant les partenaires des pays tiers pour construire une stratégie, donner de la lisibilité et de la légitimité politique aux acteurs investis. 	<p>France Volontaires Norec Weltwärts Agence Erasmus + ANVT</p>



ANNEXES

Annexe 1 - Liste des organisations rencontrées par terrain

Pays	Type d'acteurs	Entité
France	Institution	Agence du Service Civique
	Institution	Agence Erasmus +
	Association	ATD Quart Monde
	Association	CCFD - Terres Solidaires
	Association	CDSI Boulogne-sur-Mer, centre RITIMO
	Association	Centraider (CVL)
	Association	Cool'eurs du Monde
	Association	Coordinating Committee for International Voluntary Service (CCIVS)
	Etablissement d'enseignement	Conseil national de l'Enseignement Agricole Privé (CNEAP)
	Association	Délégation Catholique pour la Coopération - DCC
	Association	Dom&Go
	Collectivité	Direction des relations internationales et européennes de la ville de Marseille
	Institution	DRAJES - AuRA Grenoble
	Institution	DRAJES - Hauts de France
	Institution	DRAJES - PACA
	Association	Eurasia Net /Coordination des acteurs de la mobilité internationale
	Association	Eurocircle - Provence-Alpes-Côte d'Azur
	Consultante	Estelle Hedouin
	Institution	Fédération des Organismes de Gestion de l'enseignement catholique (FNOGEC)
	Association	Fidesco
	Institution	France Volontaires - Direction
		France Volontaires - Réseau Régions France
		France Volontaires - Réseau international
	Association	L'Arche
	Association	L'Arche de Grenoble
	Association	L'Arche Trosly / L'Arche Oise
	Établissement d'enseignement	Lycée agricole de Douai
	Institution	Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
	Institution	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères / Délégation pour la société civile, l'engagement citoyen et la jeunesse (DGM/CIV)
	Institution	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères / Délégation pour l'Action extérieure des collectivités territoriales (DAECT)
	Association	Mission Locale de Calais
	Association	Mission Locale Le Havre Estuaire Littoral
	Collectivité	Région Centre Val de Loire
Association	Réseau Cotravaux	
Association	Service de Coopération au Développement	
Association	Solidarité Laïque	
Collectivité	Ville de Grenoble	

Pays	Type d'acteurs	Entité
Équateur	Anciens et anciennes volontaires (13)	
	Institution	Ambassade de France en Équateur
	Institution	Ministère de l'Inclusion Économique et Sociale
	Institution	Ministère des Relations Extérieures
	Institution	Ministère des Sports
	Collectivité	Municipalité de Riobamba
	Institution	Programme de Volontariat des Nations Unies
	Association	Réseau équatorien de volontariat
Bénin	Association	Scouts d'Équateur
Bénin	Institution	Office Béninois des Services de Volontariat de Jeunes (OBSVJ)
Cambodge	Institution	France Volontaires - Espace Volontariats Cambodge
Madagascar	Collectivité	Région Itasy
Maroc	Association	Migrations & Développement (Maroc)
Pérou	Anciens et anciennes volontaires (10 personnes)	
	Institution	Ambassade de France au Pérou
	Institution	Ministère de la Femme et Populations Vulnérables - Direction de Volontariat
	Institution	Ministère de la Culture - Projet Spécial Bicentenaire
	Association	Nueva Semilla
	Collectivité	Programme de Volontariat de la Municipalité Métropolitaine de Lima
	Association	Red Soy Voluntari@
Sénégal	Anciens et anciennes volontaires (9 personnes)	
	Association	Africultures urbaines
	Institution	Ambassade de France au Sénégal
	Association	Céméa Sénégal
	Association	Centre artistique CG hip hop
	Institution	France Volontaires - Espace Volontariats Sénégal
	Collectivité	Mairie de Pikine
	Institution	Ministère de la Jeunesse
	Institution	Office Départemental pour l'Emploi des Jeunes
Institution	Office Français de l'Immigration et de l'Intégration	
Togo	Anciens et anciennes volontaires (11 personnes)	
	Institution	Ambassade de France
	Institution	Agence Nationale du Volontariat au Togo
	Institution	Agence Nationale Pour l'Emploi
	Association	Avenir en Héritage
	Institution	Consulat de France
	Institution	France Volontaires - Espace Volontariats Togo
	Association	Maison de coopération de Gléi
	Association	Maison des jeunes de Lomé
	Institution	Ministère du Développement à la base, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes
	Institution	Office français de l'immigration et de l'intégration Togo (OFII)
Association	Sichem	

Pays	Type d'acteurs	Entité
Tunisie	Anciens et anciennes volontaires (8)	
	Institution	Commissariat jeunesses Madhia
	Institution	Consulat de France
	Indépendant	Expert Jeunesses Euro Méditerranée
	Institution	France Volontaires - Espace Volontariats Tunisie
	Institution	Institut français de Tunisie
	Association	Maison de jeunes Ibn Khaldoun
	Institution	Office Français de l'Immigration et de l'Intégration - Tunisie
	Association	Parcours le monde Youth Activists
	Association	Solidarité Laïque Méditerranée
Association	Youth Forum Empowerment	

Annexe 2 - Liste des organisations consultées par France Volontaires

Type d'acteurs	Entité
Association	ADOS
Association	Apprentis d'Auteuil
Collectivité	Conseil départemental de l'Aude
Collectivité	Mairie d'Arnage
Collectivité	Bordeaux métropole
RRMA	Bourgogne-Franche-Comté International
Collectivité	Mairie de Châtelleraut
Association	Chambéry Solidarité internationale
Association	Cool'eurs du monde
Association	CPIE Corse
Établissement scolaire privé	Ecole Saint-Joseph de Fougères
Établissement scolaire privé	Ecole Saint-Anne de Landaul
Établissement scolaire privé	Ensemble scolaire Assomption Mont-Blanc
Établissement scolaire privé	Fnogec
Collectivité	Mairie de Grenoble
Collectivité	Ille-et-Vilaine
Collectivité	Isula Corsica – collectivité de Corse
Association	Léo Lagrange
Établissement scolaire privé	Lycée les Cordeliers de Dinan
Établissement scolaire public	Lycée agricole de Tornus
Établissement scolaire public	Lycée Bel Air de Fontenay-le-Comte
Établissement scolaire public	Lycée Honoré de Balzac de Castelnau-le-Lez
Établissement scolaire public	Lycée nature de La Roche-sur-Yon
Établissement scolaire public	Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) de Pontivy
Établissement scolaire public	Lycée agricole de Riscle
Établissement scolaire public	Lycée Théodore Monod de le Rheu
Établissement scolaire public	L'EPLEFPA « Les champs de Tracy » de Tracy Vire
Association	Migrations & développement
Collectivité	Région Nouvelle-Aquitaine
Collectivité	Région Pays de la Loire
Collectivité	Communauté de communes du Périgord Ribéracois
Association	Scouts et guides de France
Collectivité	Conseil départemental de la Seine-Maritime
Association	Unis-Cité
Association	Union nationale des missions locales (UNML)

Annexe 3 - Bibliographie

ARTICLES ET PUBLICATIONS

- *Les réseaux d'échanges réciproques de savoirs : vers une société apprenante et créatrice*, Claire Héber-Suffrin, 2012
- *Cartographie des engagements volontaires et solidaires à l'international*, France Volontaires, D. Leyle, M. Lunel, 2013
- *Cartographie des engagements volontaires et solidaires à l'international*, France Volontaires, C. Leroux, O. Pissoat, 2016
- *Tous Volontaires au monde, jardiniers du bien commun, une prospective du présent à deux voix*, Edith Heurgon et Alain Raymond, 2019
- *Le volontariat de réciprocité internationale : entre mobilités croisées et responsabilités partagées*, Blog Afrik Humanitaires, Achille Membo, 23 octobre 2022
- *Volontariat mixte - une approche décolonisée du volontariat pour le développement pour atteindre les ODD*, Rebecca Pursell-Gotz et Alok Rath de VSO, Article IVCO 2022
- *Unpacking Reciprocity in International Exchange Cooperation*, Norwegian Agency for Exchange Cooperation, Lough, Benjamin J., 2022.

DOCUMENTS STRATÉGIQUES

- *La charte universelle du Service volontaire international, amendée lors de la 35^e Assemblée Générale du CCIVS*, Inde, 2018
- *Nouveaux itinéraires solidaires. Plan d'orientation 2019-2024*, Délégation catholique pour la coopération
- *Présentation aux partenaires "Mission Sud-Nord"*, Fidesco, septembre 2022
- *Stronger Together*, CCIVS Strategic Plan 2022-2027

DONNÉES STATISTIQUES ET RAPPORTS

- *Bilan dispositif de réciprocité 2014-2018*, France Volontaires, 2018
- *Rapports d'activités, données statistiques (pays de départ et profils)*, Agence du Service Civique, 2017-2021
- *Un monde en commun, un avenir pour chacun, Rapport sur la modernisation de la politique partenariale de développement et de solidarité internationale*, Hervé de Berville, août 2018
- *Rapport annuel 2020 du VIR, Volontariat International de Réciprocité*, Délégation catholique pour la coopération
- *Comptes-rendus groupe de travail réciprocité*, mars 2020 à mars 2022
- *Rapport Technique d'Exécution*, France Volontaires, Thierry Debris, Gabrielle Camuset, décembre 2021
- *Bilan de l'année 2021-2022 du Volontariat International de Réciprocité*, Délégation Catholique pour la Coopération
- *Volontariat National en chiffres*, Agence Nationale du Volontariat au Togo, mai 2023

ÉVALUATIONS ET CAPITALISATIONS

- *Capitalisation du programme Réciprocité Mali-Niger* – document interne France Volontaires, juin 2014
- *Weltwärts Volunteers and their Civic Engagement in Germany*, German Institute for Development Evaluation, 2017
- *Synthèse Etude Service civique réciprocité*, Adèle Bresson et Julien Bécasse, juillet 2018
- *Étude de capitalisation du projet « Ambassadeurs de l'engagement citoyen à l'international »*, Ana Gonzalez et Arnaud Laaban, septembre 2018
- *Rapport d'évaluation finale du Programme Volontariat International de Réciprocité*, Camille Guiot, septembre 2018
- *Rapport final Evaluation externe du projet « Jeunes des deux rives engagés dans une citoyenneté ouverte sur le monde »*, Stéphane Boulc'h, février 2019
- *Stratégie d'intervention du volontariat international de réciprocité - Évaluation et capitalisation d'expérience*. Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT), Mai 2019
- *Rapport d'évaluation finale du projet Récipro'citoyenneté - Phase 1*, novembre 2021
- *Rapport de capitalisation de l'action pilote de volontariat Sud-Sud*, Efficop, novembre 2021
- *Rapport d'évaluation finale PrODDige*, Estelle Hedouin, avril 2022
- *Rapport final d'évaluation du dispositif VSI, Prospective et Coopération*, Marc Lescaudron, Pierre Tainturier, mai 2022
- *Rapport final de capitalisation du projet "Volontariats et Territoires"*, Centraider et Ligue de l'enseignement du Cher, décembre 2022

GUIDES

- *Guide Accueillir des volontaires internationaux dans les établissements d'enseignement agricoles*, Réseau Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (RED), édition 2023
- *Évaluer et renforcer l'impact des projets du « Corps européen de solidarité » sur les communautés (locales mais pas seulement...)*, Agence Erasmus+ Jeunesse et Sport France, 2023

Annexe 4 – Questionnaire à destination des anciens volontaires accueillis en France

Bonjour, tu as participé il y a quelque temps à une mission de service civique en France. France Volontaires et l'Agence du Service Civique souhaitent mieux connaître la trajectoire et les effets de l'expérience s'agissant des anciens et anciennes volontaires. Nous t'invitons à répondre à cette enquête (dont le traitement est anonyme) qui te prendra moins de 15 min. Merci pour ta participation.

A - L'expérience de service civique

A1. En quelle année ton expérience de service civique en France a-t-elle pris fin ?

[Un seul choix possible]

- 2017 2018 2019 2020 2021 2022

A2. Dans quel type de structure as-tu effectué principalement ton service civique ?

[Un seul choix possible]

- Une petite association (jusqu'à 5 salariés)
 Une plus grande association (plus de 5 salariés)
 Une mission locale
 Un établissement d'enseignement agricole (lycée agricole)
 Un établissement d'enseignement général (collège, lycée)
 Une collectivité territoriale (ex : mairie, conseil régional...)
 Autre [Préciser] : _____

A3. Quel est ton retour d'expérience sur... [Merci de cocher la case correspondante]

	Excellente	Plutôt bonne	Mauvaise	Je ne sais pas
Le processus de candidature				
La préparation au départ				
La mission de service civique				
Tes conditions de vie en France (ex. : logement)				
La relation avec ta tutrice ou ton tuteur				
La relation avec les collègues pendant la mission				
La relation avec d'autres jeunes pendant la mission				
Ton retour au pays				

A4. La structure dans laquelle tu as fait ta mission t'a-t-elle accompagné dans la définition de ton projet d'avenir ? [Un seul choix possible]

- Oui Non

A5. [Si oui] Est-ce que cet accompagnement a été utile ? [Un seul choix possible]

- Oui Non Je ne sais pas

A6. En quelques mots, quels ont été les aspects **les plus positifs** de ton expérience ?
[Texte libre]

A7. En quelques mots, quels ont été les aspects **les plus négatifs** de ton expérience ?
[Texte libre]

A8. Selon toi, qu'est-ce qui pourrait être fait pour améliorer cette expérience pour de futures volontaires ? [Texte libre]

B - Effets de l'expérience

B1. Au niveau personnel, est-ce que tu dirais que cette expérience a...
[Merci de cocher la case correspondante]

	Oui, beaucoup	Oui, un peu	Non, pas du tout	Je ne sais pas
Amélioré ta confiance en toi				
Amélioré ta capacité à tisser des relations				

B2. Et dirais-tu que cette expérience a eu un impact positif, un impact négatif ou n'a pas eu d'impact sur ... [Merci de cocher la case correspondante]

	Un impact positif	Un impact négatif	Aucun impact	Je ne sais pas
L'image que tu te fais de la France				
L'image que tu te fais de ton pays d'origine				
Ta façon de voir le monde				

B3. Est-ce que tu étais actif dans une organisation sociale ou solidaire avant de venir en France ?
[Un seul choix possible]

Oui, très actif Oui, un peu actif Non, pas du tout actif Je ne sais pas

B4. Si tu as répondu « Oui, très actif » ou « Oui, un peu actif », dans quel domaine étais-tu principalement engagé ? [Un seul choix possible]

- Le social
 L'environnement, l'écologie
 La santé
 L'éducation
 Les droits humains
 L'économie solidaire
 Le développement international
 Autre [Préciser] : _____

B5. Au niveau de ton engagement, est-ce que tu dirais que cette expérience... [Un seul choix possible]

- A renforcé ton envie de t'engager
- A diminué ton envie de t'engager
- N'a ni renforcé ni diminué ton envie de t'engager
- Je ne sais pas

B6. Aujourd'hui... [Merci de cocher la case correspondante]

	Oui	Non
Tu es actif dans la ou les mêmes organisations		
Tu es actif dans une ou plusieurs nouvelles organisations		

B7. Aujourd'hui, quelle est ta situation ? [Plusieurs réponses possibles]

- En emploi dans une association
- En emploi dans une institution publique
- En emploi dans une entreprise
- Étudiant
- Entrepreneur
- En volontariat
- Sans emploi ni en étude
- Autre [Préciser] : _____

B8. Au niveau professionnel, dirais-tu que l'expérience de volontariat en France t'a permis de... [cocher la case correspondante]

	Oui, beaucoup	Oui, un peu	Non, pas du tout	Je ne sais pas
Mieux savoir ce que tu veux faire plus tard (projet professionnel)				
Acquérir de nouvelles compétences				
Être plus attractif vis-à-vis des employeurs				
Trouver un emploi qui te convient				

B9. Plus tard, tu te vois travailler... [Un seul choix possible]

- En France
- Dans ton pays
- Dans un autre pays
- Je ne sais pas

C - Conclusion

C1. Globalement, comment juges-tu cette expérience ? [Un seul choix possible]

- Excellente
 Pas mal
 Bof
 Pas bonne du tout

C2. Penses-tu avoir apporté des changements positifs pour :
[Merci de cocher la case correspondante]

	Oui, beaucoup	Oui, un peu	Non, pas du tout	Je ne sais pas
La structure qui t'a accueilli				
Les personnes qui t'ont accompagné				
Les autres jeunes que tu as rencontrés				
Le public de ta mission				

C3. As-tu vécu une expérience de discrimination en France ? [Un seul choix possible]

- Oui
 Non
 Je ne sais pas

C4. Si oui, de quelle nature était cette expérience ? [Plusieurs choix possibles]

- Racisme
 Discrimination religieuse
 Violences basées sur le genre
 Autre [Préciser] : _____

C5. Les personnes t'entourant (amis, collègues, tuteur/tutrice...) ont-elles pu t'aider à surmonter cette expérience de discrimination de manière satisfaisante ? [Un seul choix possible]

- Oui, tout à fait
 Oui, plutôt
 Non, pas vraiment
 Non, pas du tout
 Je ne sais pas

C6. À l'avenir, qu'est-ce qui pourrait être fait pour mieux prévenir / accompagner ces situations ?
[Préciser]

C7. Quel âge as-tu aujourd'hui ? [Indiquer âge en chiffres]

C8 - Quelle est ton identité de genre [Un seul choix possible] :

- Femme
 Homme
 Autre

Annexe 5 – Questionnaire à destination des tuteurs de volontaires internationaux accueillis en service civique

Bonjour, vous avez été tuteur ou tutrice de volontaires internationaux (venant de l'étranger) ayant réalisé une mission de service civique en France. France Volontaires et l'Agence du Service Civique souhaite mieux connaître le retour d'expérience des tuteurs et tutrices et les effets de l'expérience s'agissant des anciens et anciennes volontaires. Nous vous invitons à répondre à cette enquête (dont le traitement est anonyme) qui prendra moins de 15 min. Les résultats sont anonymes et traités par des consultants externes. Merci par avance de votre participation.

A - L'expérience Tuteur/Tutrice

A1. Depuis 2017, avez-vous été tuteur/tutrice de volontaires internationaux ? [Un choix possible]

- Une fois Deux ou trois fois Plus de trois fois

A2. Au cours de la même période avez-vous été tuteur/tutrice de volontaires en service civique résident habituellement en France ? [Un choix possible]

- Oui Non Je ne sais pas

A3. De quelle(s) région(s) du Monde viennent vos volontaires ? [Plusieurs réponses possibles]

- Europe ou Amérique du Nord
 Maghreb
 Afrique subsaharienne
 Océan Indien
 Amérique latine/Caraïbes
 Asie
 Océanie

A4. Dans quel type de structure le ou les volontaires que vous avez suivis ont principalement réalisé leur mission ... ? [Plusieurs choix possibles]

- Une petite association (jusqu'à 5 salariés)
 Une plus grande association (plus de 5 salariés)
 Une mission locale
 Un établissement d'enseignement agricole (lycée agricole)
 Un établissement d'enseignement général (collège, lycée)
 Une collectivité territoriale (ex : mairie, conseil régional...)
 Autre [Préciser] : _____

A5. Travaillez-vous dans la même structure qui a accueilli le ou les volontaires internationaux ? [un seul choix possible]

- Oui Non Cela dépend des volontaires

A6. Dans quel secteur travaillez-vous ? [un seul choix possible]

- Secteur privé (entreprise)
- Secteur public (collectivité, agence publique, État...)
- Secteur associatif
- Autre

A7. Quel est votre retour d'expérience sur... [Merci de cocher la case correspondante]

	Excellente	Plutôt bonne	Mauvaise	Je ne sais pas
La préparation des tuteurs				
L'accompagnement dont vous avez pu bénéficier				
Le lien avec les volontaires				
La relation avec la structure d'accueil des volontaires				

A8. Et s'agissant de l'accompagnement que vous avez pu fournir à des volontaires internationaux, diriez-vous que cela a été une expérience... [Merci de cocher la case correspondante]

	Oui tout à fait	Plutôt oui	Plutôt non	Non pas du tout	Je ne sais pas
Facile					
Enrichissante					

A9. Avez-vous des suggestions pour améliorer votre expérience de tuteur/tutrice ? [Texte libre]

A10. Avez-vous vous-même par le passé, eu l'occasion de réaliser une expérience de travail ou de volontariat, courte ou longue, à l'étranger ? [Plusieurs réponses possibles]

- Oui, dans un pays européen
- Oui, dans un pays non européen
- Non

B - Effets de l'expérience d'accueil de volontaires internationaux

B1 - Au niveau des jeunes volontaires internationaux, avez-vous noté des progrès pendant leur séjour en France sur chacun des aspects suivants ? [Merci de cocher la case correspondante]

	Oui, beaucoup de progrès	Oui, un peu de progrès	Non, pas de progrès	Je ne sais pas
Confiance en lui ou elle				
Capacité à nouer des liens avec les autres				
Capacité à parler en public				
Compétences pour réaliser la mission				
Engagement dans la mission				
Compréhension de la société française				

B2. Et concernant, la structure qui accueille le ou les volontaires internationaux que vous avez accompagnés, est-ce que vous avez observé des progrès concernant les aspects suivants ? [Merci de cocher la case correspondante]

	Oui, beaucoup de progrès	Oui, un peu de progrès	Non, pas de progrès	Je ne sais pas
L'ouverture au monde				
L'organisation des missions des volontaires internationaux				
La qualité de l'accueil des volontaires internationaux				

B3. Avez-vous l'impression que cette expérience de tuteur ou tutrice de volontaires internationaux vous a fait évoluer sur le plan personnel et professionnel ?

- Oui beaucoup
 Oui un peu
 Non
 Je ne sais pas

B4. Pourquoi ? [texte libre]

C - Conclusion

C1. Globalement, comment jugez-vous cette expérience ou ces expériences d'accueil de volontaires internationaux ? [Un choix possible]

- Excellente
 Plutôt bonne
 Plutôt difficile
 Très difficile

C2. Avez-vous des suggestions pour l'amélioration de l'accompagnement des volontaires internationaux en France ? [Texte libre]

C3. Avez-vous eu connaissance d'une situation de discrimination ou de violence vécue par le ou les volontaires internationaux accueillis en France que vous avez suivis ? [Un choix possible]

- Oui Non Je ne sais pas

C4. De quelle nature était cette expérience ? [Plusieurs choix possibles]

- Racisme
 Discrimination religieuse
 Violences basées sur le genre
 Autre [Préciser] : _____

C5. Face à ce type de situation de discrimination ou de violence, vous sentez-vous suffisamment outillé pour accompagner les volontaires ?

- Oui tout à fait
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Non pas du tout

C6. À l'avenir, qu'est-ce qui pourrait être fait pour prévenir/accompagner ces situations ?
[Texte libre]

C7. Quelle est votre identité de genre [un choix possible] :

- Femme
- Homme
- Autre

Annexe 6 - Résultats de l'enquête à destination des anciens volontaires accueillis en France

Introduction

Ce questionnaire est organisé dans le cadre de l'étude sur la réciprocité dans le volontariat international réalisée pour le compte de France Volontaires, de l'ASC et du F3E.

Il s'adresse aux jeunes, résidents à l'étranger dans un pays à revenu faible ou moyen²⁵, ayant eu une expérience de service civique en France (avec séjour de six mois ou plus) entre 2017 et 2022.

Il a été mis en ligne le 19 avril et clos le 15 mai 2023 après quatre relances générales et des relances ciblées de la part de l'ASC et de France Volontaires.

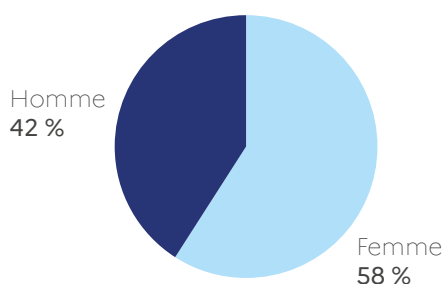
En tout, 159 individus ont répondu à l'enquête, soit une marge d'erreur de 6,7 % pour un niveau de confiance de 95 % (satisfaisant compte tenu des options limitées de réponse aux questions).

Profil des répondants

Les 159 répondants sont en majorité des femmes (58 %), une part cohérente avec la moyenne de la base de données de l'ASC (56 % des volontaires internationaux en France accueillis selon le principe de réciprocité²⁶).

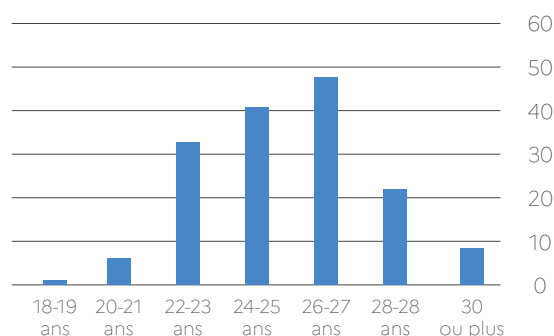
En termes d'âge, deux tiers des répondants ont entre 22 et 27 ans avec une expérience de volontariat qui remonte à une ou deux années en arrière en général. Ces chiffres semblent logiques compte tenu de l'âge moyen au moment de la mission : 22 ans et 10 mois.

Quelle est ton identité de genre ?



Extrait de l'enquête à destination des anciens volontaires internationaux en France (159 répondants)

Quel âge as-tu ?

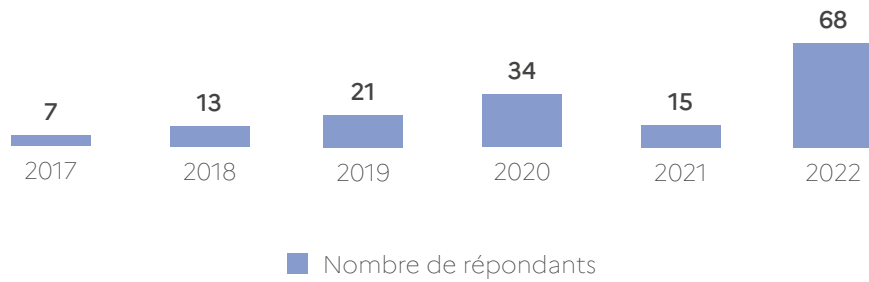


Extrait de l'enquête à destination des anciens volontaires internationaux en France (159 répondants)

²⁵ Sont donc exclus les jeunes en provenance de l'UE, de l'Europe hors UE, de l'Amérique du Nord, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

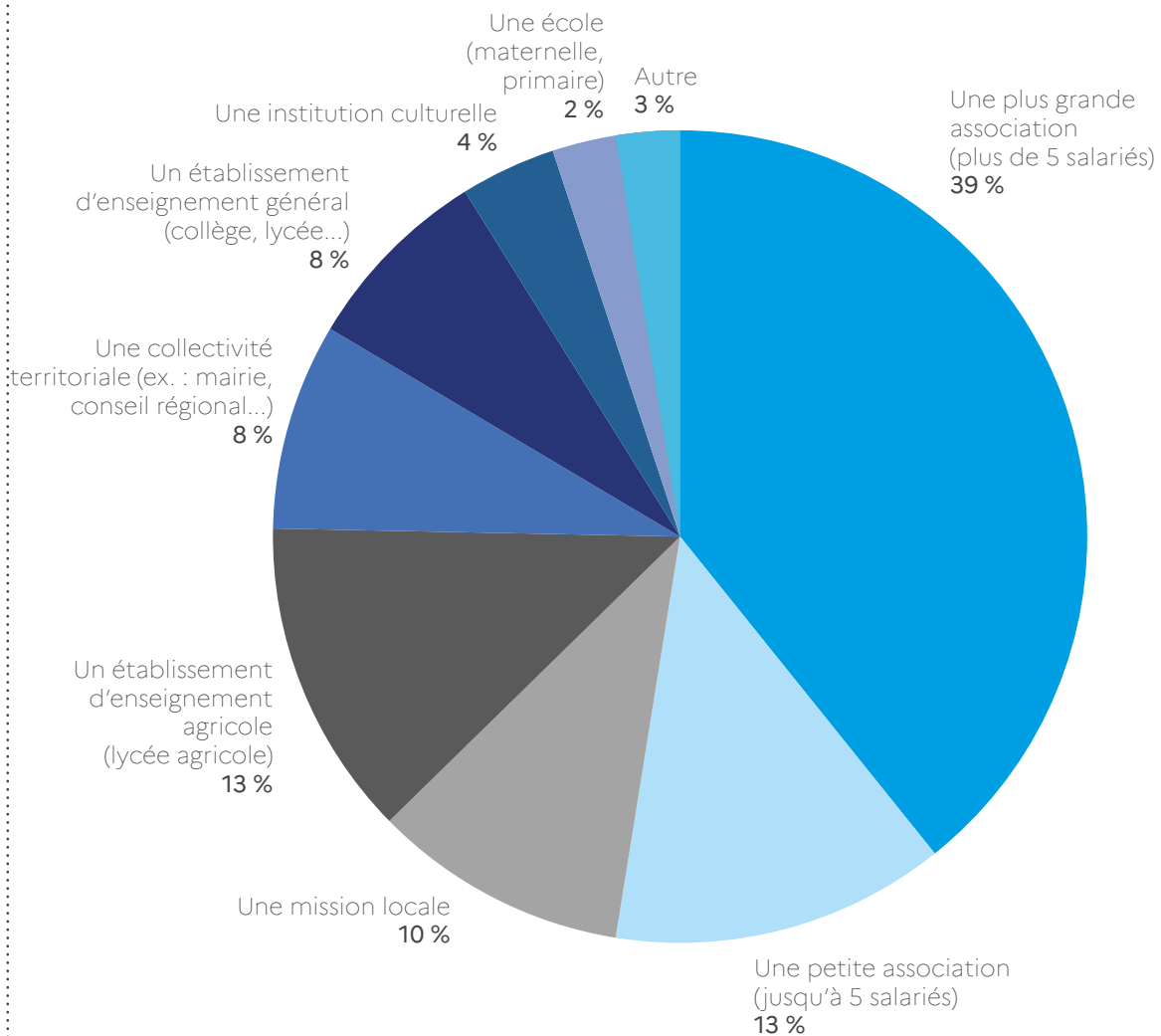
²⁶ Base de données de l'ASC.

En quelle année ton expérience de service civique en France a-t-elle pris fin ?



Extrait de l'enquête à destination des anciens volontaires internationaux en France (158 répondants)

Dans quel type de structure as-tu effectué principalement ton service civique ?



Extrait du questionnaire à destination des anciens volontaires internationaux en France (158 répondants)

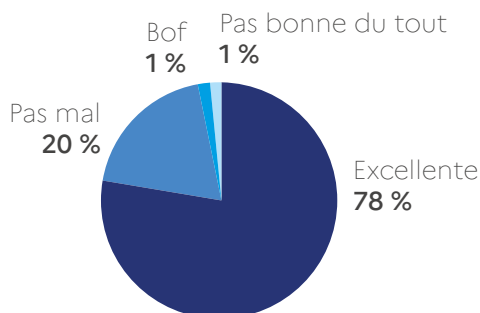
Les répondants ayant une expérience relativement récente de volontariat en France sont surreprésentés : elle remonte à 2021 ou 2022 pour 53 % d'entre eux (quand plus de 60 % des volontaires internationaux en France depuis 2017 l'ont été avant 2020). Les volontaires « pré-covid » (avant 2020) représentent 26 % des répondants.

La répartition en termes de structures de mission est relativement représentative : parmi les répondants, 62 % ont réalisé leur mission dans une structure associative (contre 66 % selon la base de données de l'ASC pour tous les volontaires internationaux accueillis) – de plus de cinq salariés pour 39 % d'entre eux, de moins de cinq salariés pour 13 % d'entre eux, et une mission locale pour 10 %.

Cette représentativité s'étend aux autres catégories de structure d'accueil : 21 % des répondants ont réalisé leur mission dans un établissement scolaire (dont 13 % dans un établissement agricole). Pour le reste, la mission a eu lieu dans une collectivité (8 %), une institution culturelle (4 %) ou d'autres types de structure (3 %). Ces chiffres sont là aussi en phase avec ceux de la base de données de l'ASC.

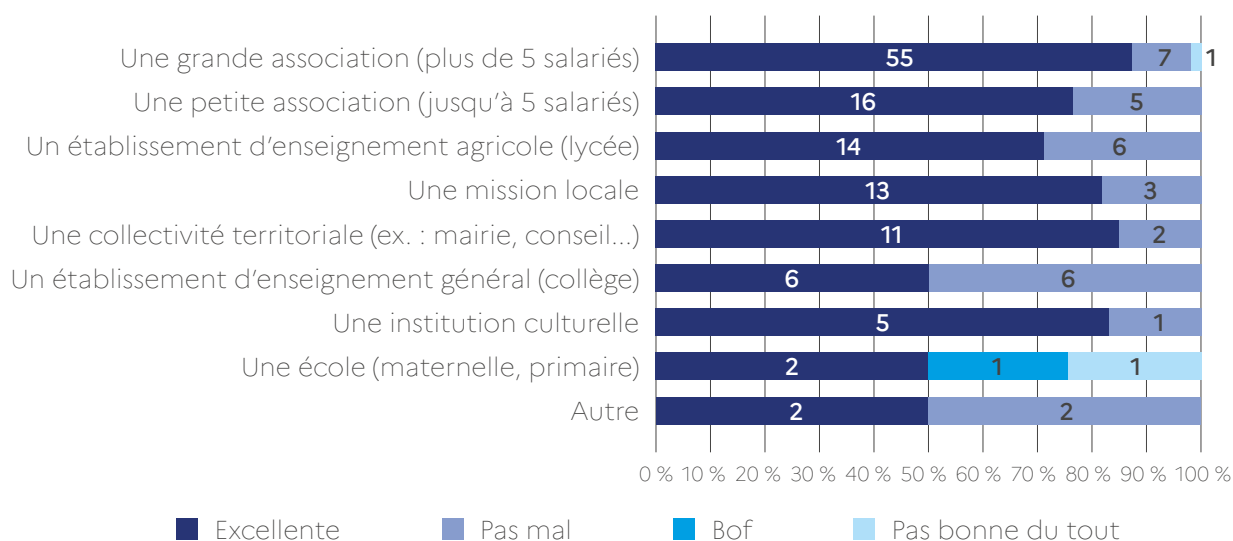
Expérience de volontariat

Globalement, comment juges-tu cette expérience ?



Extrait de l'enquête à destination des anciens volontaires internationaux en France (159 répondants)

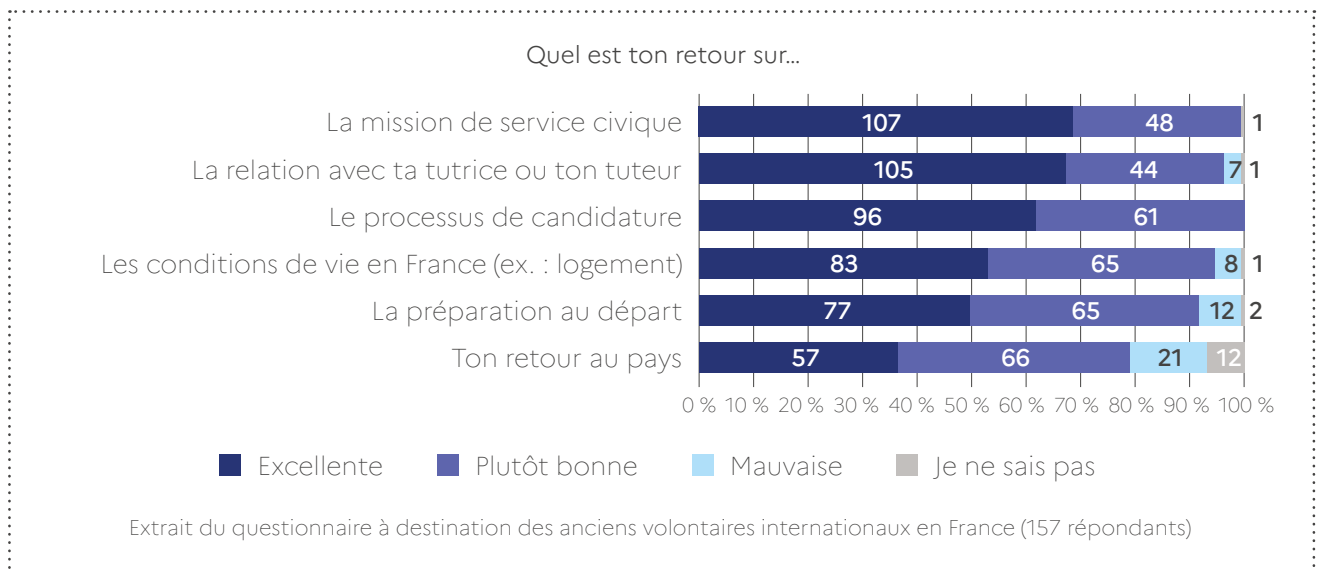
Jugement de l'expérience de volontariat selon le lieu de mission



Extrait de l'enquête à destination des anciens volontaires internationaux en France (159 répondants)

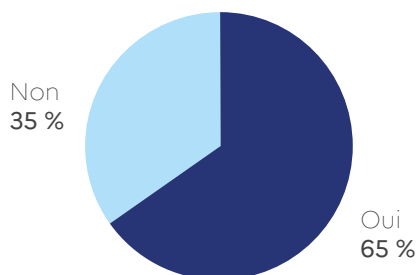
Une expérience globale très positive : l'expérience de volontariat international en France est jugée « excellente » pour 78 % des répondants. Les retours négatifs ne concernent qu'une poignée de volontaires (trois). S'ils sont globalement toujours positifs, ces retours peuvent varier selon le type de structure de mission. Par exemple, l'expérience est jugée « excellente » par plus de 80 % des anciens volontaires dans une grande association, une mission locale ou une collectivité territoriale. C'est le cas de la moitié seulement des répondants qui ont eu une expérience dans un établissement d'enseignement général.

Les missions et relations avec les tuteurs, facteurs clés de succès : le retour des volontaires est particulièrement positif sur la mission de service civique (107 ont répondu « excellente »), la relation avec la tutrice ou le tuteur (105 ont répondu « excellente ») et le processus de candidature (96 ont répondu « excellent »). En revanche, même si cela reste globalement plutôt positif, les avis sont moins bons concernant le retour au pays (57 ont répondu « excellent »).



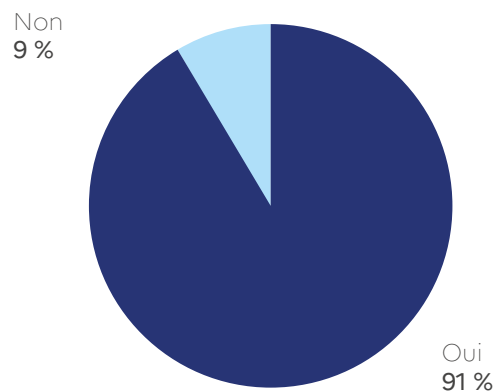
Une préparation utile au retour mais pas systématique : deux tiers des répondants ont déclaré avoir été accompagnés par leur structure d'accueil dans la définition de leur projet professionnel ou personnel au retour. Pour 91 % de ceux qui ont bénéficié de cet accompagnement, il a été jugé utile.

La structure dans laquelle tu as fait ta mission t'a-t-elle accompagné dans la définition de ton projet professionnel ou personnel à ton retour (projet d'avenir) ?



Extrait du questionnaire à destination des anciens volontaires (150 répondants)

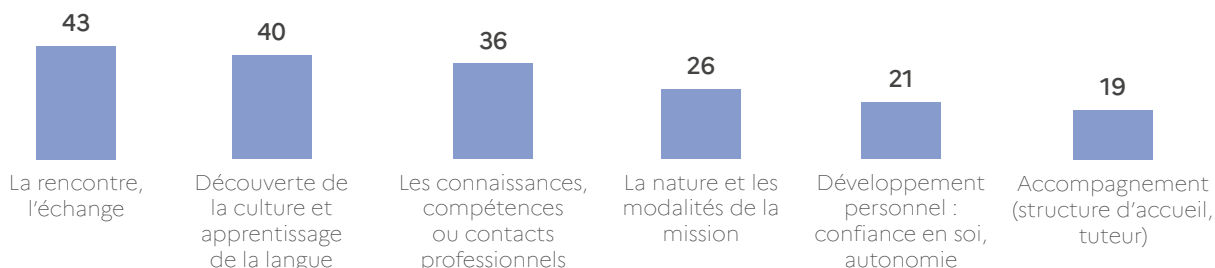
Est-ce que cet accompagnement a été utile ?



Extrait du questionnaire à destination des anciens volontaires (94 répondants)

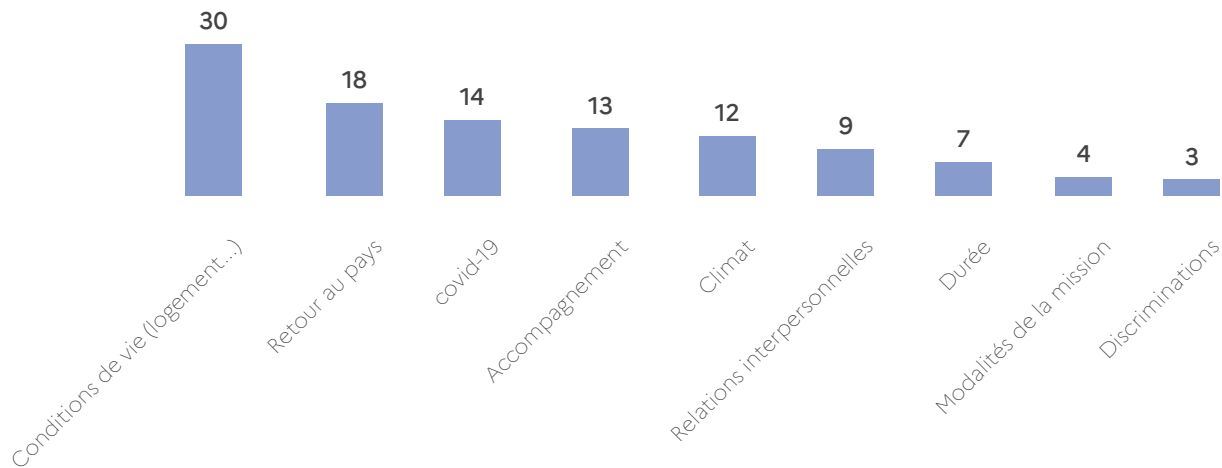
Les aspects positifs/négatifs de l'expérience : les aspects les plus positifs de l'expérience concernent la rencontre, l'échange (43 réponses), la découverte de la culture et de la langue française (40 réponses) et les acquis au niveau professionnel (connaissances, compétences, contacts – 36 réponses). Les aspects les plus négatifs concernent les conditions de vie en France (30 réponses, notamment le logement et l'insuffisance ou les retards de l'indemnité) ; le retour au pays (18 réponses), le contexte de covid-19 (14 réponses), l'accompagnement (13 réponses, avec une confusion sur le rôle des EV pendant la mission) ou encore le climat (12 réponses).

En quelques mots, quels ont été les aspects les plus positifs de ton expérience ?



Extrait du questionnaire à destination des anciens volontaires internationaux en France – Catégorisation des réponses (141)

En quelques mots, quels ont été les aspects les plus négatifs de ton expérience ?



Extrait du questionnaire à destination des anciens volontaires internationaux en France – Catégorisation des réponses (132)

Sélection d'extraits d'entretiens illustrant les points positifs de l'expérience

« Ayant fait mon service civique avec d'autres jeunes venant de tous les horizons (Asie, Amérique latine, Afrique, Haïti et France), le principal aspect positif fut les échanges interculturels pendant les temps collectifs, les formations hebdomadaires sur les ODD [objectifs de développement durable] et la solidarité internationale. Ensuite, la polyvalence dans l'exécution des tâches, l'engagement et la confiance en moi ont été plus renforcés et affirmés. »

« J'ai trop aimé l'expérience. C'était une des expériences les plus enrichissantes de ma vie mais également une des plus difficiles car j'ai dû m'adapter à un rythme de vie et un environnement bien différent de celui auquel j'étais habitué. »

« J'ai beaucoup apprécié la liberté de proposer et d'organiser les activités dans l'organisation. On m'a fait confiance et on m'a laissé faire ce que je voulais, mais en même temps on m'a beaucoup guidé et soutenu dans mes projets. Pouvoir connecter et partager des moments conviviaux avec les bénéficiaires de l'organisation m'a beaucoup plu et ça m'a énormément aidé à m'améliorer personnellement. »

« Je pouvais me plonger dans la culture française et partager la mienne. J'ai également acquis de nombreuses connaissances pratiques sur l'agriculture et la campagne françaises. Au cours de ma mission, j'ai gagné en confiance pour partager ma culture et j'ai même fait de nombreuses découvertes, ce qui me rend encore plus fier de mon identité. »

« Les aspects les plus positifs de mon expérience d'engagement civique et citoyen étaient le contact interculturel, découvrir et échanger avec des personnes ayant d'autres valeurs, éthiques, prêtes à aller à la découverte des valeurs des autres. J'ai constaté un développement personnel que je considère comme effet positif de mon engagement ! »

« L'accueil et l'intégration à la mission locale ont été très bien organisés. Les missions étaient très intéressantes et j'ai vite eu des responsabilités, ce qui a été très formateur. L'accompagnement de mon tuteur a été extraordinaire ; il a toujours été présent et m'a beaucoup accompagné dans mon projet d'après volontariat. »

Sélection d'extraits d'entretiens illustrant les points négatifs de l'expérience

« J'ai galéré aux premiers moments parce qu'il n'y avait aucune indemnité d'installation. Je ne pouvais rien acheter jusqu'à ce que ma tutrice me fasse un prêt. L'inscription à la Sécurité sociale a été inutile. Je l'ai obtenue à deux semaines de la fin de ma mission alors que j'étais grave dans le besoin au milieu de mon séjour. Franchement, les conditions sont à revoir pour les internationaux. »

« C'était difficile avec le froid, et aussi pour se déplacer, il n'y a pas de taxi moto comme chez moi au Bénin. Il faut marcher ou aller à vélo, soit être accompagné en voiture. »

« J'ai été bien encadré par ma tutrice, par mon maître de stage et mon entourage mais mon retour au pays ne m'a pas été profitable car les autorités ne font rien pour nous aider à embrasser le monde de l'emploi. »

« L'hiver français fut l'une des plus grandes difficultés que j'ai dû surmonter, à cela s'ajoute la crise sanitaire (covid-19) à laquelle le monde fit face, qui paralysa une grande partie de nos activités. »

« En tant que volontaire international, j'ai souffert de ne pas avoir le logement en effectuant 32h de travail par semaine. Je savais déjà que mon association n'était pas en mesure de m'offrir d'accommodation, mais je trouve que c'est dommage que les volontaires surtout internationaux qui viennent en France pour effectuer leur mission se trouvent dans de tels difficultés. À mon avis l'ASC devrait développer les dispositifs nécessaires pour ne pas laisser les volontaires dans la précarité. »

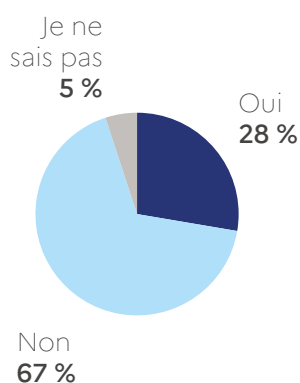
« J'étais le premier VIR [volontaire international de réciprocité] de l'organisation. Quand j'ai commencé, ma mission n'était pas encore concrète et les salariés ne savaient pas trop quoi faire avec moi. Du coup, j'ai passé les deux premiers mois en faisant des tâches qui n'étaient pas intéressantes ni "percutantes". Je ne me sentais pas utile. Heureusement, j'en ai discuté avec ma tutrice et la responsable et les choses ont progressé depuis. »

Expériences de discrimination

L'existence de situation de discrimination et de violences : 28 % des répondants ont indiqué avoir vécu une expérience de discrimination ou de violence en France. Pour les deux tiers d'entre eux, il s'agit d'une expérience de racisme ; 16 % rapportent des discriminations religieuses et 12 % des violences basées sur le genre. Ces expériences n'ont toutefois pas impacté significativement le jugement porté sur l'expérience de volontariat. Le taux d'expérience « excellente » passe de 81,5 % en général à 75 % chez les répondants rapportant avoir vécu une expérience de discrimination ou de violence, ce qui reste très positif.

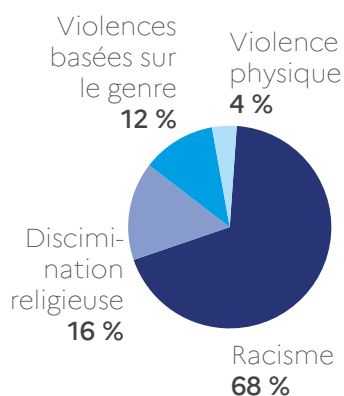
Une réaction plutôt positive de l'entourage : 75 % des répondants jugent satisfaisante ou plutôt satisfaisante la manière dont ils ont été accompagnés par leur entourage (amis, collègues, tuteurs...) pour surmonter cette expérience. Néanmoins, dans 18 % des cas, cet accompagnement n'a pas été jugé adéquat. Un témoignage révèle aussi un cas de harcèlement provenant d'un tuteur.

As-tu vécu une expérience de discrimination ou de violence en France ?



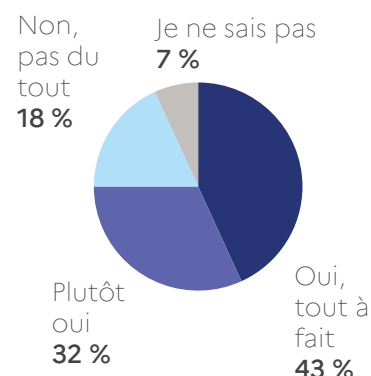
Extrait de l'enquête à destination des anciens volontaires internationaux en France (159 répondants)

De quelle nature était cette expérience ?



Extrait de l'enquête à destination des anciens volontaires internationaux en France (44 répondants)

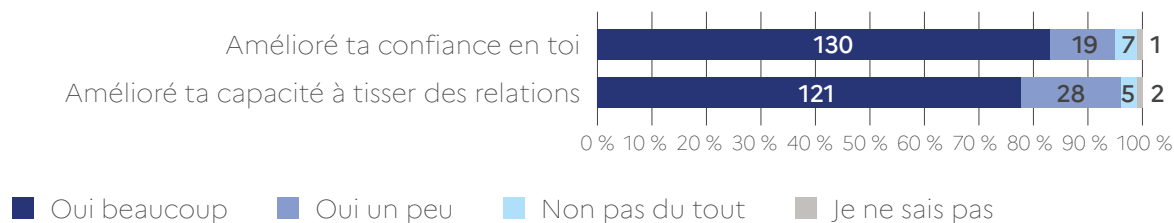
Les personnes t'entourant (amis, collègues, tuteur/ tutrice...) ont-elles pu t'aider à surmonter cette expérience de discrimination de manière satisfaisante ?



Extrait de l'enquête à destination des anciens volontaires internationaux en France (44 répondants)

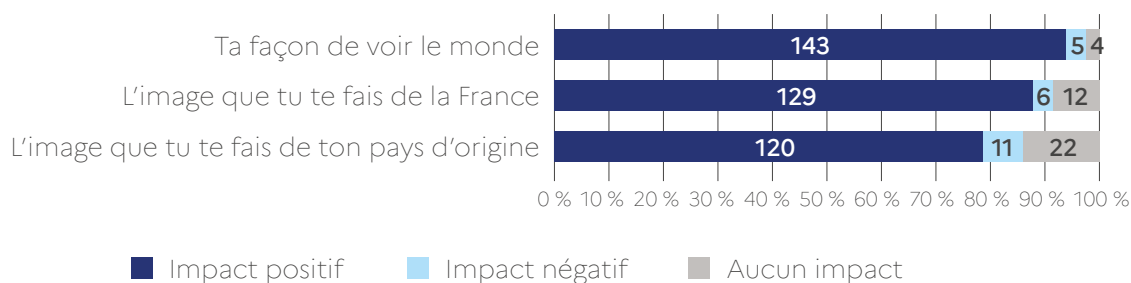
Effets au niveau personnel

Au niveau personnel, est-ce que tu dirais que cette expérience a...



Extrait du questionnaire à destination des anciens volontaires internationaux en France (157 réponses)

Impacts de l'expérience de volontariat en France sur...



Extrait du questionnaire à destination des anciens volontaires internationaux en France (147 répondants)

L'expérience de volontariat international produit des effets importants au niveau personnel (« savoir-être ») : 83 % des répondants ont « beaucoup » amélioré leur confiance en eux et 78 % leur capacité à tisser des relations. Ce constat rejoint celui établi par les volontaires français après leur mission à l'international.

Des effets importants en termes de déconstruction des préjugés et les valeurs : la quasi-totalité des répondants font état d'un impact positif sur leur façon de voir le monde. Pour 88 % d'entre eux, cette expérience a également eu un impact positif sur l'image qu'ils se faisaient de la France. Cela rejoint également les témoignages des volontaires français après leur mission à l'international. Pour 79 %, l'expérience est aussi bénéfique pour l'image du pays d'origine, ce qui peut constituer cette fois-ci une spécificité de l'accueil de volontaires internationaux provenant des « Suds ».

Témoignages

« Je suis devenue une femme très autonome, j'arrive à postuler à d'autres appels à candidature, grâce à tout ce que j'ai fait en France. »

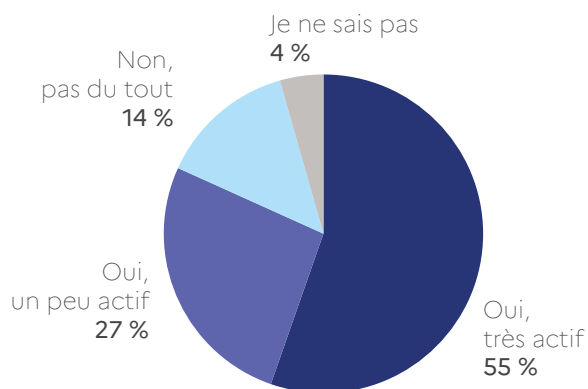
« Ma mission m'a beaucoup aidé à découvrir des choses sur moi-même et elle a aussi renforcé quelques aspects comme l'adaptabilité, l'indépendance, l'estime de moi. »

« Mon expérience m'a permis de me découvrir en vrai, connaître mes limites, ce que je peux faire et ce qu'il faut améliorer. Cela m'a permis aussi d'apprendre beaucoup de chose sur la culture française et d'avoir des contacts. »

« Je me suis formé à l'autonomie, et au travail en équipe. Cette mission m'a permis de découvrir des talents cachés en moi, mais aussi de voir mes faiblesses et/ou difficultés. »

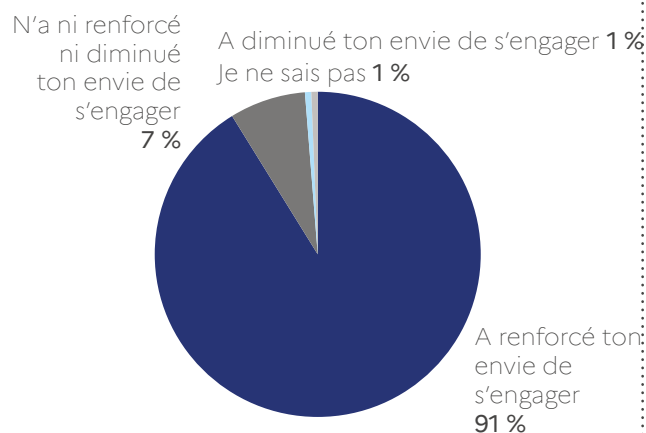
Effets au niveau du parcours d'engagement

Est-ce que tu étais actif dans une organisation sociale ou solidaire avant de venir en France ?



Extrait du questionnaire à destination des anciens volontaires internationaux en France (159 répondants)

Au niveau de ton engagement, est-ce que tu dirais que cette expérience...



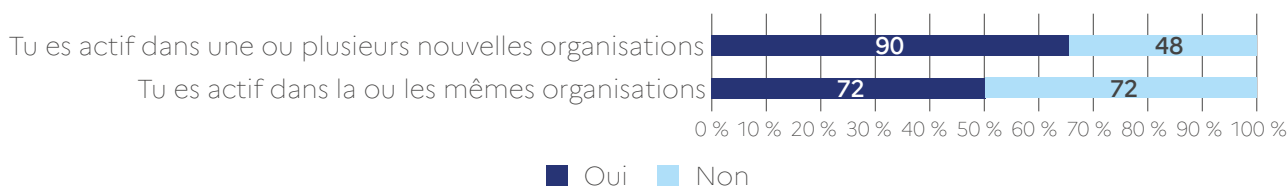
Extrait du questionnaire à destination des anciens volontaires internationaux en France (159 répondants)

Un engagement préalable important : 82 % des répondants étaient plus ou moins actifs dans des organisations sociales et solidaires avant leur expérience de volontariat international en France (dont 55 % très actifs). Cet engagement associatif préalable peut constituer une spécificité des volontaires internationaux en service civique venant en France par rapport à ceux partant de France vers l'étranger (en service civique).

Une volonté de s'engager renforcée : 91 % des répondants ont renforcé leur envie de s'engager. Il convient de noter que c'est le cas pour 38 répondants qui étaient « un peu actifs » et 19 qui ne l'étaient « pas du tout ». Parmi les 7 % pour qui l'expérience n'a ni renforcé ni diminué l'envie de s'engager, plus de la moitié étaient déjà très actifs.

Un parcours d'engagement qui se poursuit : 50 % sont restés actifs à leur retour au sein de l'organisation à laquelle ils participaient avant l'expérience de volontariat, et 65 % sont actifs dans de nouvelles organisations (en cumulant, pour la moitié d'entre eux, ces nouveaux engagements avec les anciens). Au total, 78 % des volontaires interrogés sont encore engagés dans une organisation. Ce chiffre est en réalité plus élevé puisqu'une dizaine de répondants qui travaillent dans une association aujourd'hui ont indiqué ne pas être actif dans les mêmes ou dans de nouvelles organisations.

Aujourd'hui...



Extrait du questionnaire à destination des anciens volontaires internationaux en France (144 répondants)

Témoignages

« Après ma mission, je m'étais engagée en tant que bénévole à l'école spéciale de Brazzaville pour aider les élèves de cette école à lire et écrire ; cet engagement m'a valu le prix de l'engagement communautaire lors de la 50^e journée des volontaires le 5 décembre 2021 au Congo-Brazzaville. »

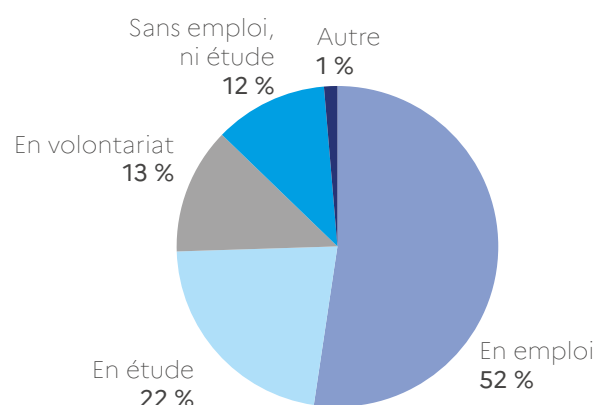
« Au sein de ma structure d'envoi, j'ai été engagée en tant que chargée de communication, j'ai formé également les enfants et les jeunes aux métiers des arts à travers les valeurs du vivre-ensemble. J'ai écrit et monté une pièce de théâtre qui relatait ma vie de volontaire, lors de la journée du volontariat en 2022. Actuellement, je suis engagée comme volontaire pour appuyer le comité d'organisation des IX^e jeux de la Francophonie Kinshasa 2023 ; j'effectue une mission de six mois au sein du département des concours culturels du comité national des jeux de la Francophonie. »

« J'ai vécu avec les personnes en situation de handicap mental. C'était une expérience inoubliable car j'ai appris que c'était possible de se faire amis avec eux malgré leur handicap. De plus, cette occasion m'a permis d'élargir mon point de vue dans la vie et le fait qu'il y a d'autres choses importantes dans le monde comme le partage, la solidarité et l'amitié. Une expérience pleine de découvertes, d'amours et de bonheurs. »

« Mon expérience de volontariat en service civique me permet aujourd'hui de coacher les autres jeunes au Congo-Brazzaville et les encourager à l'engagement. Grâce à cette mission, je me suis engagée comme bénévole. Aussi la plume que j'ai développé avec ma tutrice m'a permis d'être actuellement chargée de communication de ma structure d'envoi. »

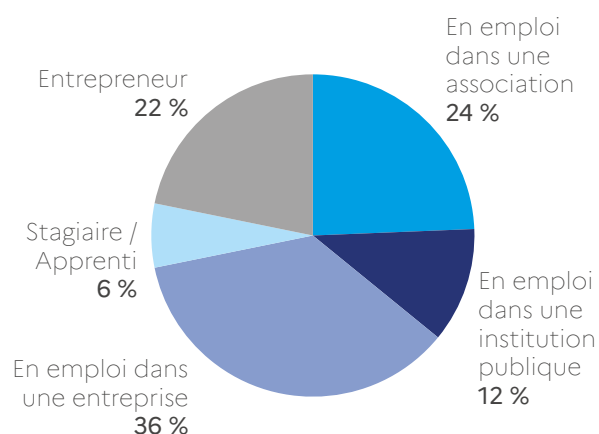
Effets sur le parcours professionnel

Aujourd'hui, quelle est ta principale occupation ?



Extrait du questionnaire à destination des anciens volontaires internationaux (149 répondants)

Zoom sur les répondants « en emploi »

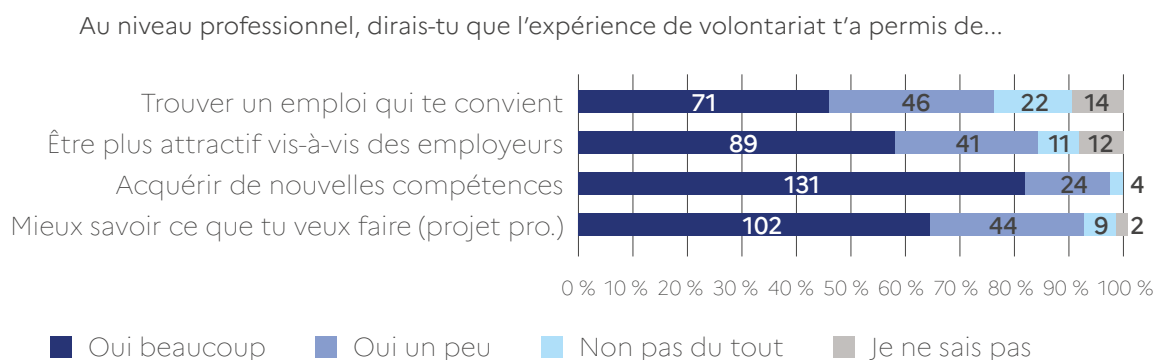


Extrait du questionnaire à destination des anciens volontaires internationaux (78 répondants)

Activités au retour : 87 % des répondants sont aujourd'hui en emploi (52 %), en étude (22 %) ou en volontariat (13 %). Logiquement, plus l'expérience est ancienne, plus la part des jeunes « en emploi » est importante (67 % lorsque l'expérience de volontariat remonte à 2019, 2018 ou 2017). La part des jeunes aujourd'hui en volontariat (13 %) montre aussi que l'expérience de volontariat international peut se combiner avec une expérience de volontariat au niveau national (à l'occasion des jeux de la Francophonie à Kinshasa par exemple). Enfin, ces résultats révèlent que l'engagement associatif, s'il est important, reste avant tout bénévole puisque seul un quart des répondants en emploi (soit 13 % du total) le sont dans une association.

Un levier d'insertion professionnelle : pour les répondants, l'expérience de volontariat a avant tout permis d'acquérir de nouvelles compétences (82 % de « oui, beaucoup »), mais aussi de mieux savoir ce qu'ils veulent faire (65 % de « oui, beaucoup ») ou encore d'être plus attractif vis-à-vis des employeurs (58 % de « oui, beaucoup »). Le fait de trouver un emploi qui convient arrive en dernier, ce qui est logique puisqu'une partie des jeunes n'est pas encore à la recherche d'un emploi stable (35 % sont en études ou en volontariat).

Une ouverture vers un parcours international : près d'un répondant sur deux (46 %) souhaite poursuivre son parcours professionnel ou éducatif en France et 12 % l'envisagent dans un pays tiers. Ils ne sont que 28 % à se projeter au sein de leur pays d'origine.



Extrait de l'enquête à destination des anciens volontaires internationaux en France (159 répondants)

Témoignages

« Le fait d'être dans une structure qui a une école d'art m'a permis de baigner dans ce que j'aspirais à faire comme études plus tard. J'ai aussi participé à des créations artistiques, des activités hors de la ville où j'étais engagé. J'ai beaucoup appris. »

« Ce travail au sein d'une association avait des missions qui cadraient parfaitement avec mes aspirations professionnelles. J'ai pu le valoriser à mon retour au pays et cela m'a donné l'opportunité de travailler aujourd'hui au sein d'une ONG internationale. »

« Grâce à ma mission, j'ai découvert et aimé l'univers de la création immersive. Cela m'a permis d'avoir une nouvelle vision de la narration (le storytelling) et de questionner dès lors la manière dont je veux concevoir mon art. J'ai aussi assimilé les rudiments de l'organisation d'un festival, compétence que j'utiliserai dans mes projets futurs. Sur le plan social, j'ai découvert de nouvelles cultures et je me suis enrichie de toutes mes nouvelles connaissances avec qui j'ai pu partager des sujets importants pour moi tels que le cinéma, la pluriculturalité au sein des pays africains, le panafricanisme et l'afrofuturisme. »

Annexe 7 - Résultats de l'enquête à destination des tuteurs d'anciens volontaires internationaux en France

Introduction

Ce questionnaire est organisé dans le cadre de l'étude sur la réciprocité dans le volontariat international réalisée pour le compte de France Volontaires, de l'ASC et du F3E.

Il s'adresse aux tuteurs de jeunes, résidents à l'étranger dans un pays à revenu faible ou moyen, ayant eu une expérience de service civique en France (avec séjour de six mois ou plus) entre 2017 et 2022.

Il a été mis en ligne le 19 avril et clos le 15 mai 2023 après quatre relances générales et des relances ciblées de la part de l'ASC et de France Volontaires.

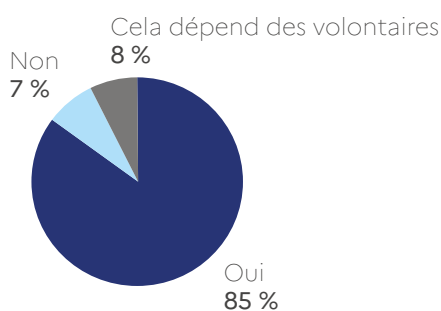
En tout, 120 répondants ont participé à l'enquête, soit une marge d'erreur de 7,7 % pour un niveau de confiance de 95 % (satisfaisant compte tenu des options limitées de réponse aux questions).

Profil des répondants

Les répondants sont **en grande majorité des femmes (64 %), travaillant à 85 % dans la même structure que celle accueillant le ou les jeunes** qu'ils ont accompagnés en tant que tuteurs.

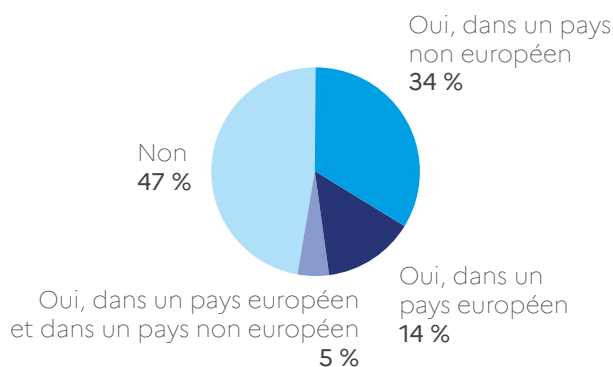
Expérience personnelle préalable : la moitié (53 %) des tuteurs interrogés ont eux-mêmes connu une expérience de travail ou de volontariat à l'étranger, courte ou longue, principalement dans un pays non européen.

Travaillez-vous dans la même structure que celle qui a accueilli le ou les volontaires internationaux ?



Source : Enquête à destination des tuteurs de volontaires internationaux en France (120 répondants)

Avez-vous vous-même par le passé eu l'occasion de réaliser une expérience de travail ou de volontariat, courte ou longue, à l'étranger ?

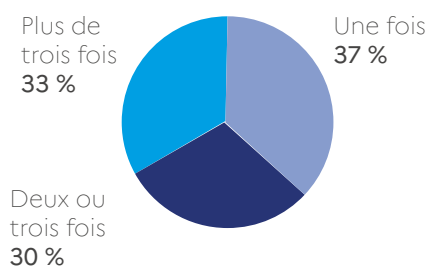


Source : Enquête à destination des tuteurs des volontaires internationaux en France (119 répondants)

Fréquence de l'accompagnement : parmi les tuteurs interrogés, un tiers (33 %) sont des personnes « aguerries » dans ce rôle car elles ont accueilli des volontaires internationaux au moins trois fois ces dernières années. Un peu plus d'un tiers sont, à l'inverse, des novices (37 %). Le reste a tenu ce rôle deux ou trois fois (30 %).

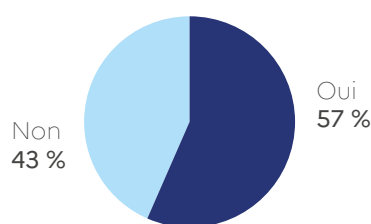
Expérience de l'accueil de volontaires français : 57 % des tuteurs interrogés ont aussi l'expérience de l'accueil de volontaires français en service civique. Néanmoins, une part importante (43 %) des tuteurs interrogés n'a accompagné que des volontaires internationaux accueillis en France.

Depuis 2017, avez-vous été tuteur ou tutrice de volontaires internationaux (venant de l'étranger) en service civique...



Source : Enquête à destination des tuteurs de volontaires internationaux en France (120 répondants)

Au cours de la même période, avez-vous aussi été tuteur ou tutrice de volontaires en service civique résidant habituellement en France ?



Source : Enquête à destination des tuteurs de volontaires internationaux en France (120 répondants)

Structures de mission : 74 % des volontaires internationaux accompagnés par les répondants ont réalisé leur mission dans une structure associative (dont 42 % dans une grande association, 23 % dans une petite association et 9 % dans une mission locale). Le milieu associatif est donc sureprésenté par rapport à la base de données de l'ASC (66 % de jeunes ayant effectué leur mission dans une structure associative).

Origine des volontaires : la moitié des répondants ont accompagné des volontaires subsahariens, de loin la première zone géographique d'origine des volontaires internationaux accompagnés devant l'Afrique du Nord, l'Asie et l'Amérique latine. Les tuteurs ont aussi eu l'occasion d'accompagner des volontaires européens (30 % d'entre eux) et des volontaires nord-américains (30 %) en plus de volontaires provenant d'autres continents²⁵.

Dans quel type de structure le ou les volontaires internationaux que vous avez suivis ont effectué principalement leur service civique ?



Enquête à destination des tuteurs de volontaires internationaux en France (120 répondants)

De quelle(s) région(s) du monde venai(en)t le ou les volontaires internationaux que vous avez suivi(s) en tant que tuteur ou tutrice ?

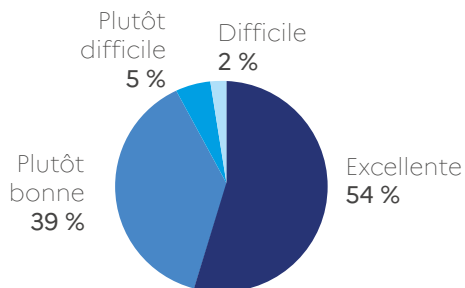


Enquête à destination des tuteurs de volontaires internationaux en France (120 répondants)

²⁵ Il convient de rappeler que sont exclus de l'enquête les volontaires provenant d'Europe, d'Amérique du Nord, d'Australie ou de Nouvelle-Zélande. Elle exclut donc aussi les tuteurs qui auraient accompagné exclusivement des volontaires provenant de ces pays.

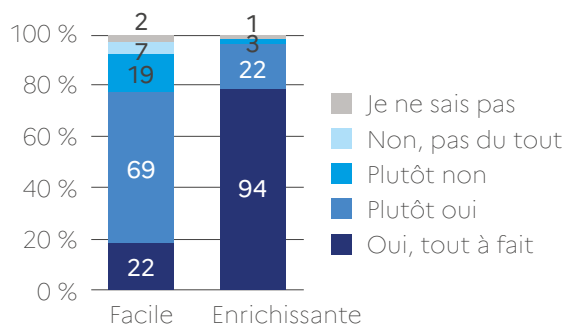
Expérience de tutorat

Globalement, comment jugez-vous cette expérience ou ces expériences d'accueil de volontaires internationaux ?



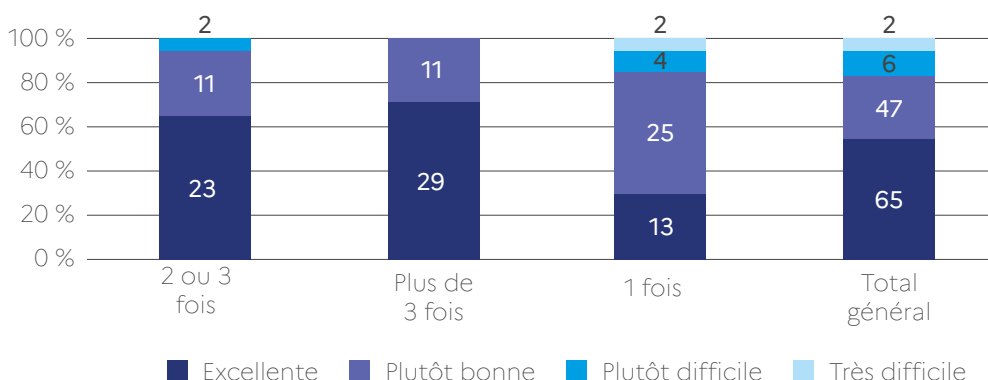
Source : Enquête à destination des tuteurs de volontaires internationaux en France (120 répondants)

Et s'agissant de l'accompagnement que vous avez pu fournir à des volontaires internationaux, diriez-vous que cette expérience est...



Source : Enquête à destination des tuteurs de volontaires internationaux (120 répondants)

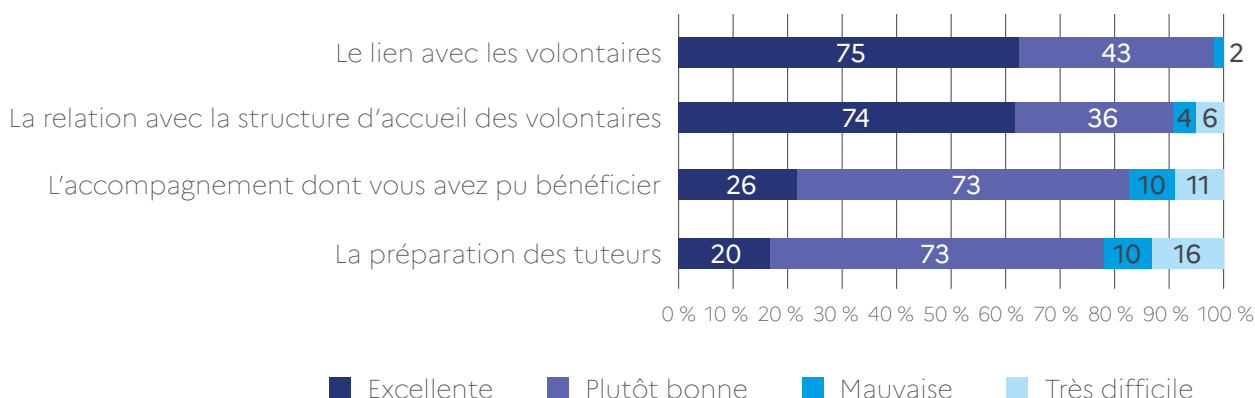
Expérience globale de tuteur en fonction du nombre de volontaires déjà accompagnés



Source : Enquête à destination des tuteurs de volontaires internationaux en France

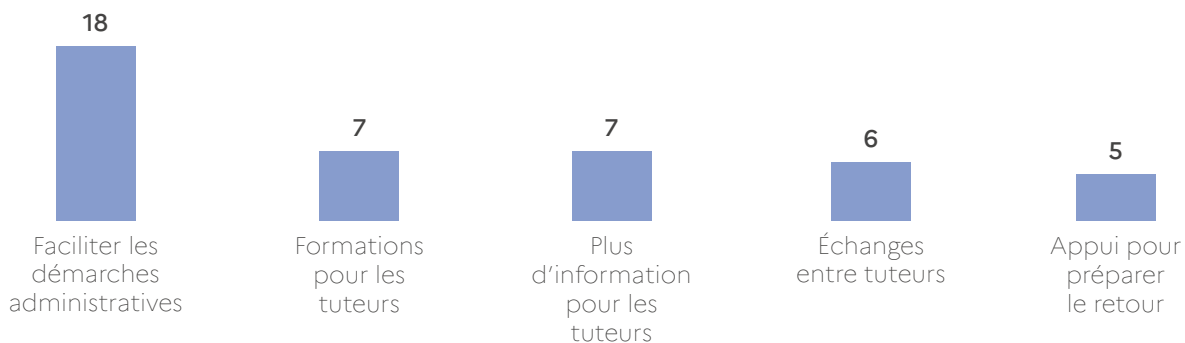
Une expérience positive et enrichissante mais pas si simple : l'expérience est jugée « enrichissante » par 78 % des répondants, ce qui constitue un taux élevé, mais « tout à fait facile » par 18 % d'entre eux. **Les expériences négatives restent rares** (6 % des cas). La complexité de l'accueil sur le plan administratif est très souvent pointée du doigt : trouver des solutions aux erreurs de visa, trouver un logement, ouvrir un compte en banque, obtenir la carte vitale avant la fin du séjour du volontaire... constituent des défis pour les tuteurs qui n'ont pas toujours conscience ou n'ont pas toujours été informés de la charge temporelle que cela peut représenter. D'ailleurs, seuls 20 % environ des tuteurs jugent « excellente » la préparation à l'accompagnement dont ils ont pu bénéficier, tandis qu'ils sont plus de 60 % à trouver la relation avec les volontaires « excellente ». Parmi les suggestions proposées, la facilitation des démarches administratives – par des partenariats nationaux par exemple – revient le plus régulièrement parmi les répondants.

Quel est votre retour d'expérience sur...



Source : Enquête à destination des tuteurs de volontaires internationaux en France (120 répondants)

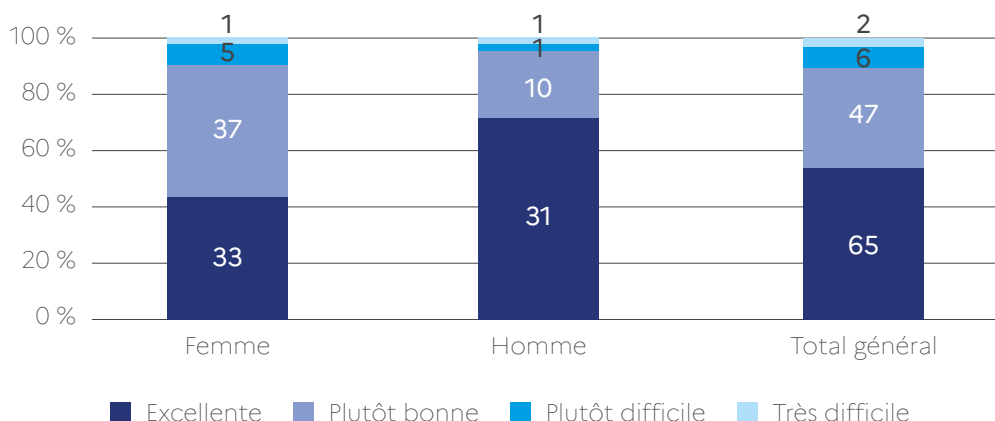
Principales suggestions d'amélioration de l'expérience de tuteur par catégorie



Source : Enquête à destination des tuteurs de volontaires internationaux en France

Inégalités de genre. Une différence importante dans la perception de l'expérience est notée entre tutrices et tuteurs quant à l'expérience de tutorat : 72 % des hommes jugent l'expérience de tuteur de volontaires internationaux « excellente » contre 42 % des femmes uniquement. Cette différence pourrait s'expliquer par le temps dévolu à l'accompagnement des jeunes, notamment en dehors des heures de travail et le week-end. En effet, si 31 % des tuteurs jugent « tout à fait » facile l'expérience d'accompagnement de volontaires internationaux en France, 11 % des tutrices seulement partagent ce jugement. Il pourrait s'agir des conséquences des inégalités persistantes dans la répartition des tâches domestiques et liées à la famille, rendant plus difficile pour les femmes d'assumer cet accompagnement. Par ailleurs, cela pourrait aussi être lié à l'expérience des tuteurs et tutrices, les entretiens semblant montrer que de plus en plus de femmes en début de carrière assument ce rôle de tutrice.

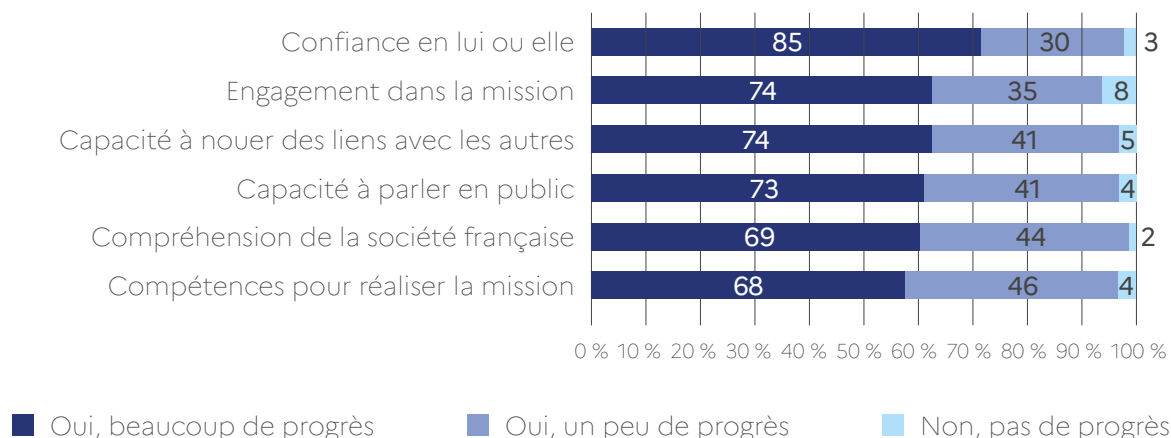
Expérience globale de tuteur en fonction de l'identité de genre



Source : Enquête à destination des tuteurs de volontaires internationaux en France

Effets observés sur les jeunes, les structures d'accueil et au niveau personnel

Concernant les volontaires, avez-vous observé des progrès concernant les aspects suivants ?

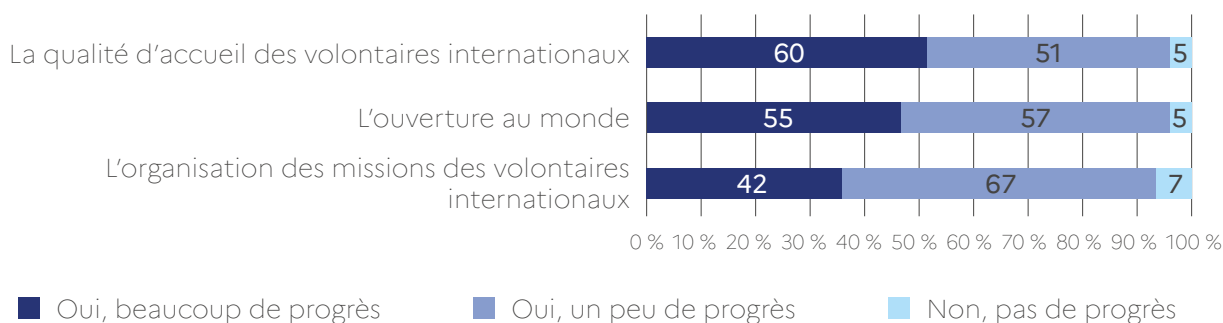


Source : Enquête à destination des tuteurs des volontaires internationaux en France (120 répondants)

Des progrès notables parmi les volontaires : les tuteurs observent des progrès importants entre le moment où les volontaires internationaux arrivent et le moment où ils repartent. L'évolution la plus significative concerne la confiance en soi (72 % observent « beaucoup de progrès »), devant la capacité à nouer des liens avec les autres (62 %). Les tuteurs n'observant pas de progrès ne représentent que 2 à 6 % des répondants selon les aspects considérés, soit un taux faible. Ces retours sont cohérents avec les évolutions constatées auprès des volontaires internationaux en général, y compris français ayant une expérience à l'étranger.

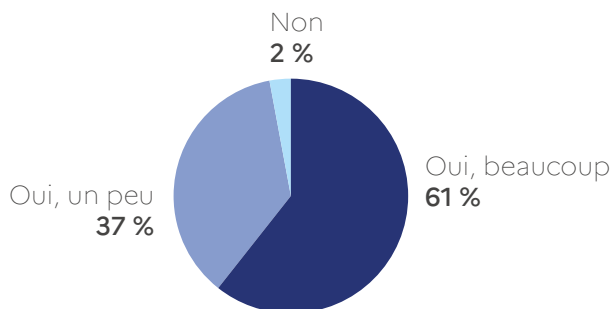
Une évolution positive mais moins marquée des structures d'accueil : les tuteurs font également état d'une évolution positive des structures d'accueil dans la qualité d'accueil, l'organisation des missions des volontaires ou leur ouverture au monde. Mais les avis très positifs sont un peu moins nombreux que pour les évolutions constatées chez les volontaires (entre 38 et 50 % observent « beaucoup de progrès » selon les aspects considérés).

Concernant les structures d'accueil, avez-vous observé des progrès concernant les aspects suivants ?



Source : Enquête à destination des tuteurs des volontaires internationaux en France (118 répondants)

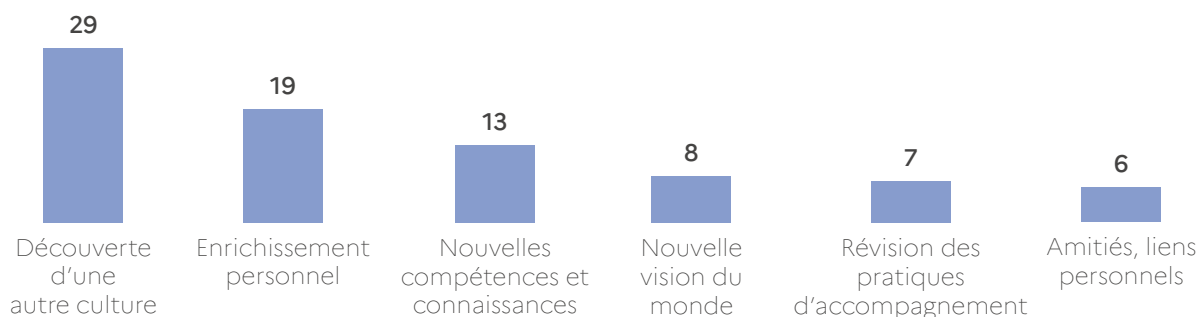
Avez-vous l'impression que cette expérience de tuteur ou tutrice de volontaires internationaux vous a également fait évoluer sur le plan personnel ou professionnel ?



Source : Enquête à destination des tuteurs des volontaires internationaux en France (117 répondants)

Des évolutions importantes sur le plan personnel : 98 % des tuteurs estiment avoir évolué un peu (37 %) ou beaucoup (61 %) sur le plan personnel et professionnel en accompagnant des volontaires internationaux en France. Parmi les évolutions constatées, de nombreux répondants mentionnent la découverte d'une autre culture et l'enrichissement personnel grâce à la rencontre. Certains ont aussi beaucoup réfléchi sur leur vision du monde et leur manière d'exercer leur métier grâce à cette expérience qui les a fait positivement sortir de leur zone de confort.

Évolutions personnelles observées par les tuteurs par catégorie



Source : Enquête à destination des tuteurs de volontaires internationaux en France

Témoignages

« Accueillir des volontaires internationaux permet un renouveau dans nos pratiques et de notre vision du monde, permet de changer les regards sur la jeunesse étrangère. »

« L'accompagnement de jeunes nous oblige à nous dépasser (à sortir de notre zone de confort) et à rechercher de nouvelles façons de travailler, d'animer. Il est nécessaire de s'adapter aux personnes, à leur niveau ou à leur centre d'intérêt. »

« Cet accompagnement nécessite de l'ouverture, de la patience, de l'adaptabilité et je pense que ce sont des domaines dans lesquels on est toujours amené à grandir. »

« Cela m'a déplacé, m'obligeant à interroger mon fonctionnement, mes pratiques. J'ai franchement apprécié. »

« Quelle que soit l'origine ou la provenance des jeunes volontaires, ce qui est énorme pour nous c'est justement qu'il soit jeune, doté d'un regard nouveau sur nous, nos missions, la société et le monde en général. C'est cette émulation qui apporte le plus à chacun de nous, bénévole, tuteur, salarié. »

« Cela m'a permis d'être plus attentive aux cultures des autres, plus ouverte, de comprendre aussi certains enjeux sociaux que j'ignorais, d'être plus avertie et de pratiquer mes langues. »

« La relation avec des jeunes africains expatriés devient quasi familiale (ils m'appellent tatie), je suis donc la première à partager leurs émotions et leurs étonnements. J'ai appris la patience, j'ai augmenté ma tolérance en sachant mieux identifier des comportements "culturels" et non personnels. »

« Tant sur les aspects personnels que professionnels, ces accueils contribuent à notre propre ouverture au monde, à la découverte d'autres cultures, à l'amélioration de l'accueil et du vivre-ensemble au sein de nos structures, sociétés, communautés... »

« Le tutorat de manière générale permet d'améliorer ses capacités d'écoute, de tolérance, de gestion des imprévus, de patience, de réactivité. J'apprends beaucoup des volontaires internationaux : mieux comprendre le contexte de leur pays ou région, mieux comprendre leur manière de fonctionner ainsi que leur analyse de la société française. »

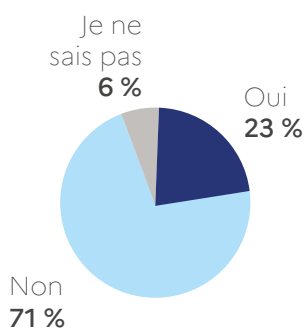
« La confrontation directe à une autre culture est très enrichissante personnellement pour une meilleure compréhension des différences. Ça permet de mieux comprendre les réactions de personnes originaires de pays autres que la France. Le fait de travailler au quotidien avec eux est un vrai défi mais apporte énormément humainement. Étant donné mon travail [salariée de structures qui travaillent en Europe et Afrique subsaharienne], ça me permet de mieux comprendre mes partenaires et la réalité du fonctionnement dans ces pays. »

« Ayant vécu moi-même cette adaptation d'un point de vue socioculturel en Afrique, j'ai pu accompagner la rencontre culturelle dans l'autre sens cette fois-ci. Beaucoup de questionnements et de remises en question sur ce que j'ai pu mettre en place. »

Expériences de discrimination

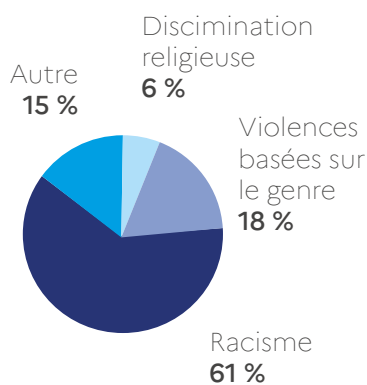
L'existence de situation de discrimination et de violences

Avez-vous eu connaissance d'une expérience de discrimination/violence vécue par le ou les volontaires accueillis en France que vous avez suivis ?



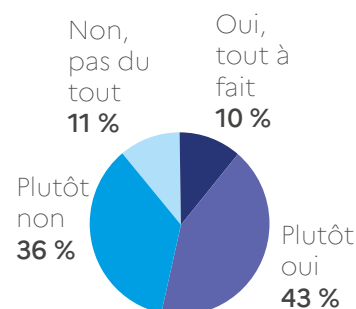
Source : Enquête à destination des tuteurs des volontaires internationaux en France (120 répondants)

De quelle nature était cette expérience ?



Source : Enquête à destination des tuteurs des volontaires internationaux en France (33 répondants)

Face à ce type de situation de discrimination ou violence, vous sentez-vous suffisamment outillé pour accompagner les volontaires ?



Source : Enquête à destination des tuteurs des volontaires internationaux en France (28 répondants)

L'existence de situation de discrimination et de violences : 23 % des tuteurs ont observé des situations de discrimination ou de violences vécues par les volontaires qu'ils ont accompagnés. Ce taux est légèrement inférieur à celui de l'enquête à destination des anciens volontaires internationaux en France (28 %), ce qui peut s'expliquer par le fait que toutes ces expériences n'ont pas toujours été partagées avec les tuteurs et tutrices. La principale violence ou discrimination rapportée concerne le racisme (61 %), suivie des violences basées sur le genre (18 %). Les tuteurs rapportent aussi beaucoup de discriminations liées à l'ouverture de comptes bancaires (dans « Autre »). Mais ils ne sont que 6 % à avoir identifié des cas de discrimination religieuse, contre 16 % des anciens volontaires internationaux en France ayant répondu à l'enquête leur étant destinée.

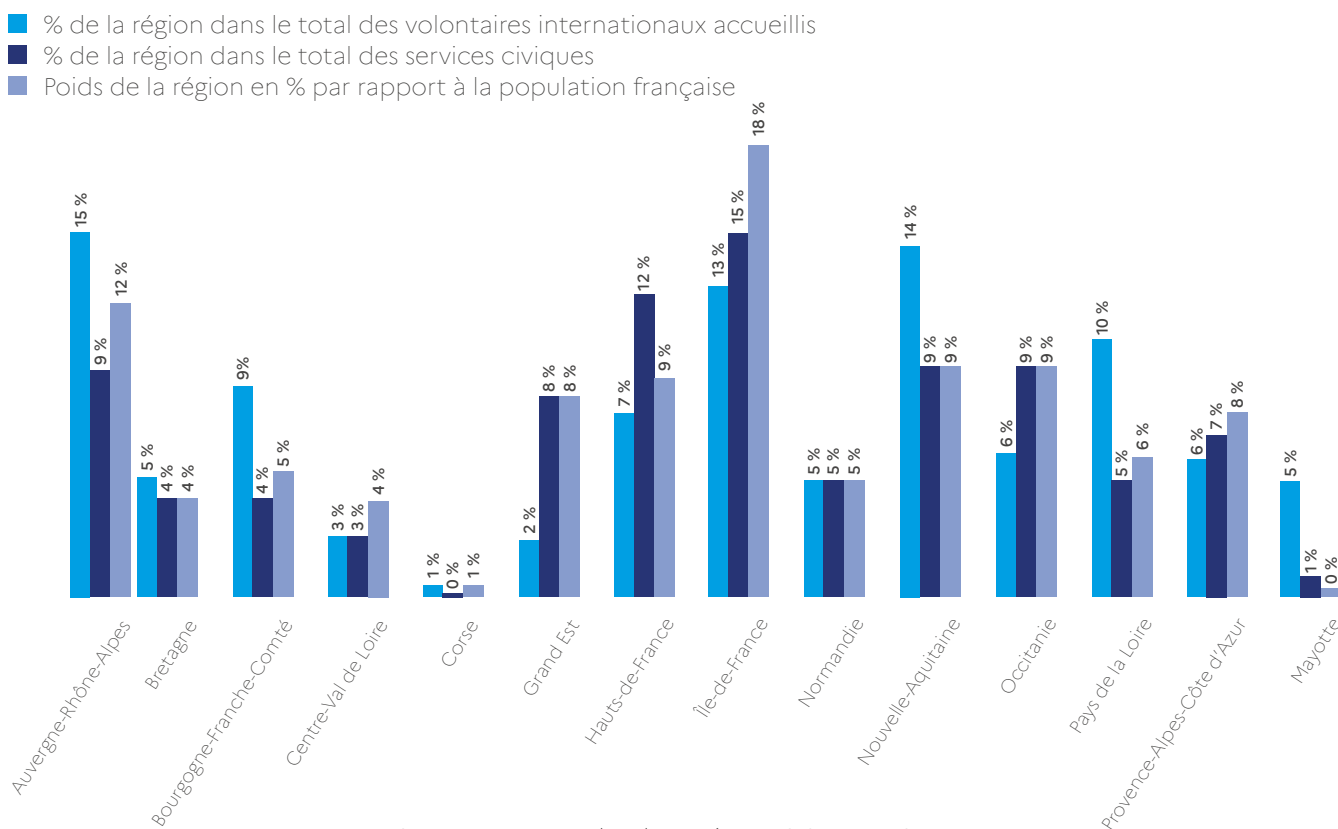
Un outillage insuffisant : seulement 10 % des tuteurs s'estiment « tout à fait » outillés pour répondre à ces situations, et 43 % « plutôt oui » ; 47 % s'estiment « plutôt pas » ou « pas du tout » outillés pour le faire. Cependant, les commentaires révèlent un constat d'impuissance face à ces situations. Les quelques suggestions portent sur l'information préalable des futurs volontaires avant leur séjour en France quant à la réalité du racisme en France. Aucun commentaire ne se rapporte aux cas de violences basées sur le genre.

Témoignages

« Les avertir en amont que cela peut se produire, en parler. Pour le cas que j'ai eu à connaître, il s'agit d'une réaction d'une personne inconnue, en ville, c'est difficilement évitable. On ne peut que désamorcer. »

Annexe 8 – Tableau comparatif des accueils de volontaires internationaux par région

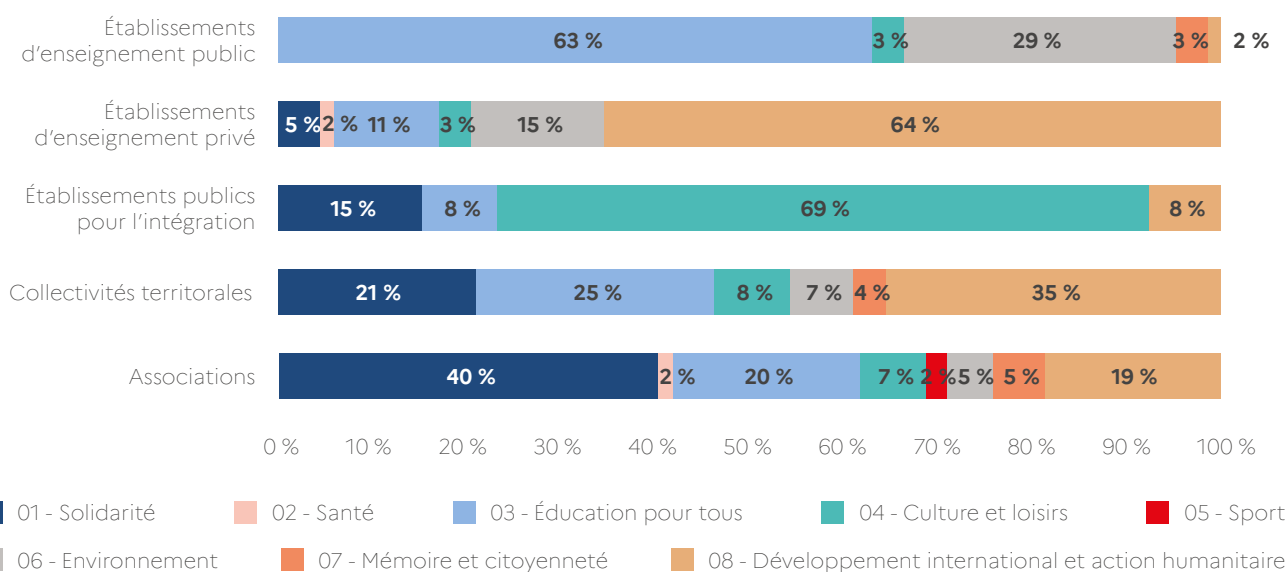
Comparaison des régions en termes d'accueil de volontaires internationaux, d'accueil de volontaires en service civique (français et non français), et de population en général



Source : Base de données ASC et INSEE

*Aucun volontaire international n'a été accueilli en service civique sur la période considérée en Guadeloupe, en Guyane et à la Réunion.

Annexe 9 - Répartition des volontaires internationaux en service civique en France par thématique, selon le type d'acteur de mission (2017-2022)



Source : Données de l'ASC



www.france-volontaires.org

6, rue Truillot
94200 Ivry-sur-Seine



www.service-civique.gouv.fr

95, avenue de France
75013 Paris



www.f3e.asso.fr

17, rue de Châteaudun
75009 Paris